16ème ANNEE—No. 36 SAMEDI, 11 SEPTEMBRE 1897 Bureaux : 30, rue de la Fabrique, Québec

JOURNAL DES CAMPAGNES

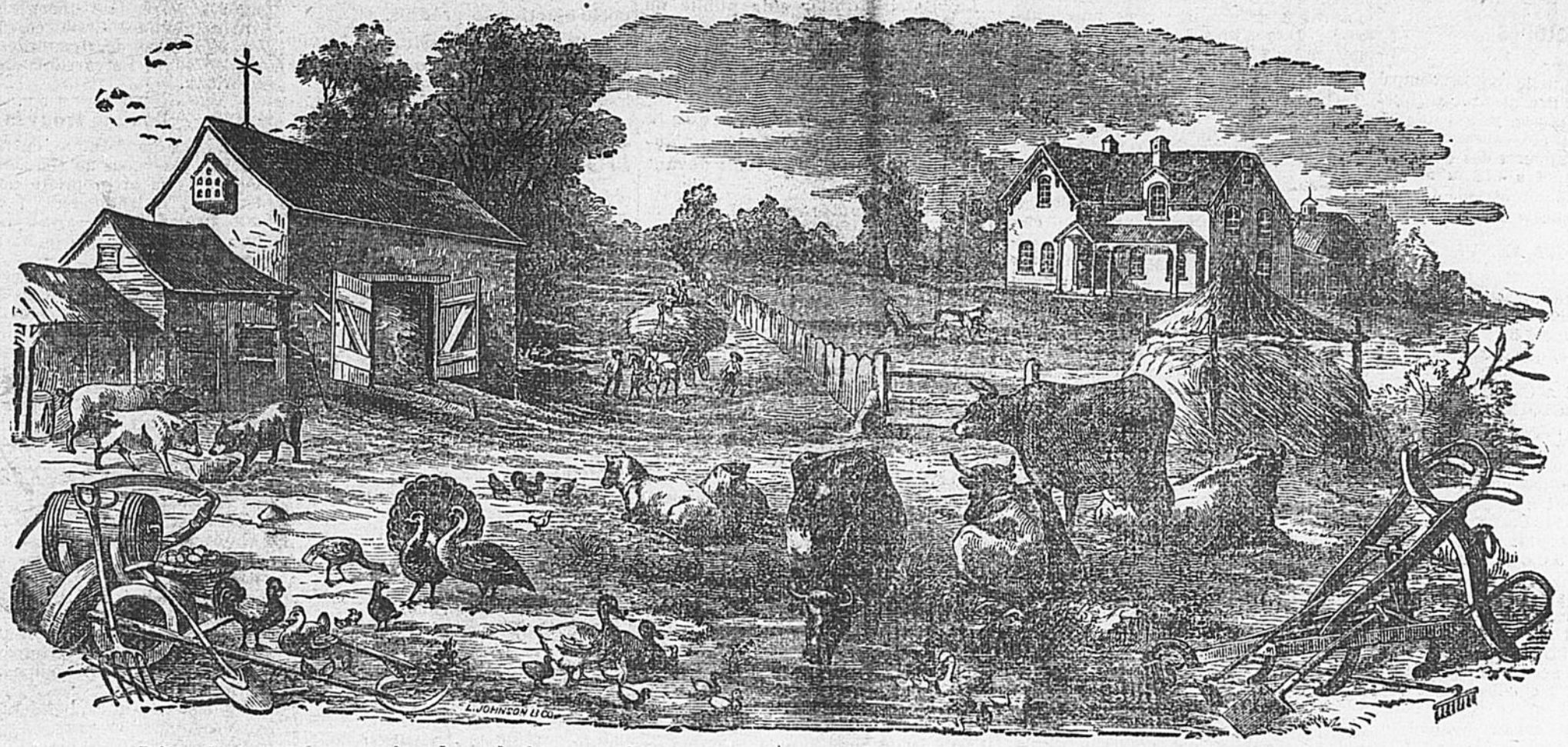

L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations

Assemblée Législative
Ljan98

JOURNAL DES CAMPAGNES

(HEBDOMADAIRE)

16 PAGES PAR NUMERO

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... UNE PIASTRE
Six mois..... 50 cts
Trois mois..... 25 cts
Pour la France et l'étranger.. 16 fr.
(En incluant les frais de port.)

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

THOS. CHAPAIS - - - Directeur

POUR L'ADMINISTRATION :

L. J. DEMERS & FRERE
30, RUE LA FABRIQUE
QUEBEC.

QUEBEC

SAMEDI, 11 SEPTEMBRE 1897

Nous demandons à tous nos lecteurs de nous donner seulement chacun un abonné.

AVIS

MM. Mathias Lislois, Montmagny; J. F. Saindon, Rivière-du-Loup, Station ; H. Racette, St-Augustin Portneuf ; G. Et. Dusseault, Ste-Marguerite et Domptaill, Moulin d'Acton, Bagot, sont autorisés à recevoir des abonnements et à en percevoir le prix au *Journal des Campagnes* et au *Courrier du Canada*.

A WINNIPEG

Les écoles catholiques de Winnipeg s'ouvrent aujourd'hui, lisons-nous dans le dernier numéro du *Manitoba*. Une nouvelle école a été établie pour les jeunes filles. Malgré le triste état de notre situation, de grandes améliorations ont été apportées à toutes les bâtisses scolaires. Pauvre M. Tarte! Il devrait se payer le luxe de venir voir ça. Il verrait, comme le lui disait *Le Manitoba* et ce à quoi il n'a rien trouvé à répondre, que nous sommes loin de l'état d'infériorité que dans sa charité il avait bien voulu supposer.

A propos du titre

DE SIR WIFRID

Le dernier numéro de la "Semaine Commerciale" nous apporte encore une explication de Sir Wilfrid Laurier au sujet du titre qu'il a accepté.

M. Ulric Barthe directeur de la "Semaine", raconte qu'il a eu quelques minutes de conversation avec le premier ministre le jour de son arrivée, et qu'il y a été question d'un article publié par lui dans le numéro du 6 août de son journal. Après avoir fait allusion à la question du pont M. Barthe ajoute :

" On se rappelle que, dans ce même article, nous lui reprochions d'avoir accepté un titre nobiliaire. Notre franc-parler ne lui a pas déplu ; au contraire, il nous a assuré qu'il partageait entièrement nos vues sur ce point, mais que des circonstances indépendantes de sa volonté l'avaient mis dans une position où il ne pouvait plus convenablement décliner l'honneur. Il était arrivé à Londres le 12 juin, et le 20 en rentrant chez lui il trouvait le parchemin signé par la Reine. Ce n'est que le lendemain qu'il put voir M. Chamberlain, par les mains duquel passent ces décrets. M. Chamberlain eût d'autant mieux compris la situation que lui même n'a jamais voulu accepter de titres. Mais une fois le fait accompli, et au moment de la dénonciation des traités, il ne fallait plus songer à demander à la Reine de retirer sa signature."

Il est donc évident que Sir Wilfrid veut à tout prix s'excuser auprès de nos démocrates d'avoir accepté un titre. Nous trouvons l'excuse puérile et misérable.

M. Laurier est titré, il est conte it de l'être, et c'est pure hypocrisie et ridicule affectation de sa part que d'essayer à faire croire qu'il a subi cet honneur comme un martyr des circonstances.

Nous avons déjà dit et nous répétons que si M. Laurier eut voulu ne pas être décoré il n'avait qu'à le dire. Il savait d'avance que Sa Majesté ne laisserait pas passer ses fêtes jubilaires sans donner au premier ministre du Canada une marque de la faveur royale. C'était une chose indiquée d'avance, et tout le monde, au départ de M. Laurier disait : il va revenir avec un titre.

Rien n'était plus facile pour lui que de s'y prendre d'avance, et de faire parvenir au secrétaire d'Etat pour les colonies quelques observations dans cette forme par exemple: Je n'ai pas la présomption de croire que Sa Majesté doive nécessairement me décorer à l'occasion de son jubilé ; mais il est cependant possible que ma position de premier ministre du Canada m'expose à cet honneur. Dans ce dernier cas, je désirerais soumettre respectueusement les raisons qui me feraient désirer d'être omis de la liste des décorés. Mes antécédents politique, l'esprit et les idées du parti que je dirige, les opinions démocratiques bien connues que j'ai toujours professées en matière de décorations et de titres nobiliaires, rendraient ma position très difficile si j'acceptais une distinction de ce genre. D'illustres hommes d'Etat anglais, profondément dévoués à la Couronne Britannique, ont déjà manifesté des objections analogues à celles que je viens d'énoncer. M'autorisant de leur exemple, je considérerais comme une faveur qu'on oubliât ma personne dans l'octroi royal de parchemins auquel la date du jubilé va donner lieu ; et je n'en resterai pas moins l'un des sujets les plus loyaux de notre gracieuse et glorieuse souveraine.

Si M. Laurier, prenant d'avance ses précautions, eut tenu à peu près ce langage, il est bien sûr qu'aujourd'hui on ne l'appellerait pas Sir Wilfrid. Il serait simplement le très honorable M. Laurier ; on l'aurait nommé membre du Conseil Privé sans titre, et tout aurait été dit.

Mais non, M. Laurier s'est bien donné garde de remuer un doigt pour empêcher ce qui devait naturellement se produire. Il était parfaitement clair qu'il recevrait une décoration. Et cependant, lui-même nous l'apprend, il ne fait aucune démarche pour conjurer cet honneur importun. Il attend tranquillement et sans effroi ce qui ne peut manquer d'arriver. Et le 20 juin quand il trouve chez lui le parchemin prévu, il s'écrie: il faut bien que j'accepte, je ne puis demander à la Reine de retirer sa signature. Du même coup la démocratie est sauve et la vanité satisfaite.

Eh bien, nous trouvons toute cette petite comédie mesquine et détestable. Ces finesses sont indignes de la position occupée en ce moment par Sir Wilfrid. Qu'il porte donc comme un homme le titre qu'il a accepté librement, qu'il n'a rien fait pour éviter, et qui flatte son orgueil.

Toutes ses excuses sont illusoires et toutes ses explications sont pitoyables. M. Pitt, M. Fox, M. Gladstone, des hommes de quelque valeur et de quelque renom dans l'histoire anglaise, ont pu rester non titrés durant toute leur glorieuse carrière. Qui croira que M. Laurier était trop grand pour se soustraire à la grand'croix de St-Michel ?

Nous conseillons loyalement à Sir Wilfrid d'abandonner l'attitude fâcheuse qu'il a prise dans son entrevue avec M. Barthe, et qu'il avait déjà prise auparavant. Cette attitude n'est pas franche, elle est maladroite, elle est ridicule, elle est de nature à le faire baisser, ici et en Angleterre, dans l'opinion de bien des gens à l'estime desquels il doit tenir.

L'election de Yamaska

La resignation de M. Mondou

Commentant la démission de M. Mondou, la *Patric* s'écrie :

" M. Mondou a escamoté le mandat d'Yamaska, le 11 mai dernier, au moyen de manœuvres corruptrices : c'est lui-même qui le dit."

Cela est absolument faux.

M. Mondou a fait la déclaration suivante :

" Le défendeur admet que des manœu-
" vres électorales suffisante pour affecter
" et changer le résultat de l'élection dont
" il s'agit dans la pétition d'élection en
" cette cause, ont été commises à la dite
" élection, par des agents et amis, hors
" sa connaissance et sans son consente-
" ment."

La loi électorale est tellement rigoureuse que l'élection la plus régulière peut difficilement résister à une contestation. C'est pour cette raison et pour éviter des frais et des vexations que M. Mondou a résigné son mandat. Mais cela ne veut pas dire qu'il admet avoir gagné son élection d'une manière scandaleuse.

Le scandale a été du côté de MM. Gladu et Mignault qui ont fait circuler dans le comté la circulaire mensongère dont nous avons donné la primeur il y a quelques semaines, et dans laquelle il était assuré que M. Laurier avait promis un subside plantureux pour le chemin de fer de la Rive Sud.

C'était là une audacieuse tentative d'acheter le comté en bloc.

Nos adversaires vont s'apercevoir que M. Mondou est plus fort que jamais, et M. Gladu n'a qu'à se bien tenir.

Colonne de l'entrepreneur

L'agrandissement du couvent de St Hery et la restauration du couvent de la même communauté à St François de Beauce progressent rapidement. Les ouvrages de fondations du collège de Ste Marie de Beauce sont commencés. Tous ces travaux se font sous la surveillance et d'après les plans des architectes Tanguay & Vallée.

—M. L. E. Dufresne, propriétaire de l'hôtel de ce nom à Trois-Rivières, fait subir des agrandissements considérables à son établissement, auquel il ajoute un immeuble voisin. Les antichambres et bureaux seront pavés en tuiles, et au second on trouvera une salle à manger de 80 pieds de longueur, qui sera superbe. M. Dufresne a aussi fait de grands frais sur ses cuisines, qui sont des plus modernes. L'hôtel sera chauffé à l'eau chaude. Les travaux coûtent plus de $6000 et seront prêts pour recevoir les visiteurs de l'Exposition.

—La maison O. Picard & Fils installe des appareils de chauffage à eau chaude et une plomberie complète chez M. A. Grenier, épicier rue St Jean, ainsi qu'à l'établissement des Sœurs de la Charité à Ste Anne La Pocatière.

—Nouveaux ouvrages de O. Plante, maître-plombier : installation d'éclairage électrique à l'Ecole Indépendante de MM. A. et O. Lockwell, rue St-Jean ; plomberie chez l'hon. V. W. Larue ; pose d'aqueduc privé chez M. Victor Châteauvert, chemin Ste-Foye.

—M. Nap. Vézina, maître-plombier, de St Roch, vient d'obtenir le changement d'un appareil de chauffage et de plomberie à la résidence de M. Geo. Lemelin, épicier, coin des rues St-Joseph et St-Roch.

Le même entrepreneur a aussi obtenu un autre contrat pour le posage d'un appareil de chauffage à eau chaude dans un nouveau magasin important de la rue St-Jean. De plus, il vient de terminer une importante entreprise pour l'amélioration des poêles de l'église de St-Machie, au comté de Dorchester.

—. Charles Vézina, maître plombier, rue du Pont, vient de poser la lumière électrique chez M. Elz. Pouliot rue de la Reine ; c'est une installation générale, comprenant maison privée, cour et écurie. M. Pouliot est satisfait de la manière dont l'ouvrage a été fait.

—Permis de construction enregistrés à l'Hôtel-de-Ville :

28 août.—Entrep. A. Moisan, propr. Boulé, 331 rue Arago, rép. $100.

La Semaine Commerciale.

La Compagnie du Pont

Assemblée annuelle

Le rapport des nouveaux directeurs

L'assemblée annuelle de la compagnie du Pont, a eu lieu mardi. Un grand nombre d'actionnaires y assistaient. Cette assemblée a été consacrée à la présentation des rapports des officiers.

Le rapport annuel a été lu en anglais par le président, le col. J. Bell Forsyth, et en français par M. Audette.

LE RAPPORT ANNUEL

Messieurs,

Votre Bureau de direction a l'honneur de soumettre l'exposé suivant de ses opérations depuis la dernière assemblée générale, qui a eu lieu, le 20 avril dernier.

Un projet de loi a été présenté à la dernière session du Parlement Fédéral, par notre aviseur légal, l'hon. F. Langelier, M.P., pour amender de nouveau notre acte corporatif de manière à faire revivre les pouvoirs de la Compagnie. Ce bill a passé dans les deux chambres du Parlement, avec quelques amendements par le sénat, qui n'étaient pas dans le texte primitif.

L'un des premiers soins du Bureau, a été de recueillir des différents chemins de fer ayant accès à Québec et à Lévis, des chiffres établissant le trafic qui se fait actuellement à travers le St-Laurent à Québec, ainsi que le trafic probable qui se ferait dans l'éventualité de la construction d'un pont. Des statistiques précieuses ont été gracieusement fournies par les bureaux-chefs du Québec, du Pacifique Canadien, du Grand-Tronc, de l'Intercolonial, du Québec, Montmorency et Charlevoix, du Québec et Lac St-Jean et du Grand Nord. Une analyse de ces statistiques faite par un expert en matières de trafic, établit que le nombre probable de chars à passer tous les jours sur le pont serait de plus de 200, ce qui, en 313 jours ouvrables par années, donnerait un total d'au moins 60,000 wagons utilisant le pont dans l'une et l'autre direction chaque année, assurant avec une moyenne de $4 de péage par char, un revenu annuel de $240,000.

Avec un pareil revenu en perspective, votre Bureau de direction avait toute confiance que les gouvernements et la Cité aidant, comme ils pouvaient légitimement s'y attendre, l'entreprise du pont n'était pas au-delà des moyens et des ressources d'une Compagnie comme celle-ci, fondée par des hommes d'affaires de Québec.

Vos directeurs ont eu, le 20 mai dernier, une entrevue à Ottawa avec l'hon. Premier Ministre du Dominion, et étaient dans cette circonstance escortés par un grand nombre d'actionnaires. La délégation a été très bien accueillie, et voici en substance la réponse du Premier Ministre :

"Je partage entièrement l'opinion de M. Booth, et je déclare que nous considérons le Pont de Québec comme une nécessité commerciale dans le moment actuel. Votre digne maire m'a rappelé, que j'ai dit, un jour dans la ville même, qu'il dirige avec tant d'habileté, que lorsque la Compagnie du Pont serait réorganisée de façon à venir devant nous avec une proposition sérieuse, le gouvernement serait prêt à l'écouter et à l'aider. Eh bien, je le répète : Je suis encore prêt, le gouvernement est encore prêt. Le gouvernement est prêt à donner, et il donnera une assistance raisonnable à cette importante entreprise....

"Quel doit être le montant de cette assistance raisonnable ? M. Choquette voudrait une réponse immédiate de notre part sur ce point. Mon ami a une manière à lui de surmonter les difficultés. Je suis de la même opinion que lui, mais je l'exprime en des termes moins vifs.

"Nous sommes prêts à donner, nous donnerons à la Compagnie du Pont l'assistance raisonnable tel que nous l'avons promis. De quelle façon cette assistance doit-elle être donné ? On propose deux moyens différents. Les uns voudraient que le gouvernement entreprit lui-même la construction du pont. Nous ne sommes pas en faveur de cette méthode. Nous aimerions mieux que l'on suivit le plan adopté par M. Booth, lorsqu'il a construit le pont du Canada Atlantique. Il a commencé les travaux avec les ressources dont il disposait, puis il a demandé l'assistance du gouvernement, et elle lui a été accordée.

"Pour le Pont de Québec, quelle devra être cette assistance ? Je suis heureux d'apprendre que votre compagnie a été organisée, et qu'elle est sur des bases solides. Vous nous demandez un million de piastres. Si vous aviez demandé la proportion ordinaire accordée aux chemins de fer pour construire leurs ponts, je pourrais l'accorder immédiatement. Mais vous demandez un peu plus que le percentage ordinaire, et de plus vous demandez une somme fixe d'un million. L'assistance que nous vous donnerons sera-t-elle $1,000,000, ou plus, ou moins ? C'est une chose que j'aurai à déterminer avec mes collègues. Dans tous les cas, nous sommes prêts à donner, et nous donnerons l'assistance nécessaire pour assurer la contruction du pont. Pour cela il faudra naturellement faire connaître au gouvernement quel sera le coût de l'entreprise."

Le Premier Ministre, après avoir esquissé à grands traits ses vues sur l'avenir du pays, ajouta : "Vous attendez ce pont depuis près de cinquante ans. Eh bien, je puis vous assurer que l'oeuvre souveraine de ma vie sera de réaliser vos espérances si longtemps déçues."

Vos directeurs ont le plaisir de dire que la délégation du Pont a été chaleureusement et puissamment appuyée dans cette circonstance par M. J. R. Booth, le propriétaire du chemin de fer du Parry Sound, ainsi que par l'hon. R. R. Dobell, l'hon. F. Langelier, M.P., A. Choquette, M.P., et autres.

Se prévalant des promesses de l'honorable chef du gouvernement, vos directeurs décidèrent de procéder sur le champ aux travaux préliminaires, c'est-à-dire aux sondages du fleuve et aux explorations des abords du tracé de la Chaudière, afin d'avoir leurs plans prêts pour l'automne afin d'être aussitôt que possible, en état de demander les soumissions.

L'ingénieur de la Compagnie est à l'oeuvre depuis six semaines au moins avec un personnel d'ingénieurs et d'aides, pour faire le choix du meilleur endroit possible aux environs de la Chaudière, et il espère terminer bientôt ses explorations de manière à déterminer un emplacement convenable pour le pont projeté et ses raccordements avec les chemins de fer existants, et lorsque ceci sera accompli, la Compagnie sera en position de demander les soumissions. Les directeurs croient devoir dire ici que les évaluations d'ingénieurs, sur le coût de la construction du Pont dans l'état actuel du marché de fer et de l'acier sont d'environ trois millions de dollars. La Compagnie à l'assurance d'un octroi, d'au moins un million de piastres du gouvernement fédéral, et a toute raison de compter sur une aide de $500,000 du gouvernement provincial et d'autant de la Cité de Québec, l'un et l'autre garantissant l'intérêt de débentures de ce montant.

Vos directeurs prennent plaisir à constater que le 22 juillet dernier, l'hon. R. R. Dobell, a accepté un siège dans le Bureau de direction, et que, par son entremise personnelle, des entrevues ont été ménagées avec les représentants de deux des grandes corporations de chemins de fer, sir Charles Rivers-Wilson, le président, et M. Chas M. Hays, le gérant général du Grand-Tronc, ainsi qu'avec M. F. Grundy, le gérant général du Québec Central ; il y a eu dans ces occasions des échanges d'opinions qui, l'espèrent les directeurs, devront puissamment aider la cause du Pont.

Le Secrétaire-Trésorier soumettra les états financiers. Depuis la dernière assemblée générale le premier appel de 4 p. c. sur le stock souscrit a été honoré d'une manière très satisfaisante par les actionnaires.

J. BELL FORSYTH,
Président.

On procéda ensuite à la formation du nouveau Bureau de direction. Ont été élus :—MM. R. Audette J. B. Laliberté, Hon. S. N. Parent, Hon. J. I. Tarte, John Breakey, Hon. R. R. Dobell, N. Rioux, Gaspard Lemoine, Veasey Boswell, H. M. Price, H. J. Beemer.

Sur proposition de MM. Audette et Lemoine, des remerciements ont été votés aux directeurs sortant de charge, MM. J. Bell Forsyth et Cyr. Duquet, ainsi qu'aux scrutateurs, MM. E. H. Hamel et Dr F. Boulanger.

Les officiers de la compagnie seront élus à la prochaine assemblée.

Voici les noms de ceux qui assistaient à cette assemblée, ou qui s'y sont fait représenter : MM. V. Chateauvert, Syndicat de Québec, P. B. Dumoulin, François Parent, Hon. T. C. Casgrain, Veasey Boswell, Roger LaRue, Hon. A. A. Thibaudeau, G. E. Amyot, Naz. Fortier, Gaspard Rochette, F. X. Berlinguet, Hon. R. R. Dobell, Hon. Jos. Shehyn, J. B. Morrissette, John Breakey, Gaspard Lemoine, H. M. Price, R. Audette, Col. Forsyth, Cyr. Duquet, Hon. S. N. Parent, Artur Lavigne, J. B. Laliberté, J. O. Arthur Paquet, Alf. Robitaille, P. J. Bazin, Jos. Gilbert, J. P. Côté, Leclère et Roy, J. B. D. Legaré, Jos. Gauthier Faguy, Lepinay et Frère, J. E. Martineau, Dr F. Boulanger, Amédée Robitaille, V. E. Paradis, C. E. Beau, Wilbrod Wais, Barthe et Thompson, Jos. Samson.

La purete des liberaux

Une circulaire edifiante

Le "Soleil" d'hier soir publie un article intitulé : "Le parti des purs" auquel nous avions répondu d'avance par notre article intitulé : "L'élection d'Yamaska."

Nous n'avons qu'à répéter que la loi est tellement rigoureuse qu'aucune élection ne saurait tenir devant une contestation.

Mais nous ajouterons ceci. Il faut bien de l'audace au "Soleil" pour parler de pureté, à propos de l'élection de Yamaska, lorsque MM. Gladu et Mignault ont tenté d'acheter le comté en bloc au moyen de la circulaire suivante, dont nous avons donné la primeur il y a quelque temps :

"Je, soussigné, déclare qu'à plusieurs reprises, durant les mois de mars et avril derniers, et avant d'arriver au pouvoir, l'hon. M. Laurier, premier ministre, m'a donné l'assurance et les garanties formelles qu'il va faire voter, par le Parlement d'Ottawa, en faveur de la compagnie du chemin de fer de la Rive Sud, composée de MM. Hyacinthe Beauchemin, J. M. Fortier, succession hon. L. Tourville, succession J. Leduc, F. X. Choquette et autres, les subsides en argent requis pour assurer la construction des ponts et du chemin de fer de la Rive Sud, depuis Sorel jusqu'à la Chaudière Jonction, près de Lévis, et que les dits subsides seront votés à la présente session cette année, à Ottawa, depuis Sorel jusqu'à St-Grégoire au moins."

"R. M. S. MIGNAULT, M. P.
"Yamaska, 4 mai 1897."

Voilà la tentative de corruption la plus éhontée qu'on puisse imaginer.

En pleine élection M. Mignault, député rouge à Ottawa, s'en vient affirmer que M. Laurier lui a garanti formellement de l'argent pour le chemin de fer de la rive Sud, et que cet argent sera voté durant la session qui siégeait en ce moment.

Et notez bien tout l'odieux de la manœuvre. Lorsque M. Mignault essayait d'influencer le comté par la promesse de ce subside, ou bien il mentait ou bien c'était M. Laurier qui lui avait menti.

En effet au moment même où M. Mignault signait et lançait sa circulaire corruptrice, l'affaire du Drummond était virtuellement bâclée. Et l'affaire du Drummond c'était : pas de subside pour le chemin de fer du Sud, à l'eau le chemin de fer du Sud !

Et c'est en présence d'une pareille canaillerie que le "Soleil" ose parler de pureté électorale !

Une risible pretention

DU "SOLEIL"

Le "Soleil" d'avant-hier publie un article dans lequel il donne quelques chiffres pour établir que les affaires commerciales commencent à reprendre, et il s'écrie :

"C'est ce qui était attendu, c'est ce que nous avons prédit, quand nous avons demandé à l'électorat de mettre à la tête du gouvernement du pays des hommes d'affaires, un parti de progrès et non pas un parti politique, n'ayant d'autre souci que de piétiner sur place en concentrant les intérêts purement politiques et nullement nationaux.

"L'honorable sir Wilfrid Laurier disait tout dernièrement que son gouvernement était un gouvernement d'hommes d'affaires, dont le seul programme était de promouvoir la prospérité du pays.

Il faut le toupet du "Soleil" pour prétendre que le retour d'une certaine activité commerciale est dû au gouvernement Laurier.

Qu'a-t-il fait ce gouvernement pour la prospérité du pays ? Rien, absolument rien.

On ne prétendra pas que son tarif ni chair ni poisson était de nature à ressusciter le commerce. On ne soutiendra pas non plus que c'est en repoussant un tarif préférentiel de l'Angleterre en notre faveur que Sir Wilfrid a fait du bien au trafic du Canada.

Non, la reprise des affaires n'est que le mouvement naturel de réaction après une période de marasme. Et le seul mérite du gouvernement libéral est de se trouver accidentellement au pouvoir au moment où cette réaction se produit.

Le "Soleil" ne réussira pas à aveugler les gens qui raisonnent en leur jetant sa poudre aux yeux.

BULLETIN POLITIQUE

La question des écoles

Le pape serait mécontent du règlement Laurier-Greenway

Les changements ministeriels

DIVERSES NOUVELLES

Le correspondant de la "Gazette", à Ottawa, nous apprend que la question scolaire du Manitoba est encore le sujet de plusieurs rumeurs.

"On dit maintenant, écrit le correspondant, qu'une autre délégation du Manitoba viendra à Ottawa, lorsque sir Wilfrid Laurier sera de retour ici, et que la question des écoles, qui selon M. Tarte, est réglée devra être réglée une fois de plus. La raison de ceci, dit-on, est qu'à la seconde entrevue que M. Laurier a eue avec le Pape et à laquelle M. Charles Russell, conseil pour le Dominion, assistait, Sa Sainteté aurait déclaré que le règlement scolaire n'était pas satisfaisant et que d'autres concessions devront être faites.

Sir Wilfrid devra donc voir à ce que son ami Greenway accorde quelque chose de plus. MM. Greenway, Cameron et McMillan, qui représentait le Manitoba à la dernière conférence avec le Dominion, se rendront à Ottawa. Le 15 septembre, date à laquelle le Pape doit, paraît-il faire connaître sa décision sur le rapport de Mgr Merry del Val, est maintenant bien proche, et à moins que sir Wilfrid ait obtenu de Sa Sainteté une extension de temps, on peut s'attendre que la décision du pape sera annoncée à cette date. On ne sait au juste quelle sera cette décision, mais c'est l'impression en cette ville, qu'elle sera une surprise pour M. Tarte et aidera grandement aux libéraux qui songent à le faire sortir du cabinet."

REMANIEMENTS MINISTERIELS

Le correspondant de la "Gazette" dit que la question des remaniements ministériels occupe beaucoup l'attention du premier ministre. "Lorsque sir Louis Davis, dit-il, est allé en Angleterre pour prouver au Conseil Privé, que le Canada était une nation indépendante et pouvait, à volonté, canceler les traités impériaux, il était compris qu'il ne retournerait pas au département de la marine et des pêcheries, mais qu'à son arrivée à Ottawa il prendrait le portefeuille de la justice, que M. Fielding lui succéderait, que sir O. Mowat serait fait lieutenant-gouverneur d'Ontario, et que sir R. Cartwright deviendrait ministre des finances. M. Paterson pourrait alors devenir ministre du commerce ainsi bien que ministre des Douanes. Le correspondant de la "Gazette" s'attend que tous ces changements auront lieu, mais il dit qu'il y a quelques difficultés au sujet du poste de lieutenant-gouverneur d'Ontario, que les amis de M. Hardy désirent laisser en disponibilité jusqu'après les élections générales d'Ontario, afin que le premier ministre puisse s'y retirer, si cela devient nécessaire. Le correspondant remarque en terminant que sir Wilfrid n'est pas sur un lit de roses.

LA CONTESTATION DE BEAUHARNOIS

Beauharnois, 8.—Les juges Bélanger et Loranger ont renvoyé hier la requête pour porter la contestation de Beauharnois en Cour Suprême. En conséquence M. Bergeron conserve son siège.

C'est bien recommandé

Dans les affections persistantes comme dans le traitement des bronchites chroniques, le "Baume Rhumal" est recommandé comme supérieur à tous les remèdes existant. Vous le trouverez en vente dans toutes les pharmacies du Canada.

Il ne faut pas jouer avec la poudre

La semaine dernière, M. Hubert Beaucage, frère de M. George Beaucage, entrepreneur, a failli perdre la vie. Ayant trouvé une cartouche et la croyant vide, il se mit en frais de la nettoyer avec son canif. Mais ayant touché la capsule, la cartouche fit explosion, emportant trois doigts de la main et le rendant aveugle pour quelques minutes. Cette cartouche, qui en était une de dynamite avait été trouvée dans les carrières de pierre de St-Alban.

Boulets trouvés

La semaine dernière, en faisant des excavations pour le fondement d'une maison, sur la propriété de M. Vaillancourt, à Tadoussac, les ouvriers ont trouvé deux gros boulets à une profondeur seulement de quatre pieds.

Ces boulets sont conservés avec soin et seront placés dans l'église de Tadoussac, qui est la plus vieille de tout le continent américain. Ces boulets ne portent aucune marque et sont couverts d'une épaisse couche de rouille.

Il est tout probable que ces boulets datent de la fondation de la colonie.

L'OR A LA BEAUCE

L'on est décidé de faire des efforts surhumains pour exploiter sur une grande échelle les terrains miniers de la Beauce.

Dans ce but une compagnie vient d'être organisée et demandera son incorporation, sous le nom de Gilbert Beauce Gold Mining Company.

Les bureaux de la compagnie seront à St-François.

Le montant du capital sera de $5,000 divisées en 1,000 parts.

Les actionnaires sont MM. J. Godbout, M.P., Gustave alias George Chaussignas de Lery, notaire, de Québec, Philippe Angers, notaire, B. Letellier, avocat, A. Fortier, Marchand, L. Boivin et G. Loubier.

AUX INDES

Les indigènes du Swat déposent les armes

Simla, 8.—Les indigènes du Swat ont déposé jusqu'à présent entre les mains des autorités anglaises deux mille fusils, mille sabres et soixante-dix fusils se chargeant par la culasse. Quelques jours après avoir reçu de l'émir d'Afghanistan l'assurance que ses fonctionnaires n'avaient pris aucune part au soulèvement des tribus de la frontière de l'Inde, l'agent anglais à Caboul a adressé à l'émir une lettre demandant une réponse précise au sujet de la nouvelle que les indigènes de Lughman étaient en route pour se joindre à Haddah Mullah et que, de Lapura, on expédiait des approvisionnements aux partisans de ce dernier. L'émir a immédiatement répondu par une lettre autographe, affirmant de nouveau à l'agent anglais que les fonctionnaires afghans ne prenaient aucune part au soulèvement et que si les partisans de Mullah aidaient secrètement les prêtres fanatiques, ils ne pouvaient le faire ouvertement par crainte de l'émir. Ce dernier a aussi informé l'agent anglais que les fonctionnaires afghans à Nuigrahar ont reçu l'ordre de surveiller secrètement les disciples suspects de Mullah en Afghanistan et que, dernièrement, le gouverneur de Lughman a attaqué et dispersé cinq cents hommes que les disciples de Mullah avaient réunis et qui se préparaient à aller rejoindre ce dernier. Le gouverneur, a ajouté l'émir, a fait arrêter quarante de ces hommes.

Une dépêche de Jamrud dit que l'on annonce le retour de Haddah Mullah chez lui et que ses partisans se sont dispersés à la suite du refus des Mohmands Halimzai de se joindre aux insurgés. Toutes les tribus d'Afridis se sont réunies à Tirah vendredi dernier, et la majorité de celles-ci s'est déclarée opposée aux projets d'hostilités des chefs contre les Anglais, parce que, dans presque toutes les maisons, on pleurait un parent ou un ami tombé à la prise du fort de Lundi-Kotal et que les moissons étaient mûres et prêtes pour la récolte.

LE VENGEUR

Papier poison pour détruire les mouches, coquerelles, rats, souris et insectes des plantes

Ce papier tue promptement les mouches ; il détruit aussi les coquerelles, punaises, rats, souris et les insectes des plantes, etc. En vente chez tous les marchands.

Dépôt général chez J. B. Morin, pharmacien, 325½, rue St-Joseph, St-Roch.

La catastrophe de St-Alban

Details complets de l'eboulement

LE DENOUEMENT ATTENDU AVEC ANXIETE

Lachevrotière, 7.—Vendredi soir, vers six heures, un bruit épouvantable, ressemblant beaucoup aux échos de la foudre ou à un tremblement de terre, mit en émoi la paroisse, et la nouvelle se répandit en quelques heures dans toutes les paroisses environnantes, que la rive sud de la rivière Ste-Anne, sur une grande étendue venait de s'abîmer dans le gouffre entraînant des masses incroyables de terrain et des forêts entières.

En même temps se produisit un phénomène géologique inouï ! l'assèchessement instantané de la rivière devenue fameuse par les dégats qu'elle se plait à causer depuis quelques années.

L'endroit précis où s'est produit ce phénomène est situé à environ trois milles (par la rivière) de l'endroit de la catastrophe du 27 avril 1894.

Notre représentant a recueilli sur les lieux mêmes de la catastrophe et de la bouche de témoins oculaires, des renseignements qui sont aussi exacts que complets.

LA SCENE DU DESASTRE

Le terrain éboulé, propriétés de MM. Célestin Angers, Hubert Tousin et Georges Anglers—frère de Célestin—couvre une superficie d'au moins soixante arpents carrés. La majeure partie de la terre arable était en pacage, excepté une sucrerie de 2,000 érables, appartenant à M. Célestin Angers. La terre à cet endroit était des plus fertiles, si on en juge par la partie qui reste sur laquelle la moisson la plus riche, attend le couteau du moissonneur.

Que reste-t-il de la sucrerie et du pacage ? A la place, un immense "fonds" transporté à deux milles de distance et à une profondeur d'au-delà de soixante-quinze pieds.

Il ne faut pas songer à la décrire au fil de la plume, la scène qui se déroule aux yeux des centaines et des centaines de personnes qui visitent depuis samedi le théâtre du sinistre. C'est un immense chaos où sont entassés pêle-mêle d'énormes monceaux de glaise, des pins et des cèdres gigantesques, des milliers d'érables, des débris de toutes sortes, et cela à perte de vue. Le terrain éboulé a été projeté à une grande distance. Le fait est qu'une grande partie a complètement traversé la rivière, tandis que la partie la plus éloignée de la cime de la falaise presques perpendiculairement à la partie antérieure, les eaux de la Ste-Anne n'ont plus trouvé d'issue et il s'est formé une écluse dont le premier effet a été l'assèchement jusqu'à St-Casimir.

Le barrage couvre une superficie d'environ cinq milles carrés : mais sa hauteur ne dépasse pas quarante à cinquante pieds. Les eaux de la rivière se précipite continuellement contre ce barrage : c'est ce qui cause une anxiété mortelle aux résidents d'ici environs, ainsi que de St-Casimir, la paroisse voisine et de Ste-Anne. On se demande si à un moment donné, les eaux qui s'accumulent sans relâche ne briseront pas la barrière pour culbuter tout sur leur passage et causer des dommages difficiles à prévoir. La chose est possible, mais peu probable cependant, car l'amoncellement de débris ne semble pas devoir résister assez longtemps pour partir "en bloc." La théorie la plus plausible c'est que le travail de désagrégation causera la descente petit à petit de la glaise et des arbres. De sorte que les accidents ne semblent pas devoir être ce que les esprits les plus pessimistes pensent.

Personne jusqu'à présent n'a encore osé s'aventurer à traverser la rivière sur la digue. Suivant l'expression typique d'un résident de l'endroit, ce serait de "l'écervelage," car le sol y est des moins rassurants.

Un prénomène non moins étrange que ceux qui se sont jusqu'ici produits est celui-ci. La rivière, dans sa partie supérieure à l'écluse subitement formée par la nature descend comme d'habitude sans que les eaux montent proportionnellement à ce que l'on devrait s'attendre et en aval, le lit de la rivière est parfaitement à sec. On la traverse en effet partout à pied sec ; on y marche sur le roc vif. Il faut donc nécessairement que ces eaux se logent quelque part et c'est là le secret qui trouble les esprits et fait anticiper des perturbations que les commères—et Dieu sait s'il y en a !—se plaisent à augmenter.

Le bouleversement est complet, et à chaque instant des éboulements viennent augmenter l'horreur de la situation. Autour de la sucrerie improvisée au beau milieu du lit de la rivière, on voit des morceaux énormes de glaise, plantés d'arbres et jetés pêle-mêle dans toutes les directions de toutes façons et culbutés ça et là offrant le plus incohérent des chaos.

L'EBOULIS DE 1894—L'EBOULIS DE 1897

L'éboulis de vendredi dernier est loin d'avoir l'importance de celui de 1894, lequel couvrait une étendue de 5¼ milles en superficie, au dire de Mgr Laflamme, qui ne parle pas à la légère. Cependant, la panique que le dernier, celui de 1897, a causé, s'explique facilement. On se prépare aux éventualités après avoir été instruits par la terrible expérience de 1894. Par exemple, dans les paroisses en aval de Saint-Alban, on pèche réellement par un excès de précautions. Ainsi, M. Hubert Perron, du village de Saint-Alban, est propriétaire à St-Casimir, d'une fromagerie qui a résisté à la catastrophe d'il y a trois ans, grâce à son site. Cependant, dès vendredi dans la nuit, en apprenant ce qui se passait, il a donné instruction de mettre en sûreté 80 meules de fromage qui se trouvaient dans son établissement de Saint-Casimir, en prévision d'une crue trop considérable des eaux de la rivière. "Si le contenant disparaît, dit-il, je sauverai le contenu."

Les résidents de Saint-Casimir et de Sainte-Anne craignent beaucoup plus les effets du dernier éboulement que ceux du premier.

Un détail intéressant à noter, c'est que la terre projetée dans le lit de la rivière, il y a trois ans, est devenue un champ d'une incroyable fertilité. Le "bien" a été acheté par une personne de Deschambault qui a, cette année, la bonne fortune d'y faire une récolte extraordinairement riche et qui fait des jaloux.

De plus, tout danger est disparu d'ici à longtemps à cet endroit, car la végétation protège la falaise contre les éboulis.

M. CELESTIN ANGERS

La principale victime de l'éboulement, M. Célestin Angers, père de six enfants en bas âge, a été élevé à Saint-Alban. Il dit ne pouvoir donner que peu de renseignements sur ce qui s'est passé excepté sur ses pertes qui sont fort considérables. En réponse à votre correspondant, il dit : "Il était six heures vendredi soir. Je venais d'aider ma femme à traire les vaches et j'étais à la maison à me laver les mains, lorsque j'entendis ma femme crier : "Sauve les enfants, tout s'abîme !" Trois de mes enfants étaient à la maison, Sans savoir ce qui se passait, bien que j'entendisse le bruit, je saisis les enfants et je pris ma course, suivi par ma femme, sans trop savoir où nous allions. En arrière de nous, un bruit semblable à un tremblement de terre nous glaçait le sang dans les veines. Après une course de quelques minutes, je m'arrêtai, épuisé, et je constatai que notre terre sur une grande superficie, était disparue. Je voyais disparaître, morceau par morceau, le fruit de mon travail, bien heureux cependant dans ma détresse que ma femme et petits enfants fussent sains et saufs. Quand tout danger me sembla momentanément disparu, j'accourus, effrayé, comme bien vous le pensez, pour sauver mes animaux—quatre vaches à lait, une taure et un cheval—de la ruine et je ne vis d'autres moyens que de les envoyer dans mes champs de grain, ce que je fis sans hésiter. Depuis, nous sommes dans des transes mortelles. Le jour, nous demeurons à la maison et le soir, nous disparaissons, car lorsqu'il fait clair nous pouvons toujours nous sauver, tandis que la nuit nous craignons la surprise."

M. Angers ne demanderait pas mieux que de vendre ses animaux et de laisser la paroisse.

Sa maison est à environ un arpent de la cime de la falaise et il y a toujours à craindre d'être englouti d'une minute à l'autre.

Il n'est pas possible de prévoir d'une façon exacte si la rivière prendra son cours au nord ou au sud de son lit actuel. C'est ce que M. Angers attend avant de prendre une décision. Si la rivière se met à couler du côté sud, M. Angers abandonnera immédiatement sa maison et ses bâtiments, car le tout s'abîmera infailliblement et sous peu de jours. D'un autre côté si les eaux se fraient un chemin au nord, M. Angers ne transportera pas ses pénates ailleurs.

Inutile de dire que la famille vit dans des transes mortelles. On attend avec une anxiété facile à concevoir le dénouement de ce qui se passe.

M. LE NOTAIRE STAMAND

M. le notaire St-Amand qui demeure au nord de la rivière, est un des témoins de l'éboulement. Il était assis sur la galerie de sa maison lorsqu'il entendit un sourd grondement dans la direction de la maison Angers. En même temps, il aperçut venir à lui toute une forêt et en moins d'une minute, cette forêt et d'énormes monceaux de terre et de sable avaient traversé la rivière pour venir bloquer complètement la rivière. Le tout s'est effondré avec un bouleversement indescriptible. Saisi d'horreur, M. St-Amand n'en pouvait croire ses yeux. Pendant un instant, il se figura qu'un tremblement de terre détruisant la paroisse et il appela sa famille pour s'enfuir avec elle. Bientôt les derniers échos du cataclysme s'éteignirent et tout rentra dans le calme. Revenu à lui, il s'avança sur la cime du cap pour constater avec horreur ce qui venait de se produire. L nature sur l'étendue que j'ai dite était dans un affreux chaos. Il crut que M. Angers et sa famille avaient été englouti et il donna l'alarme. Le secours arrivèrent de partout à la fois. Heureusement que l'on constata bientôt que les dommages n'étaient que matériels.

LE DANGER

Dimanche, au prône, M. l'abbé Casault, curé de Saint-Alban, a fait allusion à la catastrophe qui vient de se produire dans sa paroisse. Il a prémuni ses ouailles contre les résultats possibles de l'éboulement, disant que, dans son opinion, les eaux qui s'accumulent si peu doivent s'être frayé un chemin en dessous du barrage et, qu'à un moment donné, elles augmenteront d'une façon considérable les proportions du cataclysme.

Ces avis prudents du pasteur ont leur bon côté, et ont fait l'objet de la conversation des paroissiens, dont l'imagination était déjà surexcitée par les derniers événements.

NOTES

Rien de plus intéressant à voir que le lit desséché de la rivière Ste-Anne. Des centaines et des centaines de personnes se sont plu à en suivre à vue les nombreux méandres et la curieuse conformation. C'est du roc vif partout.

—M. Damase Naud, le maire de la paroisse, a été prévenu dès vendredi soir et s'est hâté de se rendre sur les lieux afin de donner les ordres nécessaires pour arrêter autant qu'il peut être humainement possible de nouveaux désastres. Inutile de dire que dans une circonstance comme celle-là, l'homme se trouve plus que jamais en présence de sa propre impuissance. Tout ce qu'on a pu faire a été de poser des attaches au nouveau pont afin de prévenir si possible la rupture des communications entre les deux côtés de la rivière. Le pont est situé au Fauteuil du Diable, plus bas que l'endroit de l'éboulis et dans le cas où le barrage cèderait d'un seul coup, le pont serait certainement en danger. On peut ajouter que personne ne serait surpris si les attaches ne suffisaient pas à retenir le pont.

L'eau de l'écluse formée par l'éboulement monte sur le taux de cinq pieds par jour, de sorte que dans une couple de jours à présent, elle dépassera le barrage.

—On parle dans la paroisse de bruits souterrains qui se font entendre à différents endroits. L'imagination effrayée des résidents a naturellement pour effet de grossir considérablement tout ce qui se rapporte à la catastrophe.

—Un nommé Joseph Delisle qui se trouvait au pied du cap du côté nord de la rivière où il était allé chercher ses vaches a failli être englouti. Il ne s'est sauvé que par miracle.

PLUS RECENT

Ste-Anne de la Pérade,
7 septembre 1897.

Nous venons de passer 48 heures dans des transes bien cruelles. A tout instant sur les deux rives de la rivière Ste-Anne, de St-Alban au fleuve, les résidents craignaient à chaque instant de voir leurs propriétés emportées par l'eau de la rivière accumulée, faisant céder le barrage et accourant en torrent impétueux.

Aucun désastre ne s'est encore produit et aujourd'hui les esprits commencent à se tranquiliser.

L'eau a atteint le niveau du barrage quelque 60 pieds, et le surplus s'écoule par-dessus. Le barrage s'érite sous l'action de l'eau et finira par disparaître petit à petit.

Quelque chose qui ne laisse pas cependant que d'inquiéter les gens de St-Alban, en bas du barrage, c'est qu'un grondement souterrain se fait entendre et fait craindre que quelque nouvelle catastrophe se reproduise.

L'eau retenue par le barrage, se fraye évidemment un passage à travers les couches friables de la surface et quelque éboulement ou glissement est à craindre.

SI LE BABY FAIT SES DENTS

Ayez le soin d'avoir ce vieux remède si efficace, le sirop de Mme Winslow, pour les dents des enfants. Il adoucit les gencives, allège la douleur, guéri les coliques et c'est aussi le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq centins la bouteille. 1ermlanc.97—

Serieuse conflagration a Magog

UNE VILLE DEVASTÉE

$200,000 de pertes

Georgeville, Qué., 7—Peu avant une heure ce matin, la partie commerçante de la ville de Magog a été dévastée par un incendie.

Le feu a pris naissance dans le magasin de M. B. E. Goyette, et s'est rapidement propagé du côté sud de la rue sur laquelle se trouve ce magasin, détruisant le grand et nouveau pâté de maisons de M. A. G. Dalloft, ainsi que tout son stock de nouveautés, évalué à $15,000, les bureaux de "l'Entreprise," de Magog, le magasin de modes de Mlle Chamberlain, les étaux de MM. Lépine et Gendron, et plusieurs autres boutiques et échoppes. De là, le feu traversa la rue, consuma entièrement l'édifice de la banque des townships de l'Est, le magasin de bijouteries de M. Frédéricks et autres maisons voisines.

Les pertes s'élèvent à $200,000. La brigade des pompiers, commandée par le chef Foucher, a été impuissante à arrêter les progrès de l'incendie. La pompe à vapeur s'est tellement échauffée qu'elle n'a pu servir, et on a télégraphié à Sherbrooke pour du secours qui malheureusement est arrivé trop tard.

UN CITOYEN DE L'ISLET

Se noie sous les yeux de son fils

Le cadavre n'est pas encore retrouvé

La paroisse de l'Islet vient de perdre l'un de ses plus estimés concitoyens, dans la personne de M. Bernard Morin, mécanicien. M. Morin, s'est noyé vendredi soir dernier, vers les 9 heures, en revenant de l'Ile aux Oies, où il était allé en compagnie de son fils chercher une charge de fourrage.

Voici ce que raconte M. Morin, fils.

Vendredi matin dernier, je partis en compagnie de mon père à bord de notre barge, pour aller chercher une charge de "joncs" à l'Ile aux Oies.

Pendant la journée nous chargeâmes notre embarcation, et le soir au montant de la marée nous mimes à la voile, en route pour l'Islet.

Comme j'étais au gouvernail, mon père me dit qu'il allait se coucher un peu sur le dessus de la cargaison, mais de le réveiller en arrivant vis-à-vis de l'Islet.

Pendant le voyage tout alla bien. En arrivant vis-à-vis de chez nous j'allai réveiller mon père et retournai à mon poste. A peine y étais-je rendu que j'entendis tomber à l'eau. Aussitôt je quitai, mon poste et montant sur la charge de joncs, je constatai que mon père était disparu. Alors je sautai dans le canot qui suivait notre embarcation et me dirigeai vers un point noir. En arrivant tout près, je vis que c'était mon père, et en tentant de le saisir, car il disparaissait pour la dernière fois, je ne pus retenir que sa casquette.

M. Morin est d'avis qu'il aurait sauver son père si ce dernier, eut eu une chevelure.

Pendant la nuit et depuis l'on a fait, sans succès, des recherches pour trouver le cadavre.

Voici son signalement.

Tête chauve, barbe rousse un peu grisonnante, habit complet en gros coton gris, chaussures lacées, chemise rayée de blanc et de brun, vêtements de dessous ainsi que bas gris.

Sur la hanche droite, on trouvera une tumeur grasse. Sur l'un des bras, il y a un talmago en bleu, portant les lettres R. B.

Tous les renseignements seront reçus avec plaisir par M. le Dr M. A. Bélanger, de Beauport, ou la famille du défunt à l'Islet.

M. Morin laisse une femme et huit enfants.

Tue par un train

Fatal accident survenu a un employe du Pacifique

Montréal, 7—Un fatal accident est arrivé, ce matin, vers 11 heures, à Westmount.

Un jeune homme du nom de Octave Robillard, qui travaillait sur la voie du Pacifique, non loin des terrains athlétiques des M. A. A. A., a été frappé par le train No 6 sortant de la gare Windsor, et tué instantanément. Le cadavre a été immédiatement transporté à la morgue, sur l'ordre du coroner McMahon.

Le défunt était âgé de 20 ans seulement. Il habitait rue Châteauguay, 155.

LES TRAPPISTES D'OKA

CONSECRATION D'UNE EGLISE

Une grande fete

Oka, 7 (voie de Como)—Un grand nombre de prêtres et de laïques sont arrivés ici, ce matin, par le vapeur "Duchess of York", afin d'assister aux cérémonies de la consécration de l'église des Rév. Pères Trappistes. Nous remarquons parmi les membres du clergé venus de Montréal, M. l'abbé Collin, supérieur de St Sulpice, le Rév. Père Lajoie, supérieur des Clercs St Viateur, le Rév. Frère Ducharme, provincial du même Ordre, le Rév. Père Corcoran, C. S. V., MM. les abbés Blanchard, Piché, Paquin, Boivin, Adam, Pepin, Derome, Laporte, Bouin, Dupuis, Chevrier, Laferrière, Lonergan, Laforce, Lafortune, Valois, Lacasse, Rioux, Martineau, le Rév. R. F. Estevenon, les RR. PP. Geoffrion, C. S. C., Lauzon, O. M. I., les abbés Houde, Archambault, Villeneuve, Chèvrefils, Muir, Villeneuve, etc. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, est rendu ici depuis hier. Il a passé par Vaudreuil, accompagné de M. l'abbé Castonguay, curé de la cathédrale de Valleyfield.

Nos Seigneurs Bruchési, archevêque de Montréal, Laflèche, évêque des Trois-Rivières, De Celles, coadjuteur de Mgr Moreau, évêque de St Hyacinthe, Mgr Lorrain, évêque de Cythère, sont également arrivés depuis hier. Un nombreux clergé des paroisses environnantes et des diocèses voisins assistent aux cérémonies du jour. L'affluence des étrangers est aussi très considérable. A l'heure où le vapeur "Duchess of York" est arrivé ici, la consécration est déjà commencée. Les passagers ont été conduits en voiture au monastère de la Trappe. Le village d'Oka est en liesse Presque tous ses édifices sont pavoisés.

A ST-HYACINTHE

On evite une terrible conflagration

St Hyacinthe, Qué., 7—Peu s'en est fallu qu'une partie de la ville ne devint la proie des flammes. Le feu s'est déclaré dans les écuries de M. Reeves, hôtelier, vers 3.30 hrs p. m., dimanche. On ne sait quelle est l'origine de cet incendie, mais au moment où les pompiers arrivaient sur les lieux, les écuries étaient déjà en flammes, il semblait que tous les efforts tentés pour les éteindre seraient inutiles. Un épais nuage de fumée était étendu sur la ville et toute la population était rendue sur le théâtre de l'incendie. Un magasin de meubles peu éloigné des bâtisses incendiées a aussi été attaqué par les flammes. Dans l'un des hangars que le feu a détruits se trouvait une grande quantité de poudre qui contribuait beaucoup à activer les flammes.

Il a fallu aux pompiers deux heures de travail pour maîtriser l'incendie.

Les pertes sont couvertes par les assurances.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'il s'est écoulé vingt-et-un ans depuis que cette ville a été presque entièrement détruite par le feu. L'incendie s'était cette fois encore, déclaré le dimanche. Si celui d'hier avait eu lieu la nuit, on aurait eu à déplorer de plus grands désastres et peut-être un grand nombre de pertes de vie.

Notre police montee au Klondyke

Tenue en echec par cinq hommes

Les autorites devront faire un exemple

New-York, 7—Une dépêche spéciale de Juneau, au "World", dit : "Cinq hommes tiennent en échec un détachement de Police Montée canadienne, dimanche le 29 août dernier, de l'autre côté de White Pass. Ces hommes sont poursuivis pour avoir collecté des droits de douanes.

Malgré les efforts désespérés de la police, les cinq bandits n'ont pas encore été arrêtés.

Nomination a l'officiel

Les nominations suivantes apparaissent à l'officiel dans la "Gazette du Canada" ; James Morrow Walsh, commissaire du district de l'Yukon, surintendant de la police à cheval du Nord-Ouest Fred. C. Wade, avocat, de Winnipeg, greffier de la Cour Suprême des Territoires du Nord-Ouest pour le district judiciaire de l'Yukon, en remplacement de l'hon. Henry Aylmer, démissionnaire ; Charles Constantine, inspecteur de la police à cheval du Nord-Ouest, shérif du district de l'Yukon ; Bernard Louis Doyle, juge junior de la cour de comté de Huron, subrogé juge en amirauté de la cour d'échiquier du Canada, pour cette partie du district d'amirauté de Toronto, comprenant les comtés de Huron et de Bruce.

L'ARMEE RUSSE

La Russie dispose de 8 à 9 millions de combattants

Au moment où l'alliance entre la France et la Russie est définitivement conclue, il n'est pas inutile de rappeler de quelles forces militaires dispose le tsar. On arrive, pour l'effectif de guerre de tous les corps organisés de l'armée russe, au nombre considérable de 55,000 officiers, 2,758,000 hommes, 435,000 chevaux, 26,000 voitures et environ 5,000 bouches à feu. Quant à l'effectif de la milice, il se dérobe au calcul ; mais il est formidable, puisque, d'après les renseignements publiés par le ministre de l'intérieur russe le nombre moyen des jeunes gens classés annuellement dans cette réserve, est de 365,465, non compris, bien entendu, ceux qui sont réputés impropres à tout service ; il en résulte que depuis que la loi de 1874 a atteint tout son effet, en 1894, la Russie dispose de 8 à 9 millions de combattants.

On voit qu'au point de vue des effectifs, l'armée est largement partagée ; mais, par cela même que la population est considérable " 112 millions " et le territoire immense " l'empire russe en Asie et en Europe couvre le double de la superficie de l'Europe " ses forces sont difficiles à grouper. C'est en effet la grande difficulté pour l'armée russe d'obtenir une mobilisation rapide de ses troupes ; cependant déjà en 1881, les garnisons du sud-ouest étaient rapprochées de la Galicie ; le mouvement a continué de ce côté et s'est étendu en outre sur la frontière d'Allemagne où notamment, de grandes masses de cavalrie sont toujours réunies. Enfin, la mobilisation tend à se déplacer peu à peu vers le centre d'un croissant dont les extrémités sont comprises entre Saint-Pétersbourg et Odessa et on prépare activement l'embarquement des troupes qui constituent comme la réserve des forces russes au centre de l'empire vers Moscou ou Kazan. Comme d'autre part, l'activité des chefs de l'armée russe, au point de vue de la construction des voies ferrées, est loin de se ralentir, il y a lieu d'espérer que le temps est proche où la lenteur de la mobilisation russe sera très notablement atténuée, puisque cette armée se mobilisera en quelque sorte sur sa base de concentration ou dans son voisinage.

A tous ces moyens de défense considérables, il convient d'ajouter combien sont remarquables les qualités militaires de l'armée russe. Très reconnaissant de la moindre bonté que l'on a pour lui, n'ayant aucune exigence personnelle, le soldat russe supporte sans murmure les fatigues et les privations, et fait preuve, dans le combat, d'un courage et d'une témérité exemplaire. Aussi les relations entre les officiers et la troupe ont-elles un caractère de bonté d'une part, de sincère et respectueuse affection de l'autre. L'empereur et les officiers généraux sont les premiers à donner l'exemple de ces relations cordiales. On sait qu'en Russie le titre de " Petit Père " est donné par les soldats à leurs chefs. On salue toujours d'un " Bonjour, mes enfants," auquel les soldats répondent : " Nous vous souhaitons le même." Et tous les officiers imitent cet exemple salutaire. L'expression " Dieu protège le tsar ! " revient souvent dans la conversation des soldats.

Que de puissance et de promesses de victoire dans cette conception du soldat russe assimilant son pays à une grande famille et l'autorité du tsar à celle d'un père, autorité qui descend sur lui par différents échelons de la hiérarchie militaire ! Comment la discipline, envisagée sous cet aspect, ne serait-elle pas forte, spontanée, ardente au dévouement !

A ces dons, il faut ajouter encore une force de réistance physique et morale dont les preuves ne sont plus à faire, et qui classent le soldat russe parmi ceux qu'aucun obstacle, qu'aucun climat, qu'aucune souffrance ne peut rebuter. Aussi les généraux et les officiers russes, qui sont de "magnifiques entraîneurs d'hommes," ne manquent jamais d'exalter les qualités de leurs admirables soldats. Lorsqu'ils en parlent, il y a de la bravade dans leurs paroles, " tant déborde leur fierté légitime de commander à de tels hommes."

L'armee francaise

4,434,000 combattants

Le compte rendu récemment publié des opérations du recrutement permet d'établir l'état numérique des forces nationales françaises.

L'armée permanente, dont l'effectif entretenu compte 603,000 militaires de tous grades, rend, chaque année, à la vie civile 70,000 disponibles et 212,000 réservistes.

Les hommes en disponibilité restent deux ans dans cette position et peuvent être rappelés à l'activité par simple décision ministérielle, en sorte que l'armée active dispose en réalité de 743,000 soldats.

Les réservistes restent dix ans dans la réserve active, six ans dans l'armée territoriale et six ans dans la réserve territoriale.

En portant du chef originel de 212,000 hommes et en défalquant chaque année une perte de 2 p. c., selon l'évaluation généralement admise par les états-majors des armées européennes, on obtient les résultats suivants :

1,887,000 réservistes actifs : 10 contingents ;

957,000 territoriaux : 6 contingents ;

837,000 réservistes territoriaux : 6 contingents.

Si l'on ajoute à ces trois éléments de forces nationales les 743,000 soldats et disponibles de l'armée active, on arrive au total de 4,434,000 combattants ayant tous reçu une instruction militaire, dont les deux tiers pendant plus d'un an et un tiers pendant un an, et ayant entretenu cette instruction par des stages dans la réserve active et dans l'armée territoriale.

Il n'est aucune puissance en Europe qui, proportionnellement à sa population, fournisse un effort militaire aussi considérable.

Il convient d'observer que la mobilisation mettrait encore à la disposition de l'armée vingt-cinq contingents de 38,000 hommes classés dans les services auxiliaires, mais non instruits, ainsi que 230,000 conscrits de premier contingent à appeler.

Il faut noter en outre que, chaque année, les équipages de la flotte s'alimentent par l'inscription maritime et par les engagements volontaires ; qu'enfin, les troupes coloniales ont un recrutement spécial.

M. G. R. Renfrew, marchand de fourrures de cette ville, est mort à Shipley, Angleterre, à la résidence de sa fille, Madame A. Shawdan. Le défunt était parti de Québec, il y a environ quatre mois afin de se mettre sous les soins d'éminents médecins.

M. Renfrew était né à Québec en 1831, étant âgé par conséquent de 66 ans, et avait passé la plus grande partie de sa vie dans notre ville. M. Renfrew fit son début dans le commerce à Montréal, mais vint plus tard ouvrir un magasin à Québec en société avec M. John Henderson. Plus tard le défunt eu M. Marcoux comme associé et lorsque celui-ci se retira de la société, M. Renfrew s'adjoignit comme associé M. J. H. Holt, et Cie. Le défunt était directeur de la Banque de Québec, de la compagnie d'assurance de Québec contre le feu, et de la compagnie du gaz et vice-président du tramway électrique.

M. Renfrew laisse une veuve et six enfants : mesdames W. Showdan, E. Schwartz et C. H. MacFarlane et MM. A. E. Renfrew de Toronto et Walter et Gordon.

VEGETARISME INTRANSIGEANT

Il est des végétariens, à l'exemple de M. Sarcey, qui ne boudent ni devant les oeufs, ni devant le poisson, ni devant les légumes apprêtées au gras. Aussi les flétrit-on du nom de " modérés."

Les " avancés " proscrivent tout aliment gras, mais acceptent toute espèce de légumes cuits ou crus. La cuisine reste pour eux un art, à condition de proscrire le beurre et de le remplacer par l'huile.

Mais une troisime secte de végétariens, celle des " exaltés," va beaucoup plus loin.

Partant de ce principe que le singe est de tous les mamifères celui dont la constitution présente avec la nôtre le plus d'analogies, ils en infèrent que la nourriture qui convient le mieux à l'homme doit être celle de son aïeul prétendu. Ayant constaté que le singe ne boit pas en mangeant, qu'il se nourrit de fruits secs ou frais à l'exclusion de tous légumes, ils ont fondé à New-York la Société d'alimentation naturelle, " Naurel food Society," qui a déjà recruté des milliers d'adhérents. Ses membres vivent de noix, de cerises, d'amandes, de raisins. Les farineux leur inspirent une haine farouche ; car ils les accusent d'engendrer les maladies nerveuses et de " hâter l'ossification du système, ce qui est le symptôme précurseur de la mort." Même haine pour les légumes, plus pernicieux que la viande, à leur avis.

La " Revue britannique," à ce sujet, constate que le végétarisme est une source d'économie et de santé, et que ses bons effets se remarquent surtout chez les ivrognes et les... gens de lettres. Les premiers boivent moins ; les seconds écrivent davantage. C'est donc tout bénéfice ; la perte est pour les marchands de vin, et peut-être aussi pour les docteurs.

L'Instruction Publique

Dans la province de Québec

Que de fois n'a-t-on pas reproché aux Canadiens-français d'être un peuple sans culture intellectuelle. Le fait est que le recensement de 1891, préparé et publié par le gouvernement fédéral, et contre lequel certaines statistiques relatives à l'élément français ont donné lieu à de si justes critiques, a mis au jour l'infériorité de la province de Québec en ce qui est de la diffusion des connaissances élémentaires. Il a établi que des huit provinces qui forment la confédération, la province française est celle qui, de beaucoup, renferme la plus *forte proportion d'illettrés*, c'est-à-dire de personns ne sachant ni lire ni écrire.

La publicité donnée à ces faits et à d'autres de même nature a été le signal d'une discussion très vive dans la presse. Les organes de l'opposition en ont fait le sujet d'une campagne en règle contre le gouvernement provincial. Quelques feuilles libérales y ont trouvé un prétexte nouveau à fronder les évêques, qui dominent au Conseil de l'Instruction publique. La presse officielle a riposté avec vigueur, tout en admettant, dans bien des cas, l'urgence de certaines réformes.

Mais la discussion a roulé principalement sur le côté politique et technique de la question de l'éducation. On s'en est pris au faible degré d'instruction des Canadiens-français, tour-à-tour au rouage central, au corps enseignant, aux méthodes, aux livres en usage, à toute l'organisation scolaire.

Or il ressort d'une étude que M. Léon Gérin, économiste distingué, vient de publier dans la grande revue française " La Science Sociale " (livraison de juin 1897), que cela ne forme qu'un des petits côtés de la question.

" En dehors du mécanisme politique, dit M. Gérin, en dehors des préceptes pédagogiques, il est un ordre de faits de la vie privée (conditions d'existence, régime du travail, relations de voisinage, traditions familiales) dont il faut d'abord se rendre un compte parfait, si l'on veut avoir l'intelligence claire de la situation, des influences qui l'on produite ainsi que la nature des réformes désirables.

" C'est ce que m'a bien démontré une enquête que j'ai poursuivie récemment à l'aide de cette incomparable méthode d'observation sociale ébauchée par Le Play, élargie et précisée par M. de Tourville.

" Il se manifeste, ajoute-t-il plus loin, un lien étroit entre le degré d'instruction de chaque comté ou ville et son état social. Deux grandes influences, tantôt opposées et tantôt concordantes, déterminant le rang de chaque comté ou ville au tableau des illettrés. En premier lieu, le régime actuel du travail des divers groupes de la population ; en second lieu, les traditions familiales, traces laissées par les régimes antérieurs du travail que ces groupes ont exercés. "

* * *

M. Gérin a fait porter ses observations sur la catégorie des enfants en âge de fréquenter l'école ou qui viennent de la quitter, celles des personnes de 10 à 19 ans, et il donne le tableau des huit provinces avec leurs comtés respectifs dans l'ordre de la progression croissante des illettrés.

D'abord vient la province de Québec qui commence par Rouville, avec 6.7 pour cent, et se termine par le Saguenay, avec 60.6 pour cent.

Puis, Ontario, commençant par Perth-Sud, avec 1.0 pour cent, et finissant par Nipissing avec 24.2 pour cent.

Ensuite la Nouvelle-Ecosse, dont les extrêmes sont : Colchester 3.1 p. c., et Richmond 24.0 p. c.

Le Nouveau-Brunswick : Charlotte, 20 p. c. Victoria, 43.6 p. c.

Ile du Prince-Edouard : Queen, 3.1 p. c., Prince, 7.2 p. c.

Colombie Britannique : Victoria, 3.2 p. c., Caribou, 74.7 p. c.

Manitoba : Selkirk, 3.1 p. c., Lisgar, 9.4 p. c.

Territoires : Assiniboine-Ouest, 7.6 p. c., Saskatchewan, 31.9 p. c.

Or, poursuit M. Gérin, l'examen attentif de ce tableau fournit une constatation intéressante : c'est que le classement des comtés ne se fait pas au hasard, mais bien d'après certaines règles fixes facilement saisissables. En d'autres termes, il se manifeste un lien étroit entre le degré d'instruction de chaque comté ou ville et son état social.

Les deux grandes influences, tantôt opposées et tantôt concordantes, qui détermine le rang de chaque comté ou ville au tableau des illettrés sont, selon lui :

En premier lieu, le régime actuel du travail des divers groupes de la population.

En second lieu, les traditions familiales, traces laissées par les régimes antérieurs du travail que ces groupes ont traversés.

Il constate que les comtés qui sont le plus dépendants de la pêche sont aussi ceux qui renferment le plus d'illettrés.

Saguenay avec plus de 60 pour cent et Gaspé avec plus de 33 pour cent d'illettrés sont les deux comtés de pêche par excellence de la province de Québec.

Il en est de même des comtés de Richmond et Guysborough, dans la Nouvelle-Ecosse, avec 24.0 et 16.5 p. c., de Gloucester et Kent, dans le Nouveau-Brunswick, avec 36.1 p. c., et 26.9 p. c., de Vancouver et de New-Westminster, dans la Colombie Britannique, avec 29.1 et 18.5 p. c.

Ainsi, règle générale, la pêche maritime n'est pas favorable au développement de l'instruction populaire.

Toutefois, cette rgle souffre des exceptions et en assez grand nombre. Elle s'applique surtout aux comtés comme le Saguenay, où il n'y a presque pas de culture, d'industrie, de commerce et où la population des pêcheurs se trouve disséminée le long de la côte.

La faible densité et la pauvreté de cette population, son genre de vie très simple, ses méthodes de pêche surannées ne lui fournissent ni l'impulsion morale vers l'instruction, ni les ressources matérielles requises pour le maintien des écoles.

Après les comtés de pêche, ceux qui fournissent les plus forts contigents d'illettrés sont les comtés d'exploitation forestière et minière.

Tous les comtés où le travail, soit des scieries, soit des chantiers, soit des deux réunis, est plus ou moins dominant, tendent à demeurer à un niveau inférieur d'instruction, à moins d'une action très énergique exercée dans leur milieu. Tels sont Pontiac, Argenteuil, St-Maurice et les autres comtés de la rive nord du Saint-Laurent, lesquels par leur extrémité septentrionale, s'avancent sur le plateau laurentien.

En troisième lieu, viennent les comtés de défrichement et de culture isolée.

Dans le travail du défricheur, rien ne pousse vers l'instruction. Le défricheur au Canada est pauvre ; il s'engage dans l'épaisse forêt, ayant souvent pour seul bien sa hache et des provisions pour quelques mois. Il abat chaque année quelques acres de forêt, traîne à la rivière ou à la scierie voisine les plus belles pièces de bois, tasse et brûle les morceaux restés sur le champ, loue ses services temporairement à titre de journalier dans les chantiers à bois. Et, dans la suite des années,—si la misère et les dettes ne l'ont point contraint à émigrer vers la ville,—il lui faut encore nettoyer le sol hérissé de souches et de roches.

* * *

La culture proprement dite reste à l'état rudimentaire : à peine quelques récoltes de grains et de fourrages prises dans les premières années sur la cendre des " brûlés," sans le secours de la charrue. Ces travaux rudes et primitifs se rapprochent à certains égards de la simple récolte ; comme celle-ci, ils n'assurent ni l'aisance ni la stabilité, et en cela exercent une influence déprimante. C'est la lutte corps à corps de l'homme pauvre et mal armé contre la nature, lutte d'où il s'estime heureux de sortir avec la vie sauve. Dans son existence, tout, hors l'absolu nécessaire, est mis de côté, et l'instruction est pour lui un luxe défendu.

Après avoir comparé la région des Trois-Rivières à la région de Montréal et à celle de Québec, au point de vue agricole, M. Gérin fait les réflexions suivantes :

Au point de vue commercial, Trois-Rivières est, des trois régions, la moins bien située. Québec, et encore plus Montréal, doivent à leur position géographique aux points extrêmes de la vallée, l'un à l'entrée de l'océan, l'autre à la porte du marché américain, d'être les aboutissements de grandes entreprises de transports. Trois-Rivières n'est qu'un arrêt sur la rive. Hors cette grande industrie forestière primitive du Saint-Martin (qui s'en va aujourd'hui déclinant) rien n'a pu attirer là les capitaux et l'initiative. Les campagnes de ce district ont été les dernières à recevoir les voies ferrées. Dans le plus grand nombre des paroisses le commerce, jusqu'à ces derniers temps, n'a guère trouvé à s'alimenter, et, encore aujourd'hui, c'est le petit commerce qui domine, lorsque commerce il y a.

Bref, dérobé au mouvement commercial par le voisinage absorbant de Québec et de Montréal, resserré de toutes parts entre ses coteaux à culture modeste, Trois-Rivières est un milieu quasi fermé, comme le témoigne bien chez lui la conservation tout à fait remarquable des anciens usages et des anciennes idées. Et l'on peut voir que, dans ce district de culture isolée, à l'exception de la petite ville de Trois-Rivières, toutes les divisons renferment plus, et très souvent beaucoup plus, que le nombre moyen d'illettrés dans l'ensemble de la province.

Enfin M. Guérin arrive aux comtés de culture commerciale et aux villes de commerce, où la population est plus dense et où le genre d'occupations exige et conséquemment produit un niveau d'instruction plus élevé.

Il est clairement démontré que les causes sociales, le régime de travail, le groupement des familles et les phénomènes de colonisation des terres nouvelles, expliquent en grande partie l'infériorité que la statistique attribue en matière d'instruction à la province de Québec. Chaque fois que la condition sociale s'égalise dans n'importe quelle partie du Canada, le niveau scolaire se rapproche, et c'est dans le fait que notre population est employée à la pêche maritime, à l'exploitation forestière primitive et au défrichement dans une plus large proportion que celle de n'importe quelle autre province, que nous devons pricipalement rechercher les causes de son infériorité relative en ce qui concerne son instruction.

ORDINATIONS

Le 28 août, dans sa chapelle privée, Mgr l'archevêque de Montréal a ordonné :

Tonsurés.—MM. J. Hébert, E. Desroches, L. Giard, H. Maguan et R. Sylvestre, du diocèse de Montréal.

Le 29 août, dans l'église de St-Louis de France, par Mgr l'archevêque ont été ordonnés :

Minorés.—MM. Z. Jodoin, E. Dugas, A. Berthiaume et C. Berthiaume, du diocèse de Montréal.

Diacres.—MM. A. Cadot, J. A. Perreault, M. Beaudoin, J. Forget, J. Verschelden, du diocèse de diocèse de Montréal ; et R. Bellerose, des clercs de St-Viateur.

Prêtres.—MM. Ducharme et A. Dosthaler, des clercs de St-Viateur.

CE DRAME SUR LE FLEUVE

La chaloupe de M. Giguere aurait ete volee

PAR TROIS JEUNES GENS

Qui sont disparus mysterieusement

Lavaltrie, 3—Relativement à cette chaloupe trouvée dernièrement sur le lac St-Pierre, voici tous les renseignements qu'il est possible d'obtenir à Lavaltrie. Cette chaloupe est la propriété du département de la marine et des pêcheries et était pour le service des Phares, dont M. Denis Giguére est le gardien. Ce dernier y avait fait inscrire son nom avec le mot "Canadienne" sur l'autre côté.

Cette chaloupe, quoique tenue continuellement au cadenas, a été volée avec deux paires de rames, un aviron et d'autres agrès, dans la nuit du 23 au 24 juillet dernier. Les rames, etc., ont été prises dans un petit hangar qui était à proximité et qui était aussi fermé à clef. Les voleurs avaient brisé les deux cadenas pour s'en emparer. Le matin du vol, M. Giguère a trouvé à la porte du hangar où étaient les rames, un outil en fer pouvant servir de mèche,

Dans la même nuit, un des châssis du hangar de la Cie R. et O., sur le quai de Lavaltrie, a été brisé, mais il n'y avait là rien à prendre.

Aussi dans la même nuit, deux laiteries dans le village ont été enfoncées et différents camestibles enlevés. A la porte d'une de ces laiteries, il a été trouvé le matin suivant, un bâton muni d'une corde et pouvant servir de casse-tête.

La veille de ce jour, on avait vu rôder dans le voisinage trois jeunes individus, à mine suspecte et tout à fait étrangers à la localité. Ils étaient arrivés à Lavaltrie par le grand chemin venant de St-Sulpice.

A dix heures du soir, dans la nuit du vol, ils ont été vus par plusieurs personnes dans les rues du village. On a supposé tout de suite qu'ils étaient l'auteur de ces vols.

Un fait important qui confirme cette supposition, c'est que M. Denis Giguère, en faisant le lendemain des recherches, a appris au village de Lanoraie qu'on avait vu descendre ce matin là, vers les 5 heures une chaloupe peints en rouge et montée par trois hommes. Un peu plus tard dans la matinée, on les a vus vis-à-vis Dautray se dirigeant vers les îles de Sorel. Mais on a pu découvrir rien de plus. Qu'est-il advenu de ces gens depuis le 24 juillet ? Tout le monde l'ignore.

La chaloupe a été retrouvée le dimanche suivant, brisée et à demi remplie d'eau. Elle contenait des vêtements percés de balles.

La politique rouge

ET LES CATHOLIQUES

La "Catholic Register," de Toronto, répondant à certaines provocations du "Globe," le grand organe ministériel ontarien démontre que le gouvernement Laurier-Tarte semble s'être appliqué, depuis les quinze mois qu'il est en office, à chasser du service civil tous les employés catholiques. Notre confrère, dit la "Minerve", étalit que la section catholique de l'électorat canadien serait bien justifiable de tenir rigueur à cette administration pour l'injustice flagrante avec laquelle ses coreligionnaires ont été traités.

Procédant ensuite à particulariser certains cas, le "Catholic Register" en trouve à citer une longue liste.

Au pénitencier de Kingston, dit-il, une commission partisane a privé de leurs moyens d'existence les catholiques suivants qui s'y trouvaient, à la satisfaction de tous, sous la précédente administration : Wm. Sullivan, assistant-préfet, P. O'Donnell, garde-magasin, James Devlin, ingénieur.

Il est bien vrai que ces messieurs avaient été mis en accusation en même temps que le préfet Metcalf. Mais celui-ci a échappé à la guillotine parce qu'il était orangiste et qu'il avait, de ce chef, de puissantes ficelles politiques à faire jouer. Pourtant, la commission recommandait son renvoi d'abord, celui des autres ensuite. L'orangiste reste en place et les catholiques sont exécutés tous, sans merci, par notre prétendu gouvernement de "droits égaux !"

On n'a trouvé aucun reproche à faire contre P. Hurley, gardien du bassin de carénage à Kingston. On ne l'en a pas moins exécuté : il était catholique.

A Kingston toujours, au collège Militaire Royal, les sergents Leyden et Brogan, le jardinier Saunders, absolument sans reproches, sauf celui d'être catholiques, sont renvoyés et remplacés par des protestants, dans le cas de Saunders au moins.

James McGlynn, gardien des pêcheries à l'île Wolfe, un autre catholique, est chassé de son emploi, sous prétexte de partisanmrie offensive, en juin 1896, bien qu'il n'y ait pas eu d'élection dans ce comté, à ce moment-là. Un Patron-orangiste, sans doute non-partisan (?...) est mis à sa place.

Le cas le plus criant est peut être celui de M. D. McAllister, de Cobourg, un catholique toujours, renvoyé sans aucune explication, après vingt ans de bons et loyaux services. Cet acte d'arbitraire a soulevé un mouvement général de réprobation dans la ville de Cobourg. Libéraux comme conservateurs ont signé, en masse, une protestation indignée adressée au ministre des douanes. Rien n'y a fait.

Les catholiques, déclare le "Catholic Register," après cette lugubre énumération, ne réclament pas, en tant que catholiques, un droit spécial aux emplois salariés du gouvernement. C'est la prétention du "Globe." Elle est insensée autant que malhonnête. Ce à quoi les catholiques s'opposent c'est à se voir expulsés du service public pour la simple raison qu'ils sont catholiques.

Le confrère reproche avec amertume au gouvernement Laurier-Tarte d'avoir adopté à l'égard des catholiques les principes et les méthodes des P. P. A.

"Sous le gouvernement conservateur, conclut-il, nous n'avions pas, en fait de patronage, tout ce à quoi nous pouvions prétendre, mais, néanmoins, nous avions justice. Les libéraux s'appliquent avec persistance à exclure du service public tous les catholiques qui y avaient installés les conservateurs !"...

S yez prudents

C'est une précaution sage que d'avoir toujours à la maison un flacon de BAUME RHUMAL en cas de rhume, grippe ou bronchite. On en obtient des résultats surprenants. En vente partout, 25 cents.

LES FUREURS

DE MAITRE ISRAEL

On lit dans la "Patrie" :

"M. Royal, M. Chapais, etc., représentent la bigoterie, l'intolérance, l'étroitesse de vues, la diffamation, l'absence de patriotisme, la haine jalouse, le dépit, les préjugés les plus vilains, la négation du droit des foules de se gouverner elles-mêmes."

Cela, c'est du Tarte pur et sans mélange. La marque de fabrique y est : "le droit des foules de se gouverner elles-mêmes."

Il est évident que, dans l'opinion de M. Tarte, le directeur de ce journal représente une masse de détestables choses ! Quelle formidable énumération ! bigoterie, haine, diffamation, intolérance, etc.

Sans compter la négation du "droit des foules" !

Toutefois, nous demandons humblement—pas à M. Tarte mais à nos lecteurs—la permission de distinguer.

Si maître Joseph-Israël entend par "bigoterie" la soumission à l'Eglise par "intolérance" l'aversion pour les fausses doctrines et les faux docteurs, par "étroitesse de vues" le souci de la logique et de la dignité personnelle, par "diffamation" la vérité dite aux coquins de son espèce, par "l'absence de patriotisme" le refus de proclamer patriotes des traîtres de son acabit, par la "haine jalouse" le mépris inénarrable que nous éprouvons pour les vils caractères dont il est le prototype, par le "dépit" la constance dans la défaite et la persévérance dans la lutte, enfin par la "négation du droit des foules" notre désir de voir les foules suivre leurs guides naturels au lieu de se laisser berner par des saltimbanques ; si c'est dans ce sens que l'on doit prendre l'énumération de M. Tarte, alors le directeur de ce journal confesse jugement sans chicaner. Il est coupable de tous ces crimes, et qui plus est coupable impénitent.

Comme on le voit, tout dépend de l'interprétation.

Nous ne rétorquerons pas en énumérant tout ce que M. Tarte représente. Ce serait long, fastidieux et repoussant.

Nous nous bornerons à dire en trois mots ce qu'il ne représente pas. Il ne représente pas la vérité, il ne représente pas l'honneur, il ne représente pas la foi.

Et, pour achever l'esquisse, il ne possède pas et ne possédera jamais, ce qui—monstrueuse antithèse,—fait l'objet de son désir passionné, au milieu de sa fange : l'estime des honnêtes gens !

Mort de Mgr Lemmens

Eveque de Vancouver

Une dépêche de Victoria, Colombie anglaise, annonce la mort de l'évêque de Vancouver dans les termes suivants :

"La nouvelle de la mort de Mgr Lemmens, décédé aujourd'hui au Guatémala, a causé un deuil général dans toutes les classes de la société. Mgr Lemmens était aimé de tous. Il était allé passer l'hiver au Guatémala pour sa santé. Il était né le 3 juin 1850 à Schimmert, Hollande. Il fut ordonné prêtre à Bruxelles en 1875, après avoir étudié la théologie à Luyxn, Belgique.

"Il vint à Victoria l'année suivante et fut missionnaire chez les sauvages. Il succéda à Mgr Seghers comme évêque de l'île de Vancouver. C'était un homme de grands talents et il avait une connaissance profonde du caractère des sauvages.

Plus d'exiles en Siberie

Londres, 1—Le "Chronicle" assure, sous l'autorité du ministre de l'Intérieur de Russie, que le tsar est décidé d'abolir la déportation en Sibérie et d'ériger des prisons centrales en Russie même. Le changement se fera dans un an.

La recherche de l'or

Dernieres nouvelles du Klondyke

Approvisionnement des mineurs

Pour donner une idée du développement de la ville de Dawson City, on doit dire qu'au 1er septembre 1896, il n'y avait que 2 maisons, un entrepôt et une scierie,

Jos Leduc, le fondateur, vendait ses lots de $5 à 20 chacun. Au mois de juillet dernier, il y evait plus de 5000 personnes dans la ville et les lots s'y vendaient de $8,000 à 1,000 chacun.

Les chiens à Dawson City se vendent au poids ; $1 la livre.

Le saumon vaut $20 la pièce.

La pension est de $1.50 à $6.00 par jour et est fort ordinaire à ces prix.

On ne croit pas qu'il y aura la moitié assez de vivres à Dawson City pour nourrir la population.

A la crique Victoria, un tributaire du Bonanza qui s'y déverse au claim 43, on a fait de riches découvertes d'or.

Une foule d'autres criques ont été découvertes et prospectées.

Victoria, C. A., à—Le steamer "Islander" arrivé ici dimanche, apporte la nouvelle que quatre mineurs se sont noyés entre Juneau et Kakgna, durant une tempête.

Juneau, par voie de la Colombie Anglaise, 4—M. McKay, qui vient d'arriver de Juneau, Alaska, dit que les dernières découvertes d'or ont été faites dans la crique Victoria et dans la crique de l'Ours, vers le 10 juillet. On s'attend à y trouver autant de richesses que dans les criques Eldorado et Bonanza, lorsqu'on aura atteint le lit de roc. L'ouverture de la crique Victoria a rapporté $22 par "pan." Elle comprend environ 20 "claims." Les deux nouvelles criques ont été envahies aussitôt par les chercheurs d'or, ainsi que les collines environnantes qui sont aussi très riches en minerai.

L'or est si abondant à Dawson City qu'on met en sac ou en bidons comme le charbon ou les pommes de terre. Les propriétaires, cependant, ont l'œil ouvert. Si un voleur était surpris, on le prendrait d'abord et on lui ferait son procès ensuite.

M. McKay dit que les compagnies ont d'immenses quantités de provisions en magasin à Dawson, mais que, avant la fin de l'hiver, les acheteurs devront payer les prix qu'il plaira aux vendeurs de fixer. Lors de son départ, la farine valait 12 centins la livre ; le bacon, 40 centins ; les oranges, de 25 centins à $2 chacune ; les œufs, $1 chacun. Ces prix ne sont pas exorbitants pour des gens qui possèdent tant d'or. M. McKay raconte qu'un mineur, qui revenait, affamé, du travail, a mangé 22 oeufs en un seul repas, ce qui a coûté $22.

La poudre d'or est estimée à $27 l'once, à Dawson, mais le gouvernement ne paie que $16.

M. McKay rapporte que les mineurs sont de plus en plus mécontents de la manière dont Dawson City et ses environs sont administrés et des taxes qu'on leur impose. Le moindre acte arbitraire au gouvernement, dit-il, souleverait une révolte.

Les buvettes ne ferment pas, à Dawson, et les consommations se paient en poudre d'or. M. McKay a vu un homme inviter à boire tous ceux qui étaient présents et payer $250 par "traite". Le jeu est continuellement ouvert. Les croupiers ont $15 par jour.

Au départ de M. McKay, la population de Dawson était de 4,000. Elle devait être de 5,000 au bout de deux semaines. L'année dernière, c'était un désert inhabité.

D'après M. McKay le marché matrimonial de Dawson City n'a pas de rival au monde. L'élément féminin au Klondike est aussi rare que l'or est abondant. Il croit, avec ses compagnons, que n'importe quelle jeune fille peut, 30 minutes après son arrivée à Dawson City, trouver un époux prêt à lui donner en dot des millieurs de dollars de poudre ou de pépites d'or. Dans bien des cas des jeunes filles se sont litteralement vues mises à l'enchère par des épouseurs prêts à mettre leurs fortunes à leur disposition. Une demoiselle Gussie Lamore, anciennement de Juneau, est devenue la femme de "Swift Water Bill" qui possède le claim No 13 sur le crique Eldorado.

Violet Raymond, une actrice de vaudeville, a trouvé mari à première vue. Elle est la princesse du nouveau territoire.

Son mari est Italien et se fait appeler le prince Antone. Il n'y a qu'une seule femme au Klondyke qui a résisté aux offres du mariage. Elle porte des bloomers, un gilet de "dude" et veut voter.

La nouvelle de l'expédition récente de pépites d'or, au montant de $3,500,000 est confirmée. Un commerçant de cette ville du nom de C. H. Adsit, a reçu la confirmation de cette nouvelle, d'un M. Kerr, de Dawson City. L'or à Dawson City est en telle abondance, que des hôteliers font $2,000 de recettes par jour, et que de simples garçons de salle se font des pourboires de plus de $100 tous les jours.

Il est presque impossible d'aller prospecter maintenant, car les bois sont en feu et les moustiques aussi nombreux que les poils sur le dos d'un chien.

New-York, 1—Deux excentriques chercheurs d'or ont effectué leur départ pour le Klondyke, hier, dans un automobile nouveau genre, avec lequel ils comptent franchir sans arrêt, fleuves, lacs, rivières, routes, montagnes, etc. Il s'agit d'une embarcation montée sur deux béquilles. Dans l'embarcation les mineurs ont placé des vivres et leurs appareils de campement. Ce qu'il y a de plus singulier en ceci, c'est qu'un des voyageurs n'a qu'une jambe. C'est lui qui a préparé l'équipage, qui doit le transporter au Klondike. C'est un mécanicien habile et remplie d'énergie. Les deux chercheurs d'or savent que le voyage sera long, mais ils ont ferme espoir d'arriver à bon terme. Ils s'arrêteront dans les principales villes des Etats-Unis et se rendront ensuite directement par terre jusqu'à Seattle.

Lac Bennett, via Seattle, 31—Un nommé Cleveland, qui avait transporté à Skagway le corps d'un noyé, avait demandé $10 pour sa peine. Comme personne ne le payait, il s'est emparé d'un billet de $10 qui était dans la poche du défunt. Indignés de cette manière d'agir, les mineurs se sont assemblés et Cleveland a reçu l'ordre de quitter le pays dans les trois heures suivantes. Il est parti pour Juneau.

Dans un pays comme celui-là, les mineurs sont d'avis qu'ils leur faut une justice sommaire. Il y a environ un mois, un individu qui avait commis plusieurs vols à Dyea, fit tomber les soupçons sur un autre homme, en cachant des objets volés sous sa tente. Celui ci fut traduit devant le conseil des mineurs, et, trouvé coupable malgré ses protestations, il reçut l'ordre de partir.

Les vols continuèrent cependant, et finalement, leur véritable auteur fut pris et sa honteuse conduite fut connue. Un tribunal de mineurs fut formé et celui qui parlait pour la poursuite, demanda l'application de la peine de mort. Tous les mineurs présents eurent à se prononcer; 36 demandèrent la mort du coupable, et 37 son expulsion. Une seule voix lui sauva la vie.

LE TRISTE ROMAN

D'une pauvre petite abandonnee

ns parents, sans amis, sans asile

La malheureuse fillette actuellement a Montreal

Ste Marthe, 1—Le paisible village de Ste-Marthe a été mis en émoi, la semaine dernière, à la nouvelle qu'une pauvre enfant abandonnée, âgée de 10 ans, avait été recueillie par une dame Bissonnette de cette paroisse. On conçoit facilement l'excitation qu'un tel évènement causa dans la paroisse. Chacun voulant voir et interroger l'enfant, si bien que M. Sauriol, le digne curé, voulant soustraire la malheureuse à une telle curiosité, la fit venir à son presbytère et lui prodigua les soins que nécessitaient sa grande faiblesse et son état de dénuement complet.

Voici la navrante histoire que raconta l'enfant, qui dit se nommer Martha King. Elevée en Angleterre par une société de secours, elle fut amenée au Canada à l'âge de six ans et confiée aux soins d'une famille de Drummondville. Elle ne se connait aucun parent. Pendant deux ans elle demeura avec cette brave famille qui l'entoura de soins et de tendresses. En 1895, la brave femme mourut, et force fut à la jeune Martha de chercher un autre refuge. Le Rév. M. Fox, le directeur de l'immigration des orphelins anglais, la plaça alors dans une famille écossaise de Ogdesburg, Ont. Malheureusement, cette famille était aussi cruelle que la famille de Drummondville était bonne. Pendant deux ans, la malheureuse enfant fut en butte aux plus durs traitements, jusqu'à ce que, exaspérée, elle s'enfuit de ce toit inhospitalier pour chercher un refuge ailleurs. Craintive et timide, elle marcha au hasard, n'osant se présenter nulle part, courant sous les arbres, et mangeant pour se soutenir, les fruits qu'elle cueillait le long de chemin. Elle marcha ainsi pendant deux jours, jusqu'à ce que, épuisée, elle vint tomber inanimée sur la route qui conduit à Glen Robertson. Un cultivateur passant en voiture la recueillit et la conduisi à l'hôtel. Deux jours plus tard, un certain commis voyageur la prit avec lui pour l'amener à Montréal. Il la laissa pourtant en route, ne se souciant pas, probablement, de prodiguer davantage ses soins à la malheureuse enfant. C'est là que Mme Bissonnette la recueillit pour la transférer ensuite à M. le curé.

Celui-ci, après avoir pourvu l'enfant de tout ce qui lui était nécessaire, l'a fait conduire à Montréal, et les autorités de l'archevêché ont obtenu un asile pour elle au Refuge des Orphelins.

Voilà, brièvement, la triste histoire de cette enfant qui, au début de la vie, se voit en butte à toutes les peines. Sa sombre destinée est bien faite pour attendrir les cœurs les plus froids—sans parents, sans amis, sans asile, voilà certes une situation peu propre à donner le sourire sur les lèvres d'un enfant de 10 ans.

Sir Wilfrid aux Trois-Rivieres

Voici comment le *Trifluvien* signale le passage de Sir Wilfrid Laurier à la ville des Trois-Rivières :

"Les libéraux de cette ville ont obtenu un succès de curiosité dans la réception qu'ils ont organisée en faveur de Sir Wilfrid Laurier. En mettant à contribution le crieur public, la grosse caisse, la proclamation d'une fête civique, le racolement à la campagne, ils ont réussi à grouper beaucoup de curieux autour de l'étrangeté qui a nom Sir Wilfrid Laurier.

"Mais tout ce monde manquait naturellement d'enthousiasme et de spontanéité. D'abord, notre population n'y voyait pas ses vrais chefs, car les conservateurs en vue, les conservateurs militants se sont tous abstenus d'y prendre part. Ensuite la réception était une affaire en quelque sorte officielle, où il y a toujours plus de formalisme que d'entrain et de chaleur. Enfin, le comité avait fait preuve d'une mesquinerie dont plus d'un libéral s'est senti humilié.

"Piètre affaire, en somme, et qui ne laissera ici ni trace, ni souvenir. On a emmené le premier ministre sur le quai, on lui a présenté une adresse, une jeune Américaine lui a présenté un bouquet, le premier ministre a répondu, et.... il est reparti, sans même inviter le maire à lui tenir compagnie à bord du *Druid*, ce qui a été remarqué et commenté, paraît-il.

"Nous croyons donc traduire l'opinion générale, même celle de beaucoup de libéraux, en répétant le mot d'une femme d'esprit : "Puisque la réception ne devait pas être plus brillante que cela, on eût mieux fait de laisser Sir Wilfrid passer tout droit."

"Mais le comité n'avait pas l'argent, lui fit on remarquer.

"Point n'est besoin d'argent pour crier, répondit-elle.

"Voilà. Et l'on n'a pas crié."

FAITS DIVERS

MORT DANS UN CHAR

Un jeune enfant de 18 mois de M. Rochette, employé chez M. Blais, forgeron de la rue St Jean, est mort hier dans un char du Pacifique qui descendait de Montréal à Québec.

TOMBÉE D'UNE GALERIE

Une petite fille de M. Arthur Brunet, rue Champlain, est tombée d'une galerie de la résidence de son père, une hauteur d'une quarantaine de pieds.

Chose assez étonnante, elle n'a eu aucun membre cassé ; elle seuffre cependant de lésions internes.

TRAVAUX A UNE EGLISE

On agrandira prochainement l'église et le presbytère de St-Edouard de Frampton et on leur fera subir en même temps des réparations à l'extérieur et à l'intérieur. M. David Ouellet, architecte de cette ville, est à préparer les plans de ces travaux.

NOUVELLES RELIGIEUSES

MM. les abbés Paradis, vicaire de St Roch, Eug. Laflamme, prêtre du collège de Lévis, et Hallé, ecclésiastique de troisième année du même collège, partiront prochainement pour aller étudier à Rome au Collège Canadien.

—M. le curé de Fafard de St Joseph de Lévis a quitté le couvent de St-Joseph où il se faisait soigner, pour reprendre la direction de la cure de cette paroisse.

UNE PROTESTATION

M. William Kirby, l'auteur du roman "Le chien d'or", écrit à sir James Lemoine une lettre pour protester contre la démolition de la porte St Jean et la démolition projetée des fortifications en face de l'Esplanade. Il qualifie de vandalisme la démolition de ces reliques historiques. Il ajoute qu'en se débarrassant de ce qu'on appelle à tort une vieillerie, Québec se fait à lui même un tort incalculable.

ARRETER LE SANG D'UNE BLESSURE GRAVE

Tout ouvrier est exposé à se blesser de façon à provoquer une grande effusion de sang. Dans la plupart des cas, le blessé et ceux qui l'entourent ne savent que faire pour arrêter le sang en attendant l'arrivée du médecin. Voici comment il faut agir : Simplement tremper un peu de ouate dans de l'eau pure, mais chaude, et l'apliquer sur la blessure. Le succès est merveilleux ; même lorsqu'une veine est blessée, le sang cesse de couler. L'application de ouate sèche ou trempée dans l'eau froide n'a pas une action aussi prononcée.

LE PRINCE DE GALLES

Du *Figaro*, de Paris :

Est-ce bien réellement une déconvenue qu'aura essuyée l'héritier de la couronne d'Angleterre en constatant, l'autre jour, par le manifeste jubilaire de la reine Victoria, son auguste mère, qu'elle priait Dieu "de bénir ses sujets et de lui permettre d'accomplir, "aussi longtemps que durera sa vie," ses devoirs envers eux" ? Je ne le crois pas. Le bruit de l'abdication prochaine de la Reine, après les fêtes inoubliables dont elle vient d'être l'objet, ne pouvait être que le produit de la fantaisie et de l'inconvenance ; de plus, l'obscurité des feuilles qui l'avaient jeté dans la circulation, à ce moment, de l'autre côté du détroit, aurait dû mettre le public français en garde, je ne dirai pas seulement contre leur fausseté, mais contre leur vraisemblance.

Les souverains qui, en pleine possession de leur intelligence et de leur prestige, ont poussé l'héroïsme jusqu'à renoncer spontanément au pouvoir, sont rares dans l'histoire. On cite bien un empereur romain qui, dégoûté soudainement du monde, abandonna le culte de la politique pour celui des laitues ; on invoque aussi le précédent de Charles-Quint qui chercha, par un caprice de sa destinée, le repos dans le couvent de SaintJust ; mais, à ces deux exceptions près, il est de règle invariable que les monarques meurent sur le trône où ils ont été élevés, à moins que leurs sujets ne les en fassent descendre violemment. Même s'ils sont malades et tombent dans l'impotence physique et morale, la raison d'Etat sagement comprise exige qu'on attende leur rétablissement ou leur mort avec l'adjonction d'une régence : précisément c'est le cas de la Bavière, depuis quinze ans.

Pourquoi la reine Victoria déroge-rait-elle à ces traditions, dans la situation glorieuse qu'elle occupe, à un âge qui n'est pas encore très avancé, et avec le minimum d'infirmités que comporte trop souvent la vieillesse ? Nous avons vu en Europe, encore tout récemment, des souverains en exercice qui avaient dépassé quatre-vingt-sept ans, et dont la mort a causé un grand vide ; il en existe aujourd'hui qui sont les aînés de la reine -impératrice d'Angleterre et qui demeurent solides comme des roes. Je le répète, où est donc le motif qui déterminerait la souveraine du Royaume-Uni à se transformer en douairière inoccupée ?

* * *

A ! sans doute mûrit à côté d'elle un héritier présomptif dont la vie avance et semble se stériliser ; je veux parler du prince de Galles qui entrera bientôt dans sa cinquantième-septième année, et sur lequel se portent les espérances générales du peuple anglais. Le prince a bien été, par-ci par-là, au cours de son existence quelquefois tapageuse, en rupture ouverte avec le puritanisme ; mais sa dextérité, sa finesse éprouvée, son habileté politique en un mot, ont toujours eu raison de ces scrupules. Il a l'art extrême de les déjouer, de les réduire au silence, par son tact d'homme du monde lorsqu'il vit en Angleterre, par sa bonne humeur et son amabilité lorsqu'il voyage à l'étranger.

En Angleterre et hors d'Angleterre, il dispose partout d'amitiés fidèles et dévouées dans les classes les plus diverses de la société, au milieu de l'échelle presque autant qu'au sommet et il a invariablement pour chacun, le cas échéant, le sourire, la poignée de main, la rondeur affable des manières. Il manie la plume, la parole et même les cartes avec une égale aisance. L'élite parisienne, tout particulièrement, lui est familière depuis près de quarante ans et est demeurée sa favorite. On ne trouverait certainement pas sur le continent une haute personnalité princière connaissant mieux notre capitale, à la suite des innombrables séjours qu'il y a faits.

Il avait débuté parmi nous sous le second Empire, avec le visage rose et la taille bien prise, pour nous apporter et continuer chez nous, dans le commerce du monde, les traditions de l'entente cordiale, née quand il était encore sur les bancs de Christ Church, d'Oxford ou de Cambridge. L'avènement de la République n'a rien changé à ses habitudes. Si l'âge mur a coloré son teint et épaissi ses formes, il n'a nullement modifié ses goûts. Une visite à M. Félix Faure, en 1897, ne lui déplaît pas plus qu'une audience de Napoléon III ou de l'impératrice Eugénie il y a un tiers de siècle. D'ailleurs le Jockey-Club et le Petit Cercle de la rue Royale n'ont changé ni d'esprit ni de ton. Il est là comme chez lui, au milieu de ses camarades. Il impose la forme de ses chapeaux et la coupe de ses redingotes.

Consultez, je le répète, l'histoire passée et présente de l'Angleterre, vous ne trouverez personne chez nos voisins—pas même M. Gladstone !—qui ait entretenu des relations aussi suivies avec les Français. A quelque heure que sa destinée l'introduise à Windsor, son avènement sera donc salué dans notre pays avec une sympathie universelle.

* * *

On se tromperait fort, cependant, si l'on jugeait le caractère et l'esprit du prince de Galles par cet étalage. Dans le fort intérieur de ce mondain qui ne répugne pas systématiquement à la frivolité, bat un coeur d'Anglais de vieille race, pénétré jusqu'aux moelles des ambitions et même des préjugés de sa race. Le prince de Galles est positif, il calcule comme un banquier, quoiqu'il ait, semblable à Panurge, plus de moyens de dépenser l'argent que de le gagner, et que son budget passe pour être moins solidement équilibré que celui du Royaume-Uni. Mais, dans les grandes circonstances, lorsqu'il faut plaider au-dehors la cause de l'Angleterre contre des gouvernement défiants et récalcitrants, quel négociateur incomparable ! A la cour de Berlin, il est l'oncle qui parle librement ; à celle de Saint-Pétersbourg, au lendemain d'un deuil cruel pour la famille impériale de Russie, il est encore l'oncle, le beau-frère, que sais-je ? Et il trouve toujours l'instant favorable même au milieu des préoccupations les plus douloureuses, pour fortifier les frontières de l'Inde. Oui, jusque dans son désoeuvrement apparent, on retrouve le prince anglais qui a souci de son pays, qui travaille pour lui avec constance, intrépidité, acharnement et qui ne se laisse décourager par aucun obstacle.

En revanche, sur le terrain de la politique intérieure, sa circonspection est extrême. A toutes ses dignités il ajoute le titre de membre de la Chambre des lords : il ne siège presque jamais, il vote encore moins. Pour ma part, je ne sais qu'une question sur laquelle il se soit prononcé et qui, d'ailleurs, a été tranchée dans le sens de son opinion : il s'agit du bill relatif aux mariages entre beaux-frères et belles-soeurs. Quant aux préférences du prince entre les partis qui se disputent le pouvoir, entre les conservateurs et les libéraux, où sont-elles ? Je l'ignore. Sa mère, qui avait eu fort à se plaindre des tories, à ses débuts, pencha visiblement, pendant quelques années, du côté des whigs ; mais elle est passée ensuite avec armes et bagages dans l'autre camp, d'où elle ne sortira plus. Le prince de Galles, lui, est un sphinx. Il témoigne autant de considération à M. Gladstone ou à lord Rosebery qu'à lord Salisbury, et on n'a jamais dénoncé sa main dans une intrigue ministérielle quelconque. Il est l'image de la correction constitutionnelle, aimant à donner, à prodiguer à la Reine les témoignages de son respect.

* * *

Malgré tout, il n'existe pas trace de mouvement, chez nos voisins, pour saluer à l'avance l'avènement au trône du prince de Galles. Sans doute, aux heures critiques, les sympathies ne lui manquent pas jusque dans les couches profondes de ses futurs sujets. Ainsi lorsque, à la fin de 1871 la fièvre typhoïde mit ses jours en danger, il recueillit du peuple anglais, sans distinction de rang, l'expression des anxiétés les plus touchantes, et le service d'actions de grâces célébré pour sa guérison, au mois de février 1872 dans la cathédrale de Saint-Paul, eut toute l'ampleur d'une manifestation nationale.

De son côté, la société anglaise, éloignée depuis si longtemps de la Cour par la vie sévère et la santé chancelante de la Reine, verrait avec faveur, sans l'avouer tout haut, s'ouvrir une ère nouvelle qui élargirait l'étiquette à Londres et qui y multiplierait les réceptions. Dans ce cadre, la princesse de Galles, par son élégance, son charme, son éternelle jeunesse, remplira un jour le rôle le plus envié : à voir la distinction qu'elle déploie sur le second plan, on devine ce qu'elle sera sur le premier.

Mais j'y insiste, le prince héritier n'est qu'une réserve : on y touchera seulement après la mort de la reine Victoria. Les Anglais, qui ont en majorité le sens du pratique, comprennent très bien qu'un règne de soixante ans jette sur leur pays, sur la fixité de ses institutions, sur sa stabilité politque et morale, un lustre et un éclat sans comparaison. Ils ne souhaitent donc pas que les événements se précipitent ; c'est assez pour eux d'être prêts à les traverser, sans qu'il puisse y avoir à ce moment une seconde d'incertitude dans la transmission de la couronne. Nul ne conteste les droits de l'héritier, mais personne ne désire que la succession s'ouvre avant l'heure. Sur ce chapitre délicat, la cour d'Angleterre aurait pu servir de modèle à la cour d'Allemagne.

WHIST.

L'ESPAGNE ET CUBA

Une entrevue avec le general Dominguez

Paris, 1.—Le général Lopez Dominguez, ancien ministre de la guerre dans le cabinet Sagasta, était récemment de passage à Paris. Il a eu, avec une rédacteur du "Figaro," un entretien dans lequel, après avoir fait prévoir la chute prochaine du ministère conservateur et la rentrée aux affaires de M. Sagasta, l'ancien ministre a parlé en ces termes de la guerre à Cuba :

—Quelle est votre opinion sur le général Weyler ?

—Ce général est rapidement devenu l'une des figures les plus typiques de l'Espagne. Son patriotisme, son désintéressement et sa loyauté sont bien notoires ; sa bravoure, son activité infatiguable et son caractère énergique lui concilient le respect de tous.

—Comment se conduisent les troupes envoyées à Cuba ?

—Avec un courage au-dessus de tout éloge. A peine nos jeunes soldats ont-ils posé le pied sur cette terre mortelle, qu'ils s'apprêtent à lutter, non seulement contre un ennemi invisible dont la tactique est de fuir et d'opposer à l'attaque franche les traîsons de l'embuscade, mais encore contre le climat, contre une végétation si exubérante qu'elle en devient impénétrable, et contre la fièvre paludéenne qui les abat.

"Un système de guerre aussi défavorable, aggravé par l'actif espionnage dont nos troupes sont l'objet, ne suffit pas pour abattre leur courage, et elles parviennent fréquemment, par leur intrépidité, à disperser un ennemi qui tomberait sûrement en leur pouvoir si la dépopulation du territoire, le manque de communications, l'épaisseur de la forêt et la protection que les naturels du pays n'osent refuser aux insurgés, ne facilitaient à ceux-ci la fuite et la dispersion. Des troupes qui combattent et se comportent de la sorte sont composées de soldats dont les noms devraient être inscrits au livre des héros !

—Quel est, en somme, votre avis sur l'issue de la guerre ?

Le général n'ose répondre carrément...

—Quand, entre Etats, dit-il, s'élève un conflit pour la solution duquel on a recours au sort des armes, il n'est pas difficile, en tenant compte des hasards de la fortune, de prévoir l'issue du différend ; en comparant la quantité et la qualité des combattants, ainsi que leur organisation, leur esprit et leur direction, on peut pronostiquer les résultats probables de la lutte.

"Il en est autrement si, comme il arrive maintenant, c'est un pays qui s'insurge, comptant, pour le succès de sa rébellion, non pas tant sur la valeur de ses troupes que sur les effets du climat et des fatigues qu'il impose à son adversaire, et persuadé d'ailleurs que les dissensions civiles, quand on sait les faire durer, se liquident généralement sur un accord où le vainqueur fait de très larges concessions au vaincu.

"Les insurgés cubains ont donc, je le répète, pour système d'éviter tout combat et pour intérêt particulier de prolonger la lutte, espérant ébranler l'esprit de l'armée et la constance de la nation. Entre temps, ils dévastent le pays dans le but d'intimider et d'attirer à eux les indécis, et ils n'ont recours aux armes que lorsqu'ils peuvent combattre contre des forces très inférieures en nombre. Leur tactique est, en outre, de détruire les ponts, les trains, de se livrer à mille actes de cruauté et de barbarie que vous ne soupçonnez pas !

"J'ajoute que, bien que les insurgés n'aient point les populations avec eux et qu'ils aillent généralement équipés et armés tant bien que mal, ils disposent toutefois d'une assez forte cavalerie et circulent sans grandes difficultés dans les campagnes où ils trouvent une abondante alimentation en s'emparant des produits de la terre et des troupeaux qui se trouvent sur leur passage et qu'ils considèrent comme leur propriété.

"Par contre, l'armée d'opérations, qui est organisée en deux corps indépendants, pour éviter la concentration des séparatistes, et se trouve ainsi très affaiblie, diminuée qu'elle est, en outre, par les maladies spéciales au climat, et par les pertes que lui inflige l'ennemi.

"Ce n'est pas tout, poursuit le général. Je reconnais que les séparations sont arrivés à la limite de leurs efforts, tandis que l'Espagne a encore d'inépuisables ressources pour maintenir son droit et assurer l'intégrité de la patrie. Mais, dans cette sorte de guerre, hélas ! il n'est pas possible de faire abstraction du facteur politique : quelles que soient les forces dont on dispose, il est indubitable qu'alors même que le général en chef aurait les moyens et la volonté d'agir, il ne pourra atteindre son but s'il n'est pas secondé loyalement et patriotiquement par le gouvernement comme par l'opinion publique, laquelle, malheureusement, s'est montrée hésitante, en ces derniers temps.

"La seule chose à craindre, c'est donc que la politique de la guerre, qui est suivie aujourd'hui à Cuba, ne reçoive pas la sanction dont il faut de toute nécessité l'appuyer. Comme l'a dit votre Napoléon : 'A la guerre comme dans la politique, le moment que l'on perd ne se rattrape jamais.'"

L'alliance franco-russe

Les craintes de l'Angleterre

Londres, 2.—On commence à remarquer les syptômes de la véritable inquiétude que causent la conclusion du traité d'alliance entre la France et la Russie, et le danger d'une ligue européenne contre la Grande-Bretagne. Aujourd'hui on est, en général, porté à croire que la formation de cette ligue est le but principal des vues ambitieuses de l'empereur Guillaume.

Dans ses commentaires sur ce sujet, un journal tory reflète les craintes des cercles gouvernementaux et s'exprime en ces termes :

"Les Anglais feront mieux de ne pas se reposer sur cette croyance que le souvenir de 1870 suffira toujours pour mettre la France du parti contraire à l'Allemagne dans tous les différends européens. Sedan est presque aussi oublié dans l'histoire de la France que Trafalgar et Waterloo, et il y a peu de Français qui hésiteraient à prendre quelque portion de l'empire de la Grande-Bretagne à titre de compensation pour les sacrifices que leur a imposés le traité de Francfort.

"Les provinces de l'Alsace et de la Lorraine cédées par force sont évidemment un obstacle ; mais si l'Allemagne faisait la moindre concession, on se tromperait fort en se figurant que, pour ce motif, elle ne pourrait pas compter sur l'amitié de son ancienne ennemie, au moins pour un temps. La cession de Metz seule pourrait changer le courant des sentiments en France. Or, Metz n'est d'aucune valeur, au point de vue de la défense, pour son possesseur actuel. C'est une menace continuelle pour la France, mais non pas au même point que Strasbourg qui forme une partie intégrale du système de défense de l'Allemagne.

"Dans tous les cas, les Anglais contempleront d'un oeil tranquille le grand spectacle que va offrir Paris à la rentrée de M. Faure."

POUR RIRE

Dans une exposition, vu l'amusant écriteau ci-dessus :

DEFENSE D'ELEPHANT
Et d'y toucher.

* * *

On parle d'une veuve qui a toutes les qualités, surtout un ordre remarquable.

—Ainsi, dit une amie, il y a cinq ans qu'elle est veuve. Eh bien, elle raccommode encore les chaussettes d son premier mari, pour le cas où elle en prendrait un second.

* * *

Trio de Parisien, de Toulousain et de Marseillais.

Le Parisien.—Un de mes oncles est mort à l'âge de cent cinq ans.

Le Toulousain.—Moi, j'ai perdu le mien, l'année dernière, il venait d'entrer dans sa cent vingtième année.

Le Marseillais.—Eh bien ! moi, personne n'est encore mort dans ma famille.

* * *

Dans une agence matrimoniale. Un client furieux :

—On se moque de moi, ici !

—Pourquoi donc, cher monsieur ?

—Vous m'avez vanté les charmes de cette veuve, vous disiez qu'elle était grasse, bien faite, qu'elle avait notamment une très jolie jambe.

—Eh bien ! n'est-ce pas vrai ?

—Elle a une très jolie jambe, en effet, mais l'autre est en bois.

* * *

Mme Z... a une bonne très extraordinaire, elle a dix-huit ans, arrive de la campagne et ne connaît rien au service.

L'autre jour, une amie déjeunait chez Mme Z... et comme il pleuvait à torrents, elle demandait à celle-ci d'envoyer sa bonne lui chercher un fiacre.

Au bout d'une demi-heure d'absence, elle rentre.

—Eh bien, avez-vous trouvé une voiture ?

—Oh ! madame, j'en ai trouvé beaucoup.

—C'est étonnant... enfin, tant mieux... elle est à la porte ?

—Non, madame.

—Vous me dites que vous avez trouvé beaucoup de voitures ?

—Oui, madame, mais il y avait du monde dedans.

Textuel et admirable, n'est-ce pas ?

L'armee anglaise

Discutée et critiquée par les journaux militaires

Londres, 2.—L'état de l'armée anglaise est toujours vivement discuté et critiqué par les journaux anglais.

"L'Army and Navy Gazette" commente une lettre adressée par lord Salisbury à la commission parlementaire de l'armée à la suite d'observations formulées par le général Havelock.

Le ministre reconnaît dans cette lettre que "les bataillons d'infanterie, avec l'effectif qu'ils ont à l'intérieur, ne sont pas aptes à exécuter les petites expéditions qui sont si souvent nécessaires" et qu'il est "douteux que l'organisation actuelle soit capable de fournir une armée efficace, dans le cas où une guerre de quelque importance viendrait à éclater." Il ajoute encore : "Les bataillons les premiers à marcher sont en grande partie composés de soldats trop jeunes et incapables de supporter les fatigues d'une campagne." La cavalerie et l'artillerie sont même "dans une pire condition que l'infanterie."

Et le journal conclut : "C'est au gouvernement de voir si, en dehors de l'Inde et des îles Britanniques, nous avons besoin d'une armée. Il est évident que nous ne la possédons pas. Et mieux vaudrait n'avoir pas d'armée du tout que d'en avoir une aussi coûteuse et impuissante que la nôtre l'est en ce moment."

On annonce d'autre part que le premier bataillon du régiment des grenadiers de la garde va être envoyé à Gibraltar pour y tenir garnison.

Cette mesure, qui semble nécessitée par l'insuffisance numérique de l'armée britannique, est l'objet de nombreux commentaires dans la presse militaire qui la critique ouvertement, en rappelant que jusqu'à présent, les gardes n'avaient quitté le Royaume-Uni, que pour prendre part à une grande guerre européenne ou tout au moins lors d'armements considérables nécessités par les prévisions d'un conflit important.

L'empereur Guillaume

Le droit divin

Coblentz, 2—L'empereur Guillaume a assisté au dévoilement de la statue équestre, élevée à la mémoire de son grand-père, Guillaume 1er, au confluent du Rhin et de la Moselle. Il a prononcé un long discours en proposant le toast de la province du Rhin. Le passage remarquable de ce discours est le suivant :

"Mon grand-père a quitté Coblentx, pour monter sur le trône, comme l'instrument choisi du Seigneur, et il s'est toujours considéré comme tel. Pour nous tous, plus particulièrement pour nous Prince, il a élevé le trône plus haut et il a couronné sa carrière en nous laissant un trésor que nous devons conserver dans toute sa sublime grandeur et sa sainteté. Je veux dire, le royaume, don de Dieu,—le royaume avec ses lourds devoirs, ses soucis et ses labeurs incessants, sa responsabilité envers envers le Créateur.— Le Créateur seul,—devoirs, soucis, labeurs et responsabilité dont ni homme, ni ministre, ni parlement, ni peuple ne pourront éloigner le Prince.—Pour moi, marchant dans le chemin que le grand roi nous a tracé, et rempli de sollicitude pour mon pays, je regarde comme un devoir sacré de couvrir de mon bras protecteur, ce glorieux joyau—de maintenir la tradition descendue jusqu'à moi plus résistante que le fer, oui, plus solide que les murailles mêmes de l'Ehrenbreistein—de garder cette province (la province du Rhin), rapprochée de mon cœur—d'un cœur secourable, du cœur du père de la patrie—et de vouloir du plus profond de mon être que le peuple de cette province prospère sous l'égide d'une paix de longue durée."

Ce discours de Guillaume II a crée une profonde sensation. On croit qu'en prononçant ces fières paroles, le Kaiser a voulu dire à l'Europe, que de son vivant, pas une parcelle du territoire de l'Alsace Lorraine ne serait détachée de l'empire allemand.

Pauvres infortunés

Nous conseillons à tous les malheureux qui sont les esclaves da la passion des boissons enivrantes, qui ont la cause de tant de malheurs, d'essayer L'ALCOOLICIDE de J. B. Morin, et en peu de temps ils seront débarrassés de cette funeste habitude qui les tient dans l'esclavage. Adressez-vous à la pharmacie J. B. Morin, en face de la congrégation de St-Roch, pour obtenir les renseignements nécessaires.

A propos de Bazaine

Le lieutenant Eymard, qui faisait partie de l'état-major du maréchal Bazaine à Metz, a donné au *Gaulois* quelques renseignements sur le procès de Trianon et M. Lachaud, l'avocat de Bazaine :

Bazaine était constamment en état de somnolence, et Lachaud prétendait que cet état, qui annihilait toutes les facultés de Bazaine, avait été l'une des causes essentielles de la reddition de Metz.

Lachaud ne voulait pas faire cette déclaration dans la plaidoirie, afin que nul ne songeât à rendre Napoléon III responsable du choix qu'il avait fait de ce somnolent général en chef de l'armée de Metz.

Le duc d'Aumale tenait Lachaud en une estime profonde et avait donné au lieutenant Eymard l'ordre d'introduire auprès de lui le célèbre avocat les jours où il ne recevait personne. Il se plaisait à la conversation toujours vivace du défenseur de Bazaine, dont l'immense talent oratoire le subjuguait.

Le premier jour où Me Lachaud prit la parole pour défendre son client, il fut saisi d'un enrouement tel que le duc d'Aumale l'interrompit pour l'obliger à se reposer.

Et, comme Lachaud insistait.

Du tout, du tout, maître Lachaud, répliqua le duc d'Aumale. Je vous fais la prière de vous arrêter. Prenez tout votre temps ; le tribunal vous y invite.

Lorsque l'arrêt qui condamnait à mort le maréchal Bazaine fut prononcé, Lachaud éclata en sanglots. Il se retourna aussitôt vers le maréchal. Celui-ci n'avait rien entendu : il avait été repris de terrible somnolence et dormait le front appuyé sur ses mains.

En quittant le tribunal, Lachaud, exténué, dut avoir recours au bras du lieutenant Eymard pour regagner ses appartements.

Société des Artisans

Réélection des mêmes officiers

Montréal, 3—Hier soir, a eu lieu l'assemblée générale semestrielle de la société des Artisans Canadiens-français, sous la présidence de M. l'échevin T. A. Grothé.

Les diverses succursales étaient représentées comme suit : Succursale de Québec, M. F. X. Bélanger ; Lévis, M. J. B. Boulet ; Trois-Rivières, Dr L. P. Normand et C. D. Hébert ; St Hyacinthe, colonel, Alphonse Denis et J. N. Lemieux ; Sorel, F. X. A. Paradis ; Farnham, G. C. Poulin ; Valleyfield, J. H. Doray ; Ottawa, John Chamard ; Worcester, Alfred Roy ; Manchester, le Dr Eugène et S. Nourri ; Woonsocket, Arthur Decelles.

M. le chanoine Archambault, chapelain de la société, fut appelé à adresser la parole.

Il me tardait, dit l'orateur, de rencontrer les membres de la société des Artisans Canadiens-Français, de leur exprimer de vive voix, comb en je suis heureux et fier d'avoir été choisi par mon archevêque pour le remplacer comme chapelain de cette admirable association.

M. le chanoine fit un joli discours que les membres ont bien applaudi.

Ensuite ont eu lieu les élections et tous les mêmes officiers ont été réélus. Voici comment se compose le bureau de direction ; président, M. T. A. Grothé ; 1er vice-président, M. Joseph Thibault, 2e vice-président, M. L. S. Gendron ; secrétaire, M. J. G. W. McGown ; trésorier, M. Henri Roy ; 1er commissaire-ordonnateur, M. H. Branchaud ; 2e commissaire-ordonnateur, M. H. Maillé ; directeurs, MM. Marcel Fontaine, Alfred Lambert, Domina Gagné, Thomas Moll et Nap. Deschamps.

Censeurs : MM. Napoléon Théoret, N Lapointe et Eugène Langevin.

Le président et les autres officiers ont fait des discours de remerciement.

Des succursales seront fondées comme suit : le 5 septembre, à Lowell ; le 6 à Everhill ; le 7 à Salem ; le 8 à Provi-Providence ; le 9 à Fall River ; le 10 à Holyoke. MM. T. A. Grothé, L. S. Gendron, J. G. W. McGown, Henry Roy, le curé Auclair, F. X. Bélanger et Napoléon Lachance, se rendront aux Etats-Unis à cette fin.

Sir Charles Tupper

Son retour au Canada

Vers le milieu de septembre

Ottawa, 4.—Une dépêche particulière de Londres à un citoyen de cette ville annonce que Sir Charles Tupper s'embarquera jeudi, le 9 septembre courant, à bord du "Peruvian", de la ligne Allan, pour revenir au Canada.

Sir Charles Tupper avait l'intention, paraît-il, au cours de son présent voyage en Europe, de pousser jusqu'à Rome, mais des affaires pressantes le rappellent au Canada incessamment.

Le feminisne aux Etats-Unis

Les elections municipales de Lincoln, N. J.

Lincoln, N. J., 4—Des élections vont avoir lieu en cette ville, on s'attend à voir élire une femme comme membre du conseil municipal. Cette assemblée compte déjà deux femmes dans son sein. Ces deux dames, enchantées de leur succès, ont résolu de diriger toute la "machine" politique du village. Le maire, qui est un favori des dames, s'est laissé englober dans la machine, de sorte que tout le village est gouverné par ce triumvirat—non par ce trio, puisqu'il y a deux femmes dans la combinaison. Celles-ci ont déclaré que, par condescendance, elles n'écarteraient pas tous les candidats appartenant au sexe fort.

"Comme il y lieu d'élire deux membres du conseil, nous laisserons un siège à un homme, disent-elles ; mais il nous faut l'autre siège pour une femme."

Deux candidates se sont mises sur les rangs. L'une, Mlle Moore, est une jolie brunette de vingt-six ans et l'amie intime d'une des "conseillères" actuellement en fonction. L'autre, Mme Myers, est âgée de 36 ans ; c'est la femme du charron du village ; elle a deux fils et une fille. C'est, dit-on, une femme de tête, qui se propose de mener les élections avec vigueur. Elle compte sur le succès. Le candidat du sexe fort est un brave homme, du nom de James Sheldon. Comme le conseil municipal ne se compose que de quatre membres et qu'il y aura trois "conseillères", M. Sheldon est certain d'être toujours en minorité.

Les chauffeurs à Chicago

Un laitier torture par trois voleurs

Chicago, 4.—Trois voleurs se sont introduits chez Louis Simons, laitier dans la rue Lasalle à Chicago. Ils l'ont torturé en lui brûlant la plante des pieds jusqu'à ce qu'il eut indiqué l'endroit où il tenait cachées ses économies s'élevant à $1,000. Après s'être emparé de l'argent, les voleurs ont enfermé Simons, ligotté et bâillonné, dans une armoire de la cuisine.

Dix minutes plus tard, l'employé de Simons est arrivé pour commencer l'expédition du lait et a découvert son patron. Il l'a dégagé, a appelé un médecin qui est parvenu à rappeler à la vie Simons évanoui ; puis il a signalé le fait à la police.

Simons a pu raconter lui-même l'aventure dont il a été la victime. Il était endormi lorsque les voleurs ont pénétré dans sa maison. La première sensation qu'il a éprouvée et qui lui a fait comprendre le danger qu'il courait a été celle d'une main puissante qui lui serrait la gorge tandis qu'un homme pesait de tout son corps sur sa poitrine. Tandis que l'un des voleurs lui serrait ainsi la gorge en menaçant de le tuer s'il ne restait tranquille, les deux autres l'ont attaché avec une corde et l'ont bâillonné : ils se sont ensuite mis à fouiller toute la maison, mais sans pouvoir trouver d'argent. Ils l'ont alors traîné dans la cuisine et l'ont menacé de lui brûler la plante des pieds s'il ne leur indiquait pas l'endroit où il cachait son argent.

Simons a répondu qu'il n'en avait pas et les voleurs ont enflammé des allumettes qu'ils lui ont posées sur la plante des pieds. En dépit de cette torture, Simons a refusé de parler. Alors, avec un revolver braqué sur lui et un couteau appuyé sur sa poitrine, ils lui ont donné deux minutes pour indiquer la cachette où était son argent. Se voyant perdu, Simons a parlé. Les voleurs ont pris l'argent, ont jeté le pauvre laitier dans l'armoire et se sont enfuis. La police n'a pas encore pu mettre la main sur aucun d'eux.

Noyade

Un homme se noie sous les yeux de sa femme

Montréal, 4.—Un triste accident est arrivé vers 7.30 heures du soir à bord de la barque Ste-Marie. M. Geo. Bertreau, le propriétaire était à causer avec sa femme appuyé à la barre du gouvernail, quand tout à coup un mouvement de la barre fit perdre l'équilibre à M. Berteau, qui tomba dans le fleuve. Les cris de la malheureuse femme attirèrent bientôt sur le pont tout l'équipage, qui se mit en devoir de secourir M. Berteau. En dépit de tous les efforts possibles, on n'a pu trouver la moindre indice indiquant où le corps pouvait se trouver. On a vainement continué les recherches toute la nuit et tout le jour. La douleur de Madame Bertreau fait peine à voir.

ERREURS D'OUTRE-MER

De temps à autre nos journaux reproduisent de leurs confrères de France certains tableaux et certaines appréciations des gens et des choses du Canada, qui nous amusent beaucoup. Ces écrivains d'outre-mer nous sont généralement très sympathiques ; mais ils sont pour l'ordinaire si peu renseignés sur notre notre pays, qu'il se mêle beaucoup de fantaisie aux choses exactes qu'ils disent de nous.

Les écrivains des autres nations européennes ne sont sans doute pas moins sujets à caution quand ils parlent du Canada. Par exemple, tout le monde se rappelle encore la façon extraordinaire dont le "Tablet," de Londres, a traité l'hiver dernier de la question scolaire du Manitoba, attitude qu'il a d'ailleurs heureusement modifiée plus tard, quand il eut acquis une plus juste connaissance des faits. Mais nous ne nous tenons que bien peu au courant de ce qui se publie chez ces peuples étrangers ; et cela fait que nous ne nous apercevons guère que des bévues que commettent trop souvent à notre endroit les journalistes de France.

* * *

Il y a une année, nous relevions les propos d'un ingénieur français, qui avait "découvert" "l'herbe à la puce" en Canada, et signalait cette plante extraordinaire aux botanistes canadiens qui, à l'entendre, n'en avaient jamais entendu parler. Pour sûr, personne d'entre nous n'avait encore entendu parler de "l'herbe à la puce" !

Le printemps dernier, ce fut l'excellent et aimable "Pèlerin," de Paris, qui nous arrivait avec une histoire de petits poissons très riches en huile, et que l'on employait dans certains villages du Canada pour l'éclairage : après les avoir fait assécher, on n'avait qu'à les allumer, et cela servait de bougie ! Voyons ! qui a vu de ces poissons-là, en ce pays où non seulement les villes, mais même les villages adoptent chez eux, les uns après les autres, l'éclairage électrique ? Nous aurions relevé dans le temps ces fausses affirmations, si nous n'avions été persuadé que ce n'était là qu'une charge humoristique dont le "Pèlerin" s'égayait à nos dépens. Mais, que cela ait été ou non une charge, il n'en est pas moins résulté que, des quatre à cinq cent mille lecteurs de l'intéressante revue, beaucoup croiront toute leur vie qu'en Canada on s'éclaire avec des petits poissons séchés !

* * *

Nous venons par hasard de parcourir les numéros du 15 juin, du 5 et du 15 juillet (1897) du "Bulletin de la Presse," publié à Paris. Nous y avons lu avec grand intérêt trois articles intitulés : "Les journaux français dans nos Anciennes Colonies du Siècle dernier à aujourd'hui—Canada," par M. Paul Vibert, qu'une annonce publiée à la fin du journal appelle "l'éminent économiste, le conférencier populaire, le fils du célèbre historien Théodore Vibert."

Assurément, nous devons savoir gré à l'écrivain du soin qu'il prend d'exposer à ses lecteurs quels développements a pris en Amérique la presse franco-canadienne, et de la sympathie qu'il témoigne aux Français d'Amérique. Toutefois, il est regrettable que son travail ne soit plus à jour : les sources où il a puisé ses informations sont déjà un peu anciennes, évidemment. Surtout, il y aurait à faire des réserves sur l'esprit qui a présidé à cette étude, où l'on aperçoit de temps à autre le bout de l'oreille de l'anticlérical. Par exemple, voici la gracieuse "Abeille," du Séminaire de Québec, qui, dit M. Vibert, "prend pour devise : "Je suis chose légère et "vais de fleur en fleur," ce qui était "bien inutile, car tout le monde sait "comment le père Lorquet entend "faire de l'histoire et comment ses "disciples n'ont point changé." Ailleurs : "Le parti clérical, si puissant là-bas, publie les "Annales de "la Bonne Sainte-Anne," en avril "1873, revue mensuelle, sous la direction de l'abbé N.-A. Leclerc." D'abord, nous qui avons vu de près la fondation des "Annales," nous témoignons que cette entreprise n'a résulté que de l'initiative personnelle de ce brave homme qui fut l'abbé Leclerc ; et puis... il n'y a pas ici de "parti clérical" ; et, en tout cas, il y en avait encore moins en 1873.

Mais nous ne voulons point relever toutes les petites malices irréligieuses de "l'éminent économiste," ce qui ne serait guère à sa place ici. Nous nous proposons seulement de signaler quelques bévues monumentales où l'écrivain s'est laissé choir.

Il s'agit du "Vingt-quatre Juin 1880," numéro unique publié à la date indiquée. M. Vibert, au nombre des membres du comité de rédaction de ce journal, indique : "J. E. Mercier, "du "Quotidien" de Lévis, qui plus "tard devait faire la paix avec les "Jésuites—comme toujours là-bas—"et devenir premier ministre." Qu'après celle-là on tire l'échelle, partout où il y en a une ! Réunir en une même personnalité feu Honoré Mercier et le paisible éditeur J. E. Mercier !... L'un des inconvénients de la situation, pour notre confrère du "Quotidien," c'est de se voir retranché du nombre des vivants, par un simple trait de plume, depuis 1894 ! Aussi, il fallait ne pas "faire la paix" avec ces farouches Jésuites qui donnent tant sur les nerfs aux petits libres penseurs de tous les pays.

Ailleurs, M. Vibert signale la "Voix du Golfe" et la "Gazette des Campagnes," à Rimouski, "ce qui vous a tout de suite, ajoute-t-il, une jolie couleur locale huronne !" Parler de "couleur locale huronne" à propos de Rimouski, c'est propre à dérider agréablement la figure des érudits même les plus ordinaires.

Vers la fin de son étude, notre écrivain dit que les groupements français et franco-canadiens, aux Etats-Unis, "trouvent parfois un point d'appui et "toujours des sympathies ardentes "parmi les groupements de noirs ou "de gens de couleur et parmi les Irlandais." Si ce n'était déjà fait, il y aurait lieu ici encore de tirer l'échelle ! Il n'est que drôle de parler des sympathies qui existent entre les nègres et nos Canadiens des Etats Unis : mais l'écrivain est d'un comique achevé quand il est question des sympathies irlandaises pour les Canadiens !... Tel sera l'avis de tous ceux qui sont le moindrement renseignés sur ce qui se passe aux Etats-Unis.

Il faut bien mentionner aussi l'opinion qu'exprime M. Vibert de l'ancien "Naturaliste canadien," dont il juge que la "portée scientifique" ne fut pas "bien considérable." Qu'en sait-il, le monsieur ? C'est, supposons-nous, parce que les travaux scientifiques de l'abbé Provencher sur l'entomologie du Canada n'eurent pas une "portée scientifique bien considérable, qu'on ne cesse de nous demander, de tous les points du Canada, des Etats-Unis, de la France et même de l'Allemagne ! Et puis, nous voudrions savoir de M. Vibert comment nos naturellistes s'y prendraient pour nommer et classer leurs collections de coléoptères, d'hyménoptères, etc., de la Province, sans les travaux publiés par M. Provencher dans la première série du "Naturaliste"...

* * *

Signalons seulement, en passant, une erreur de "l'Eclair," de Paris. Comme d'autre journaux l'ont dit déjà, on lisait avec stupéfaction, dans son numéro du 4 juillet dernier, que le premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier "s'enrôla, tout jeune, dans le parti des presbytériens-"méthodistes anglais." Il faudrait voir quel est là-dessus l'avis des braves électeurs de Saint-Roch de Québec !

* * *

Nous en avons réservé une bien bonne pour la fin.

Au commencement du mois de juillet, par un beau soir, nous faisions une petite promenade sur les hauteurs de Chicoutimi, en suivant une rue nouvellement ouverte d'où l'on jouit à chaque pas, de points de vue variant sans cesse et toujours très pittoresques : c'est la rue fashionable de l'avenir, en notre jeune ville, et il suffit d'un grain d'imagination pour y contempler d'avance les palais futurs de nos futurs millionnaires chicoutimiens. Donc, c'était un beau soir ; l'air, calme et doux, était délicieusement chargé des parfums agrestes et sylvestres des champs et des bois. Je résiste au désir de poursuivre les développements d'une description qu'il serait si facile d'allonger, pour dire tout de suite que, à certain endroit, la rue côtoie un bout de forêt toute composée de jeunes cèdes ("ghuya occidentalis, L.") "Voyez donc, dîmes-nous à l'ami qui nous accompagnait, voyez donc cette belle petite "cédrière" ! C'est joli, ce feuillage d'un vert si tendre !"

Une demi-heure après, rentré dans notre cabinet d'étude, nous lisions le "Cosmos" du 12 juin. A la page 739, nous trouvions un article signé par M. Paul Combes et intitulé : "Signification de quelques faits de répartition des êtres vivants." Voici deux ou trois alinéas de la 3e partie de cet article.

"En géographie physique, la distribution des êtres vivants donne en premier lieu des indications des plus précises au point de vue de climat.

"La végétation surtout est un réactif infaillible.

...."C'est donc pour cette raison que, pour interpréter sûrement la climatologie de l'île d'Anticosti, j'ai eu recours à l'observation minutieuse de sa flore. Cet examen m'a permis d'affirmer que cette île appartient (suivant la classification de Unger), non à la zone subarctique, comme la plus grande partie du Canada, mais à la "zone tempérée" froide, dont la limite méridionale se maintient ordinairement vers le 45e degré de latitude.

"J'ai été surtout frappé par la présence, sur la côte sud-occidentale d'Anticosti, du "Thuya occidentalis," qui, sur tout le continent américain, n'atteint même pas à sa limite nord le 45e parallèle, alors que dans cette île "il dépasse dans le 49e."

Lecteur, imaginez de quel harussement nous fûmes saisi, à la lecture de cette étonnante affirmation !... Nous venions d'admirer une forêt de cèdres à Chicoutimi ; et cependant il n'y a pas de cède au-dessus du 45e parallèle, c'est-à-dire : il n'y en a pas au Canada, excepté dans l'Anticosti ! ... C'était à en perdre la tête, vraiment.

Il y a, dans l'énoncé de M. Combes, de quoi provoquer un immense éclat de rire dans toute la vallée du Saint-Laurent. Car, n'est-ce pas ? Voilà deux siècles et plus que les Canadiens-Français recouvrent leurs maisons de bardeaux de "cèdre," et entourent leurs champs de clôtures de "cèdre," pendant que les Canadiens-Français, depuis le même temps, fabriquent avec des rameaux de "cèdre" les balais dont elles se servent pour "balier" (comme on disait en France avant Boileau, et comme on dit encore ici) les planchers ! Si bien que, dans nos campagnes, on dit souvent "balai" (ou "balette) au lieu de mot cèdre ; si bien aussi que nous avons créé les expressions : "aller au balai" (1) (manière polie de "l'envoyer au diable.")

Il n'y a pas de cèdre en Canada !...

Quelqu'un à qui nous donnions notre avis sur l'affirmation de M. Combes, nous dit aussitôt : "Envoyez-le donc au balai !" C'était bien trouvé, et c'est mérité.

Voilà donc comment s'écrit l'histoire, même naturelle. N'est-il pas bien regrettable de voir une fausseté d'aussi belle taille que celle signalée ci-dessus, recevoir l'appui de la sérieuse autorité d'une importante revue comme le "Cosmos ?"

* * *

La morale de cette étude, c'est qu'il n'est pas sans péril d'être à mille lieues des gens et des choses dont on parle.

"LE NATURALISTE CANADIEN."

N'oubliez pas que la Purgation du docteur de J. B. Morin décongestionne promptement le foie.

UN CHOIX DE THE DE JAPON

DE LA DERNIERE RECOLTE

Nous offrons le meilleur THÉ DE JAPON de la récolte du mois de Mai dernier, à 50 cts la livre. On ne peut trouver de meilleur THÉ nul part ailleurs, **même pour $1.00 la livre.** Nous disons **même** parce que nous ne craignons pas d'être contredit. Inutile d'énumérer les qualités d'un THÉ DE CHOIX (nouvelle récolte), les amateurs de THÉ les connaissent.

J. B. ROUSSEAU

MARCHAND DE THÉ

123, RUE ST-JOSEPH ** Succursales : 214, RUE ST-JEAN 70, Cote du Passage, Levis

Nouveaux documents

Historiques

Nous reproduisons de l'*Evénement* l'article suivant:

L'Université-Laval vient d'enrichir ses archives d'une importante collection de manuscrits sur le Canada récemment découverts en France. Nos lecteurs en trouveront une analyse détaillée et une appréciation dans l'article suivant qui nous est communiqué.

LES MANUSCRITS DE

M. Le Courtois de Surlaville,

Major des troupes de Louisbourg, 1751-1754

Durant le dernier séjour que j'ai fait à Paris,—hiver de 1897,—j'ai reçu la visite d'un jeune Français fort distingué qui s'annonça comme n'étant pas étranger au Canada, ayant épousé une fille de M. Martial Chevalier, de Montréal, fils de notre ancien consul de ce nom. M. Gaston du Boscq de Beaumont—c'est le nom que je lus sur sa carte de visite—vit habituellement en Normandie, près Bayeux; mais il passait cet hiver à Paris, rue de Lubeck. Il me remit une lettre de recommandation de l'agent général du Canada à Paris, M. Hector Fabre, qui lui avait donné mon adresse, avenue de l'Opéra. M. Fabre me disait que M. de Beaumont s'occupait de recherches historiques, et qu'il avait en sa possession une collection de manuscrits fort curieux sur le Canada.

Avec une pareille introduction, la connaissance fut bientôt faite. M. de Beaumont captiva mon attention par l'analyse qu'il me fit des pièces intéressantes qu'il avait en main, d'autant plus facilement qu'il les avait bien étudiées, et qu'il est doué d'un talent d'exposition qui ne se rencontre pas fréquemment.

Un jour, dit-il, qu'il était entré dans la boutique d'un encanteur de Bayeux, il avait remarqué une caisse remplie de cahiers et de feuilles volantes, à teintes jaunies, qui allaient être vendus au poids du papier. Après les avoir examinés un certain temps, il en fit l'acquisition pour quelques francs et les transporta chez lui. Ces manuscrits provenaient d'une famille de Bayeux, les Le Courtois de Surlaville, dont le dernier représentant, une dame, venait de s'éteindre. Ils contiennent la correspondance et les notes prises par M. Michel Le Courtois de Surlaville, officier français chargé du commandement des troupes de Louisbourg, de 1751 à 1754. C'était un militaire instruit, observateur, qui a eu le soin de tenir un Journal de tout ce qui se passait à Louisbourg, dans la colonie en général et chez nos voisins de la Nouvelle-Ecosse et des autres colonies britanniques. Outre les divers cahiers dont se composent les notes de M. de Surlaville, il y a dans cette collection un bon nombre de lettres de divers officiers de la garnison de Louisbourg et de quelques autres correspondants de M. de Surlaville; enfin une masse de rapports officiels, états généraux, contrôles, recensements, etc., etc., qui font connaître, dans le plus grand détail, la composition des troupes de Louisbourg et des postes qui en dépendaient, le mouvement de la population, le progrès de la colonisation de l'île Royale, de l'île Saint-Jean et de la Nouvelle-Ecosse, tant anglaise que française. Ces divers cahiers forment ensemble 1438 pages.

La partie la plus importante de cette collection est sans contredit la série de cahiers écrits de la main de Surlaville où se trouve reproduite la correspondance officielle du comte de Raymond, gouverneur de l'île Royale, avec les ministres de la cour de Versailles, M. de Rouillé et le comte d'Argenson, les lettres communes de ce gouverneur et du commissaire-ordonnateur, M. Prévost, avec les ministres, la correspondance des ministres eux-mêmes, etc., etc., le tout annoté en marge par Surlaville qui a laissé courir sa plume avec une verve et une malice intarissables. Il met à nu le chaos qui régnait dans l'administration coloniale de cette funeste époque et qui a amené la chute du régime français en Amérique. L'ordonnateur Prévost, successeur de Bigot à Louisbourg, y continuait les malversations que cet intendant y avait inaugurées et qu'il renouvelait sur une plus grande échelle à Québec. Le Journal de Surlaville fait revivre, avec la précision d'un témoin oculaire, le petit monde qui animait la forteresse de Louisbourg à la date de sa plus grande activité. Les commandants et les officiers civils et militaires, les négociants, les bourgeois de la ville, les colons, le clergé séculier et régulier, les sauvages, les prisonniers anglais, les déserteurs etc., y apparaissent tour à tour et sont jugés sur place, leurs faits et gestes commentés; tout cela avec la désinvolture d'un esprit caustique qui n'épargne ni les coups d'épingles, ni les coups de massue. C'est une résurrection complète de la vie sociale, politique, religieuse de ce coin de terre, jadis si animé, aujourd'hui si désert, de ce Louisbourg dont il ne reste plus que des ruines qui achèvent de disparaître.

M. de Beaumont a voulu tirer parti de ces documents inédits, et il en a composé une série d'articles intéressants au point de vue de l'Amérique et qu'il a cru aussi de nature à être goûtés en France. Mais c'est ici qu'ont commencé ses désillusions: il a inutilement offert son travail à différentes revues: on ne l'a pas compris. Le public français est si peu accessible aux questions qui n'intéressent pas directement la France actuelle!

M. de Beaumont a cru trouver un meilleur accueil du côté du Canada: il m'a offert l'acquisition, pour une somme relativement modique, de la collection de ces manuscrits originaux, à l'exception de quelques rares autographes dont il s'engageait à donner des copies authentiques. Ma réponse, on le conçoit, ne s'est point fait atttendre. A peine de retour à Québec, je me suis entendu avec quelques amis de notre histoire pour faire don à l'Université Laval de ces précieux manuscrits. A la première ouverture de ce projet, le bibliothécaire de l'Université, Mgr Hamel, a souscrit généreusement la moitié de la somme. Le reste a été facile à trouver.

La collection complète des manuscrits Surlaville, expédiée par M. de Beaumont, est aujourd'hui aux archives de l'Université-Laval de Québec. L'examen et la classification viennent d'en être terminés. On en appréciera l'importance par l'analyse que nous en donnons aujourd'hui.

Sous le titre: "Un homme de guerre oublié," M. de Beaumont a fait paraître dans l'"Annuaire du Conseil Héraldique de France," dixième année, 1897, une notice de M. de Surlaville, dont voici un court résumé.

Michel Le Courtois de Surlaville naquit à Bayeux, en Basse Normandie, le 17 juillet 1714. Par sa mère, Charlotte de Blais, il appartenait à une ancienne famille de la Province. Les Le Courtois étaient de père en fils des hommes de robe, mais le jeune Michel ne se sentit aucun attrait pour les études du droit et se voua à la carrière des armes. Grâce à de fortes études, à d'excellentes qualités militaires et à de hautes protections dont il sut s'entourer, il parvint à obtenir de l'avancement dans l'armée. Sous-lieutenant au régiment de Foix à l'âge de vingt ans, il fut employé en qualité d'aide de camp du comte d'Estouteville, maréchal de camp qui servait dans l'armée du Rhin. Il était au siège de Philipsbourg. Passé l'année suivante, avec son grade, dans le régiment de "La Couronne" qui faisait campagne dans cette même armée, il figura à l'attaque, puis à la défense des îles du Rhin et à l'affaire de Clausen.

La guerre ayant recommencé en 1741, il fit avec son régiment la campagne d'Allemagne. Nommé aide major l'année suivante, il se trouva à la défense de Landau, et fut blessé légèrement au combat d'Iser. En revenant de la campagne de Flandre, il fut, en 1745, enfin nommé capitaine et décoré de la croix de Saint-Louis, quelques jours après la bataille de Fontenoy, en considération de la manière dont il s'y était conduit. Blessé de nouveau devant Bruxelles, il fut élevé au grade de major d'une brigade de milice qui faisait campagne en Flandre. Il se trouva, notamment, à la bataille de Lawfeldt, au siège de Berg-op-Zoom et à celui de Maëstricht, où il fut légèrement blessé pour la troisième fois.

En 1749, son mérite lui valut d'être nommé l'un des quatre aides majors de brigade du corps des Grenadiers de France qu'on formait alors. Tels furent les services qui valurent à M. de Surlaville le grade de colonel et le commandement des troupes de la marine stationnées à l'île Royale (Cap-Breton). Il avait ordre de discipliner et d'exercer pendant trois ans ces troupes qui s'étaient révoltées l'année précédente et de faire sur les côtes de cette île et des parages environnants, des reconnaissances pour en désigner les points susceptibles de défense.

A son retour en France en 1754, Surlaville reçut une pension de huit cents livres en récompense de ses services. Il se distingua durant la guerre de Sept Ans et fut élevé successivement aux grades d'aide maréchal des logis et de lieutenant général des armées du roi. La Révolution le trouva à Paris. Il y fut arrêté durant la Terreur malgré ses quatre-vingts ans et aurait péri sur l'échafaud si la chute de Robespierre n'avait mis fin aux horreurs de ce régime. Il mourut peu de temps après, 8 janvier 1796.

Parmi les quatre-vingt neuf lettres que renferme le premier carton de la Collection Surlaville, il y en a de fort remarquables et signées par des personnages connus, tels que l'héroïque capitaine de Fiedmond, le chevalier Johnstone, plus tard aide de camp de Lévis, M. de Vassan commandant de Beauséjour, sans parler des lettres du marquis de la Galissonnière, de l'abbé Maillard, de l'abbé Le Loutre, transcrites par Surlaville. Il y a aussi plusieurs lettres du trop fameux Pichon venu à Louisbourg en qualité de secrétaire du gouverneur de l'île Royale, le comte de Raymond, et qui, passé à Beauséjour, après s'y être fait nommé commissaire des vivres, trahit la cause française, et vendit ses services au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

La correspondance de M. de Surlaville avec ses compagnons d'armes d'Amérique, ne fut pas interrompue par son retour en France: elle se continua jusqu'à la chute de Louisbourg en 1758. On y trouve des relations, complètement inédites des principaux événements de la guerre jusqu'à cette date, entre autres des récits détaillés de la défaite de Dieskau et de celle de Braddock, accompagnés d'incidents ignorés jusqu'à ce jour.

Le second carton, celui qui donne une importance exceptionnelle à la collection, est le Journal de Surlaville écrit tout entier de sa main. Il est d'une écriture très fine, en lignes serrées, sur papier à très grand format (quatorze pouces et demi sur neuf et demi); et il a plus de trois cents pages. Commencé le 3 août 1751, il se termine au 12 octobre 1753; ce qui ne fait qu'un intervalle de deux ans, deux mois et dix jours. Qu'on se figure, si l'on peut, la masse de renseignements que fournit ce Journal dans un espace de temps aussi sourt. Surlaville aborde les questions d'intérêt général et particulier de la colonie, administration, soit à Québec, soit à Louisbourg, défauts du système qu'il signale avec une remarquable sûreté de coup d'oeil, politique intérieure et extérieure, colonisation, particulièrement celle de l'Acadie française et anglaise, commerce, industrie. Peu de sujets échappent à son attention. Il prévoit les difficultés de la situation, les dangers prochains. Il est effrayé de l'avenir quand il compare la faiblesse de la colonie française avec la force grandissante des colonies voisines.

Après avoir terminé ses considérations sur le pays en général, Surlaville concentre plus particulièrement son attention sur ce qui se passe autour de lui, à Louisbourg et dans ses environs. Il en a tracé un précis historique et défini l'administration des différents gouverneurs qui se sont succédés dans l'île Royale. Fondée à la suite du traité d'Utrecht, la forteresse de Louisbourg avait coûté à la France des sommes considérables, lorsqu'elle tomba au pouvoir des Anglais en 1745. Elle fut restituée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), et M. Desherbiers fut chargé de venir en prendre possession. Ce gouverneur, homme de mérite et d'une haute probité, ne tarda pas à demander son rappel quand il eut vu, sans pouvoir y porter remède, les dilapidations dont se rendait coupable le commissaire-ordonnateur Prévost qui s'était ménagé des influences presque invincibles au ministère de la Marine, où il avait pour ami et complice, M. de la Porte, à qui il faisait une part de ses honteux profits.

C'est dans de telles circonstances que le comte de Raymond fut donné pour successeur à M. Desherbiers. Il arriva avec sa famille à Louisbourg dans l'été de 1751, amenant pour secrétaire le sieur Pichon qui alors ne faisait pas prévoir ce qu'il deviendrait plus tard. Sur le même vaisseau de guerre, l'"Heureux," était venu M. de Surlaville, le nouveau major des troupes qui raconte ainsi ses premières impressions:

"L'"Heureux" est arrivé le 3 août à 6 heures du soir à vue de l'île Royale. Le 4 on a mouillé à 10 heures du matin dans le port de Louisbourg. Peu de temps après, M. de Loppinot aide major de la place est venu de la part de M. Desherbiers complimenter M. le comte de Raymond sur son arrivée et prendre ses ordres sur l'heure de son entrée. A 5 heures du soir M. le gouverneur accompagné de M. le chevalier de Caumont et de plusieurs autres officiers partit de l'"Heureux" dans un canot. Les soldats en étaient sous les armes, le tambour appela. L'équipage cria cinq fois: Vive le roi, on tira neuf coups de canon. Il traversa le port dont tous les vaisseaux le saluèrent de tout ce qu'ils avaient de canon, et arriva à la porte de l'intendance où MM. Desherbiers et Prévost se trouvèrent pour le recevoir. La garnison était sous les armes portant les fusils sur l'épaule; MM. les officiers saluèrent de l'esponton, et on tira le canon. Il alla descendre chez M. Desherbiers où quelques instants après arriva une garde d'un lieutenant et 30 hommes avec un tambour. Il reçut ensuite la visite en corps des officiers de la garnison.

"On fut ensuite se promener sur les remparts. Les fortifications paraissent plus mauvaises qu'on ne s'était imaginé. On a soupé chez M. Desherbiers qui a paru assez gai et beaucoup plus ouvert qu'on ne l'avait annoncé. On a regretté M. Franquet (ingénieur en chef) qui depuis sept ou huit jours est parti pour l'île Saint-Jean dans le dessein de pénétrer jusque dans l'Acadie, s'il le pouvait. M. d'Aillebout, M. de Gannes et les autres officiers ont paru enchantés de l'arrivée du nouveau gouverneur. Celle de Surlaville n'a pas semblé leur faire le même plaisir."

On savait en effet à Louisbourg que M. de Surlaville était envoyé avec la mission peu agréable de discipliner les troupes.

"Du 5—MM. de Raymond et Desherbiers ont visité le matin l'ancien gouvernement, sont sortis par la porte de l'attaque pour en examiner les dehors, et ont ensuite remonté les remparts vers la gauche. On a dîné chez M. Desherbiers, après quoi ces deux MM. se sont renfermés pour travailler. Les postes se sont mis en haie pour M. de Caumont. Surlaville a été quelques moments en conférence avec M. de Gannes sur les moyens d'entretenir leurs aide majors dans la plus grande union. Les officiers ont paru s'accoutumer à la figure de Surlaville; on a soupé chez Mme de Prévost.

"Du 6—On a battu la générale. Toutes les troupes ont pris les armes. Surlaville a été reçu en qualité de major des troupes et M. de la Cousnière en qualité d'enseigne. La garde a fait l'exercice dont les positions ne se sont pas trouvées toutes justes. Les rangs étaient mal alignés et plusieurs soldats ne connaissaient pas même l'usage de leurs fusils. Le silence étant d'ailleurs mal observé, on a défilé sans aucune règle fixe pour les distances, les rangs marchant mal dressés et les armes, mal portées; les cheveux point ou mal attachés. L'équipement et l'armement fort en désordre, mal en guêtre, mal en jarretières, mal en col; avec un habillement crasseux et usé. M. le gouverneur s'est ensuite rendu à la chapelle du roi, où il a entendu la messe qui a été suivie d'un "Te Deum". On a dîné chez M. Prévost."

Le comte de Raymond paraît avoir été un homme d'un talent médiocre, mais animé de bonnes intentions, désintéressé au point de négliger ses propres affaires, très actif et voulant sincèrement le bien de la colonie. Malheureusement il n'était pas de taille à lutter contre Prévost qui, rompu aux intrigues, enrichi par des années de vol, ayant partout des appuis, avait en réalité le pouvoir, tandis que le gouverneur n'en avait guère plus que les apparences. Le conflit ne pouvait manquer d'éclater entre ces deux hommes, dont les vues étaient diamétralement opposées. Fun travaillant pour le bien général, l'autre pour son intérêt particulier et ne regardant pas aux moyens pour y parvenir. Surlaville, placé entre les deux, regarda d'abord les contestations naissantes en simple spectateur. Il était trop clairvoyant pour ne pas s'apercevoir des intrigues et des spéculations de l'ordonnateur. Il le note en maints endroits de son Journal. D'autre part, il juge avec impartialité la conduite de Raymond. Malheureusement celui-ci eut le tort de lui déplaire, de blesser ses susceptibilités et surtout ses intérêts—c'est Surlaville lui-même qui l'avoue,—en s'attribuant, à titre de gouverneur, le revenu d'un bureau de commerce, auquel le major de la place croyait avoir droit en vertu de sa charge.

A partir de ce moment, Surlaville se rangea au nombre des ennemis de Raymond, tout en observant toujours des formes vis-à-vis de lui. Pour comble de malheurs, le comte avait auprès de sa personne le plus dangereux ennemi qu'il pût redouter, maître Pichon, qui faisait l'apprentissage de ses trahisons. Confident de tous ses secrets en qualité de secrétaire, il le desservait continuellement auprès de ses ennemis, particulièrement auprès de Surlaville, à qui il livrait ses correspondances les plus secrètes. On ne peut en effet expliquer autrement que par une trahison que Surlaville ait pu se procurer au jour le jour la correspondance, même la plus intime, du gouverneur avec les ministres, la copier à loisir et l'annoter ensuite avec une causticité et trop souvent avec une méchanceté regrettables. A mesure que les mois s'écoulent, l'irritation de Surlaville devient plus violente. A la fin, il ne garde plus aucune mesure: il traite le gouverneur avec un mépris révoltant: ce n'est plus à ses yeux qu'un imbécile, une nullité qui ne comprend rien à la chose publique, qui observe sans rien voir, qui juge sans rien comprendre, qui gâte tout ce qu'il touche. La haine de Surlaville se change en aveuglement. Elle obscurcit son jugement: il se contredit lui-même; ce qu'il jugeait d'une façon naguère, il le juge autrement à l'heure présente. Il suffit que Raymond décide ou agisse d'une manière pour que Surlaville le trouve mauvais et se prononce en sens opposé. Il reproche à Raymond de mal gérer ses affaires personnelles, de faire des dettes; cela prouve au moins que le gouverneur ne s'enrichissait pas au dépens de l'Etat comme Prévost et un trop grand nombre d'officiers publics. Il avoue qu'il travaille comme "un forçat"—c'est sa propre expression,—mais, ajoute-t-il, vaudrait mieux pour lui ne rien faire; tout ce qu'il fait ne vaut rien. Il juge et prononce sur tout à tort et à travers. "Sa folie, dit-il, est celle de Perrin Dandin." Ses jugements sont aussi ridicules.

En bien des circonstances, il est difficile, sinon impossible, de savoir où est le vrai, où est le faux, lequel des deux adversaires a tort ou raison; mais assez souvent il n'y a pas à s'y méprendre. L'injustice de Surlaville devient flagrante.

Pour n'en citer qu'un exemple, il censure le gouverneur d'avoir demandé le rappel de Prévost: le ministre, selon le major, ferait bien mieux de révoquer Raymond. Or si jamais celui-ci a rendu un service à l'Etat, c'est bien le jour où il a dénoncé l'ordonnateur et demandé qu'on mit fin à ses rapines et à la corruption qu'il répandait autour de lui. Le comte de Raymond comprit comme son prédécesseur, Desherbiers, qu'il était impuissant à faire le bien, puisque la cour persistait à maintenir Prévost. Il demanda son rappel qui fut accepté. Il revint en France à la fin de 1753 et fut remplacé par le chevalier de Drucour qui n'osa pas se mesurer avec Prévost, devenu plus insolent que jamais. Drucour montra plus de courage devant l'ennemi: il défendit bravement Louisbourg (1758) et au dernier jour de cette malheureuse ville, quand il eut déclaré aux généraux anglais qu'il préférait subir l'assaut plutôt que de se rendre, ce fut Prévost qui vint le supplier de capituler.

Prévost, dit le chevalier Johnstone, "was one of the greatest rascals that ever escaped the gibbet," un des plus grands vauriens qui aient jamais échappé au gibet. Jeté à la Bastille à sa rentrée en France, il réussit à en sortir à force d'or.

En somme, l'impression qui reste après la lecture du journal de Surlaville ne lui est guère favorable. Si—ce qui n'est pas prouvé—Raymond était un gouverneur incapable, Surlaville était loin lui aussi d'avoir les qualités requises pour le remplacer. Il s'est chargé lui-même de le prouver par son Journal où il montre de la passion, du parti pris, de l'injustice, autant de faiblesses qui faussent le jugement et rendent inaptes à commander.

Ces reproches mérités n'empêchent pas que le Journal de Surlaville et les manuscrits qui l'accompagnent, ne soient de précieuses acquisitions pour l'histoire. Les querelles qui revivent dans ces papiers, les excès de langage qu'on y relève, leur donnent même une valeur qu'ils n'auraient pas sans cela: ils amènent des révélations inattendues; ils nous font lire entre les lignes dans les documents officiels. C'est une mine qu'il est indispensable d'exploiter, si l'on veut bien se rendre compte de l'état des choses et des esprits à cette date, et surtout connaître à fond les moeurs et la vie sociale.

L'or dans Ontario

Toronto, 7.—Des nouvelles du Sault Ste-Marie annoncent que la découverte de l'or sur la rivière Michipicoten, Ontario, a plus d'importance qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Le professeur Mackenzie, qui y a fait des examens spéciaux pendant au-delà de deux semaines rapporte que la région aurifère est très étendue à cet endroit. Elle offre de plus un avantage marqué en ce que la recherche du précieux métal y est incomparablement moins pénible qu'au Klondyke.

Les nombreux cours d'eau du pays sont presque tous favorables à l'exploitation et au lavage. On y voit déjà 300 chercheurs d'or. La saison se prête admirablement à leurs travaux. La mouche noire et les moustiques en sont disparus et les prospecteurs y travaillent tout à leur aise.

Le soin des chevaux

Tous ceux qui gardent des chevaux savent ce qui en coûte quelquefois, lorsque l'animal est malade. En gardant à votre disposition le "Traveller's Companion" les propriétaires de chevaux s'épargnent bien des dépenses inutiles. Ce remède fait disparaître le souffle. Adressez-vous chez J. B. Morin, 325½ rue St-Joseph, où vous aurez tous les renseignements nécessaires.

Toujours l'ecole laique

L'idée revient toujours, dans les écrits comme dans les discours des des hommes du parti républicain, que l'essentiel de la République est sa législation scolaire.

Pendant que M. Léon Bourgeois affirmait, hier, une fois de plus, au congrès remois de la Ligue d'enseignement, le principe sacré de l'école neutre de la République, M. de Lanessan écrivait le "Rappel" qu'il fallait redouter l'envahissement de la Chambre par les modérés dont le premier soin serait de démolir la législation fondamentale de la République démocratique, c'est-à-dire les lois qui ont établi la neutralité de l'Etat en matière religieuse.

Nos adversaires ont une très juste idée de la situation. L'école est notre grand champ de bataille commun.

La République a fait le plus de mal qu'elle pouvait faire à la religion en instituant sous le couvert de la neutralité, l'école laïque. Et peut-être même les siens ne se rendent-ils pas encore compte de tout le dommage qu'ils ont causé à la foi, en bannissant de l'école l'enseignement chrétien. Ils ont réussi au-delà même de ce qu'ils pouvaient espérer.

Le mal déjà fait en ces quinze ans du régime scolaire actuel est considérable. La suppression de l'enseignement religieux à l'école a eu pour résultat de rendre la jeune génération à peu près étrangère à la religion. Avant une nouvelle période de quinze ans la France sera aux trois quarts athée.

On pouvait se faire l'illusion de croire qu'avec les facilités apparentes laissées aux élèves de l'école laïque, et dans les entre-temps des heures de classe, le curé suppléerait à l'instituteur et donnerait aux enfants l'instruction religieuse dont ils étaient désormais privés à l'école.

En fait, tout se borne le plus souvent, à des leçons écourtées et insuffisantes de catéchisme, qui trouvent difficilement leur place dans la journée de l'écolier laïque, et qui n'obtiennent de lui qu'une attention fatiguée et distraite. Et encore ne s'agit-il que des enfants dont les parents ont gardé encore assez de tradition chrétienne pour vouloir qu'ils fassent leur première communion.

Tant bien que mal une partie des enfants des écoles communales apprend encore un peu de catéchisme, mais elle ne sait plus rien de l'histoire sainte. Le nouveau programme a éliminé de l'enseignement scolaire cette partie de l'histoire la plus importante et la plus nécessaire, à tel point qu'un grand nombre d'enfants ne savent même plus aujourd'hui le nom des premiers parents du genre humain. A la place du récit biblique de la création ils apprennent une mythologie préhistorique de l'homme où Adam et Eve n'ont plus de place.

L'ignorance absolue de l'histoire sainte et de l'histoire ecclésiastique, dans laquelle les nouvelles générations sont élevées, est de nature à les détacher promptement de la religion. Le catéchisme sans l'histoire sainte manque de fondement, et sans l'histoire de l'Eglise il n'a pas son complément. Ainsi isolé, le catéchisme reste un enseignement abstrait, sans signification précise, sans portée effective. Il ne peut pas suffire à la vie d'un chrétien.

Or, le temps manque, avec la législation scolaire actuelle, pour compléter en dehors de l'école, à l'église ou dans les maisons particulières, l'enseignement du catéchisme par l'étude de l'histoire sainte et de l'histoire ecclésiastique. Il s'ensuit que la plupart des enfants élevés aujourd'hui dans les écoles communales (et c'est la grande majorité de la population écolière) ne savent plus rien de la religion, si ce n'est quelques formules de catéchisme, apprises hâtivement par coeur, et dont ils ne comprennent même pas le sens.

Que peut devenir la foi au sein d'une génération ainsi elevée en dehors d'elle ?

Les lois scolaires n'avaient pas d'autre but, sous le couvert de la neutralité, que de la ruiner. Elles y réussissent.

Les sectaires de la République y tiennent en raison même du mal qu'elles font. Ce mal, ils l'ont voulu et ils en ont fait un principe fondamental de leur régime.

C'est pour la forme qu'ils ont paru réserver les droits de la conscience en laissant le curé profiter du congé du jeudi pour faire, non pas même à l'école, mais là où il pourrait, le catéchisme aux enfants de bonne volonté. Mais ils savaient bien qu'en retranchant du programme scolaire l'enseignement religieux, qu'en séparant l'instituteur du curé, qu'en isolant le catéchisme de l'histoire sainte, ils arriveraient à leurs fins, sans paraître exercer aucune tyrannie. Et, en effet, ils y sont arrivés, ils y arriveront encore plus avec le temps.

L'indifférence religieuse va de pair avec l'ignorance. Les enfants d'aujourd'hui ne savent plus rien des origines et des traditions chrétiennes, plus rien de l'Ancien Testament, plus rien du Nouveau. La lettre du catéchisme, même quand ils arrivent à peu près à la posséder, ne suffit pas à leur faire une foi éclairée, solide, ayant sa racine dans le passé de l'homme, dans cette merveilleuse préparation du Rédempteur au sein du peuple de Dieu, dans la prédication de l'Evangile et le développement miraculeux de l'Eglises à travers le monde et le temps. Dès le lendemain de la première communion, ils tombent dans l'indifférence religieuse ; leur ignorance les y conduit fatalement, ainsi que la condition qui est faite aujourd'hui à ce christianisme exclu de l'école, exclu de la société civile, exclu de la science, exclu des affaires, exclu de la politique, exclu de tout, et qui devient pour eux comme un conte de fee appris dans la petite enfance et auquel plus personne ne croit.

Si nos adversaires tiennent tant à l'école telle qu'ils l'ont faite, c'est qu'ils savent tout ce qu'elle leur donne. Et nous, qui avons conscience aussi de tout le mal qu'elle nous fait, nous devrions être aussi ardents à la détruire qu'ils le sont à la conserver. Il n'y a pas aujourd'hui d'affaire plus pressante, plus nécessaire que de supprimer l'école laïque, avec laquelle s'en va partout la religion. Voilà pourquoi il faut combattre sans relâche le gouvernement qui l'a instituée et qui la maintient. Voilà pourquoi il est nécessaire qu'il y ait des journaux pour la lutte, et que ces journaux soient soutenus de tous ceux qui ont à coeur le sort de la religion en France, c'est-à-dire le salut du pays.

La bataille est autour de la législation scolaire ; c'est sur ce terrain-là qu'il faudrait porter l'action aux prochaines élections. La France est en train de périr de l'école athée, de la loi athée, de la politique athée. Commençons par l'école ; sauvons au moins la foi dans les nouvelles générations. Au zèle que les sectaires de la République mettent à proclamer, en toute occasion, l'intangibilité de leurs lois scolaires, nous devons comprendre l'intérêt qu'il y a pour nous à les faire rapporter. Ce devrait être l'oeuvre principale des prochaines élections.

DRAMES IMPERIAUX

La plupart des services télégraphiques européens fournis aux journaux d'Amérique sont contrôlés par des agences allemandes ou anglo-allemandes. Cela explique leur francophobie manifeste. De plus quand il s'agit d'intérêts allemands ou anglais les faits sont-ils souvent dénaturés et travestis.

Prenons un récent exemple. Le télégraphe nous annonçait, il n'y a pas longtemps que Guillaume d'Allemagne, dans un de ses voyages sur le yatch impérial le "Hahenzollern" près des côtes de Norvège, avait été frappé à l'oeil par un bout de cordage. Sa Majesté, disaient même les dépêches, était en danger de perdre la vue. Cela pouvait paraître quelque peu extraordinaire car il n'y a guère de bouts de cordage qui trainent sur un navire monté par un équipage de choix comme le "Hhenzollern." Mais enfin cette version fut acceptée par le public.

Le lendemain, autre histoire. Les dépêches racontaient que le lieutenant von Hahnke, l'un des plus brillants officiers de l'équipage du yacth impérial, s'était noyé. Et encore force détails. Von Hahnke, disaient les dépêches fournies par les agences, était tombé en bas des hautes falaises qui bordent la côte norvégienne en maints endroits pendant qu'il faisait une excursion en bicyclette. Le public accepta encore cette histoire, oubliant ou ignorant que le lieutenant von Hahnke était un cycliste et un athlète émérite. Il ne remarqua pas, ce bon public, que les accidents se répétaient bien un peu fréquemment sur le "Hohenzollern."

Or voici une autre histoire que la presse européenne raconte à mots couverts et dont le correspondant londonien du "New-York Times" vient de se faire l'écho—histoire lugubre qu'on dirait tirée d'un roman à sensation.

On sait que Guillaume II a des colères de véritable hystérique, de déséquilibré, et qu'alors il devient d'une brutalité de reitre, de soudard. L'on raconte donc que dans un de ces moments de mauvaise humeur, l'empereur poussa tellement à bout un jeune lieutenant de marine que celui-là perdant tout contrôle sur soi-même, giffla d'importance Sa Majesté et lui mit un oeil au beurre noir. Le lendemain, ce lieutenant ne voyant plus devant lui que la cour martiale, la dégradation, la mort infamante, se suicida.

La giffle reçue par l'empereur coïncide avec le coup de cordage, le suicide du lieutenant correspond, date pour date, avec la mort soi-disant accidentelle de von Hahnke.

Si tout cela est authentique, n'est-ce pas qu'il se passe de bien sombres drames dans l'entourage du despote germanique ?

UNE FABLE

Les mangeurs de prêtres, dont les actions baissent beaucoup depuis quelque temps, ne savent plus qu'inventer pour réchauffer contre le clergé la haine attiédie des naïfs.

On nous communique un extrait de la "République de Seine-et-Marne," qui, accommodant à une sauce nouvelle une légende dont plusieurs autres feuilles cléricophobes ont déjà tiré de la copie," nous annonce que le supérieur du grand séminaire de Quimper vient de mourir, laissant à sa famille—une famille pauvre—"trois millions d'économies."

Cette mort, notons-le, nous est donnée comme le fait du jour : "Voici," dit le journal, l'ancien supérieur du séminaire de Quimper, "qui meurt" ... etc."

Là-dessus, longue et vertueuse tirade contre la rapacité du clergé. Citons-en quelques lignes par amour de l'art :

"Si cela continue le fameux oncle d'Amérique sera totalement éclipsé par l'oncle ecclésiastique, et la première question qu'une mère soucieuse du bonheur de sa fille posera désormais aux prétendants sera celle-ci : "Avez-vous un oncle dans le clergé ? Si oui, ça va bien, si non, rien de fait !..."

Il n'y a qu'un malheur à tout cela, c'est que le grand séminaire de Quimper possède un supérieur bien vivant, M. l'abbé Gadon. Le prédécesseur de M. l'abbé Gadon, M. l'abbé Ollivier, "est encore vivant." Enfin, l'on nous écrit de Quimper que les "cinq prédécesseurs" de M. l'abbé Ollivier sont morts sans laisser d'héritage. Cela nous reporte en 1830. En quel siècle a donc vécu ce prêtre millionnaire qui vient de mourir ?

Notons que, alors même que la fable serait une histoire véridique elle ne prouverait absolument rien. La plupart des prêtres sont pauvres. Quelques-uns sont riches. De rares exceptions, ça et là, peuvent se trouver millionnaires. Le clergé ne serait en cela que le reflet de la société d'où il sort. Il est même fâcheux que les hautes classes sociales soient si peu représentées dans le clergé séculier. "Il y a moins de prêtres riches qu'il ne devrait y en avoir." C'est précisément la rareté des "prêtres à héritages" qui fait de leur mort un événement extraordinaire et attire l'attention des folliculaires anticléricaux. Si le cas était plus fréquent ils aboieraient moins.

G. D'A.

L'institut vaccinogene

DU Dr GAUVREAU A QUEBEC

Toutes les pointes de vaccin en usage à Montréal depuis quelques semaines, viennent de l'institut vaccinogène du Dr Gauvreau, à Québec. A propos de ce vaccin, la "Patrie", de vendredi disait :

"Le Dr Laberge, à la demande de certains médecins anglais, a fait venir du vaccin de Milwaukee, Wisconsin ; ce vaccin, de l'avis de tous, est inférieur à celui que fournit le Dr Gauvreau."

Samedi, elle publiait la note élogieuse qui suit :

"Au moment où la vaccination semble plus que jamais en honneur à Montréal, il n'est que juste de constater l'excellence du vaccin dont on se sert ici cette année. C'est à cette excellence qu'il faut attribuer en grande partie la faveur dont jouit la vaccination. Tout mérite en soit donné à M. le Dr Ed. Gauvreau, directeur de l'institut vaccinogène de la province de Québec, qui a su mettre cet établissement à la hauteur des plus réputés tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

"L'institut vaccinogène du Dr Gauvreau est situé sur le chemin de Ste-Foye, près de Québec."

Faites en usage

Les personnes dont l'estomac est rebelle à toutes médications, supportent facilement le BAUME RHUMAL, dont l'emploi est recommandé dans le traitement du rhume, de la grippe, de la toux et de la bronchite. En vente partout.

Le *Traveller Companion*, après un court traitement, arrête cette maladie, la pousse appelée le souffle qui diminue la santé et le prix du cheval.

Dépôt général, J. B. MORIN, 325½, rue St-Joseph.

Les Anglais dans l'Inde

Nouvelles attaques des Afridis

Le gouvernement anglais est décidé a prendre l'offensive

Londres, 6.—Les Afridis ses sont encore réunis dans le défilé de Khyber, et ont tiré sur une patrouille anglaise à l'entrée du défilé. Trois villages dans le district de Hangou ont été brûlés.

A la suite des attaques continuelles dirigées la nuit contre les campements des troupes qui forment la colonne expéditionnaire envoyée contre les tribus insurgées, celle-ci a été partagée en deux divisions de cinq mille hommes chacune. La première division se dirige vers Shabkadr et la seconde vers Uschado, afin de cerner l'ennemi, qui détruit les villages à mesure qu'il avance.

Le gouvernement est décidé à prendre l'offensive et à agir avec vigueur. Les chefs fidèles aux Anglais ont à plusieurs reprises offert les services de leurs troupes au gouvernement indien.

Simla, 6.—Lord Elgin, vice-roi de l'Inde, a accepté les services de quatre bataillons d'infanterie, de deux compagnies de sapeurs des rajahs du Punjab, et ceux du train des équipages des maaradjahs de Goualior et de Jaipour, qui ont rendu de grands services pendant la campagne du Chitral. Le gouvernement indien a envoyé ses remerciements aux rajahs fidèles dont les offres sont considérées comme une preuve irréfutable de leur loyauté.

La colonne du général Blood, envoyée pour châtier les Mohmands, est arrivée à la rivière Swat à cinq jours de marche de la scène probable des opérations militaires.

Peeschaver, 6.—On rapporte que les partisans de Haddah Mullah, dans le district de Shabkadr, l'abandonnent et que les Afridis retournent dans le défilé de Khyber. Les troupes anglaises se concentrent près de la région insurgée et plusieurs colonnes ont été envoyées dans différentes directions.

Londres, 6.—Le "Times" publie une dépêche de Simla disant qu'on a une nouvelle preuve du désir de l'émir d'Afghanistan d'empêcher ses sujets de prendre part aux troubles qui ont lieu en ce moment à la frontière. La dépêche ajoute qu'il n'y a pas le moindre doute que l'émir a l'intention de tenir ses engagements loyalement. Il a donné des ordres pour que ses troupes soient rappelées des avant-postes.

Nouvelles religieuses

La "Tribuna" de Rome, annonce que Mgr Keane, l'ex-recteur de l'université catholique de Washington, sera nommé archevêque de la Nouvelle Orléans.

—Voici la listedes prêtres qui ont suivi les exercices de la seconde retraite ecclésiastique, au Séminaire de Chicoutimi :

MM. Alf. Tremblay, Mathias Tremblay, Héraclius Lavoie, Joseph Perron, Elzéar Bergeron, F.-X. Eug. Frenette, Eug. Hébert, Edouard Boily, Georges Gagnon, jr., Médéric Boily, Guillaume Tremblay, Napoléon Talbot, Hippolyte Néron, Am. Gaudrault, P. H. Tremblay, Eug. Bédard.

Le prédicateur des deux retraites, était le Rév. P. Rouleau, F. P. St-Hyacinthe.

—M. L. M. Lambert, chapelain des Sœurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville, a été nommé Assistant à la cure de St-Guillaume. On nous assure que ce changement n'est que "pro tempore," et que M. Lambert sera appointé Chapelain au Juvénat des Frères du Sacré Cœur à Victoriaville, du moment où le superbe édifice, destiné à cette fin et actuellement en construction, sera terminé. M. Lambert sera remplacé au chapelinat de l'Hôtel-Dieu de St-Chrystophe, par M. B. Morin, actuellement vicaire à la Cathédrale de Nicolet.

—Nous apprenons avec un vif chagrin que le Révérend M. L. E. Raiche, curé de Bécancourt, a eu la semaine dernière une assez forte attaque d'apoplexie, au presbytère de St Grégoire, lorsqu'il était en route pour le Séminaire de Nicolet où il allait suivre les exercices de la retraite ecclésiastique. Les bons soins qu'on s'empressa de lui donner le ramenèrent bientôt à son état normal, mais il dut reprendre le chemin de son presbytère Les dernières nouvelles que nous avons reçues sont que M. Raiche est aujourd'hui considéré comme hors de tout danger. Ce coup inattendu a jeté l'émoi dans la paroisse de Bécancourt, qui a en profonde estime leur bon et digne curé.

—M. Antonio Poulin De Courval, curé de St-Samuel, quitte sa cure pour aller résider avec son frère, M. Ed. Poulin De Courval, curé de Ste Clothilde de Horton.

M. Edmond Courval est malade assez sérieusement depuis quelques mois et se trouve incapable de faire seul la desserte de sa paroisse. Il a obtenu de l'autorité diocésaine la permission de garder son frère avec lui, ce à quoi ce dernier a consenti de bon coeur. M. Ant. Courval est un jeune prêtre, énergique et entreprenant ; il a fait beaucoup pour la paroisse naissante de St-Samuel, d'où son départ sera vivement regretté de tous. M. Pierre Cardin, en repos depuis un an pour défaut de santé, vient d'être nommé curé de St-Samuel.

— Quelques changements viennent d'être faits dans l'archidiocèse d'Ottawa. M. l'abbé Châtillon a été nommé curé de Wendover, en remplacement de M. Ferron qui devient curé au lac Ste-Marie. M. l'abbé Arnault, ci-devant curé au lac Ste-Marie, devient curé de Ste-Philomène de Montcerf, cure laissée vacante par la mort de l'abbé Deslauriers. M. l'abbé Jean Routhier, vicaire à Buckingham, a été nommé curé à Masson, et M. l'abbé L. Raymond est nommé vicaire à Buckingham.

FAITS DIVERS

POUR L'EUROPE

M. Arthur Turcotte, junior, de la maison A. J. Turcotte & Cie est parti dimanche pour l'Europe où il va passer trois mois dans l'intérêt de sa santé.

A L'EPOUVANTE

Mercredi dernier, M. Gilbert Desmeules, de l'Isle aux Coudres, conduisait Mme J. Bte Desgagnés et son fils en voiture, quand soudain le cheval prit l'épouvante. Un guide qui s'est rompu a été la cause de l'accident.

La voiture vint se heurter à un arbre au bord du chemin et l'attelage fut mis en pièce.

Heureusement, aucune des trois personnes n'a reçu de blessures.

ACCIDENT A CHICOUTIMI

Ces jours derniers, MM. Ths. et Eug. Blanchet du rang St-P..., Chicoutimi, en travaillant à la construction d'une maison sont tombés d'une hauteur de 15 pieds. L'échafaud sur lequel ils travaillaient tous deux s'est écroulé avec un lot de briques et une boite de mortier. M. Thomas Blanchet a reçu deux blessures à la tête et une à une main, il est resté durantquelques heures inconscient.

—M. Johnny Boivin, manufacturier de boites de fromage, à Chicoutimi, s'est coupé un doigt mercredi dernier en travaillant à son moulin. Il a reçu les soins que requérait cette blessure.

ACCIDENT DE CHASSE

Quatre jeunes gens de Saint-Sauveur partaient en voiture, dimanche matin, pour une partie de chasse à Laval. Le voyage s'effectua heureusement. Au moment de partir hier après-midi pour revenir à la ville, il se produisit un accident qui jeta l'émoi parmi les jeunes chasseurs. Un choc imprimé à la voiture fit partir l'un des fusils chargé à balle déposé au fond du véhicule, et la balle vint frapper M. Joseph Caouette à la hanche, qu'elle traversa à la partie supérieure en lui faisant une horrible blessure.

On courut aussitôt au secours pour panser la blessure et M. le curé de Laval fut même appelé. Mais heureusement, la blessure quoique douloureuse, n'a pas un caractère de gravité qui puisse faire redouter un dénouement fatal.

Les chasseurs sont arrivés hier après midi en cette ville avec leur compagnon blessé, fils de M. Isidore Caouette, boucher de Saint-Sauveur.

Noces d'or du Rev. M. Bazile Robin

Lundi dernier ont été célébrées à St-Antoine de Tilly, les noces d'or de l'un des vétérans du sacerdoce dans l'archidiocèse de Québec, M. Bazile Robin, né à la Baie du Febvre, le 2 août 1823, du mariage d'Antoine Robin et d'Angèle Bazin. Il fut ordonné à Québec, le 30 août 1847 et nommé vicaire dans sa paroisse natale. En l'année 1848, il exerça le ministère successivement dans les paroisses de Nicolet, de Gentilly, de St-Ambroise et des Grondines, en 1849 à St-Antoine de Tilly.

En 1856, il devint le curé de St Flavien où il passa trois ans, et en 1859, il fut nommé curé de St-Antoine de Tilly. Dans les différents postes qu'il occupa, M. Robin s'est toujours montré prêtre actif et rempli de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Nous présentons à M. Bazile Robin, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son élévation au sacerdoce, le tribut de nos humbles et respectueux hommages, et nous lui souhaitons, dans toute la sincérité de notre âme, santé, bonheur et longue vie.

Ad multos annos.

Le cardinal Ledochowski restera à son poste

Rome, 7.—La nouvelle annonçant que le cardinal Satolli avait été désigné par le Pape pour succéder au Cardinal Ledochowski, comme préfet de la propagande, est officiellement contredite par le Vatican. Le cardinal Ledochowski n'a aucunement l'intention d'abandonner son poste.

Un chemin de fer a la Baie James

Les journaux de l'ouest nous informent d'un mouvement ayant pour objet la construction d'un chemin de fer devant relier la Baie Georgienne à la Baie James, en passant par le Lac Nipissingue. Ces hautes latitudes, d'après les récits des voyageurs, sont loin de mériter l'isolement et l'oubli. Les fertiles vallées et les forêts riches en essences et en gibier, y abondent, et le climat y est moins rigoureux qu'en plus d'une région du St-Laurent. On a déjà constaté qu'il tombe moins de neige au Lac St-Jean, dans les vallées de l'Ottawa, que sur les rives de notre grand fleuve, qui est une sorte d'entonnoir collecteur des vents humides et des "cold waves" du Golfe. A la Baie James même, le climat est étonnant, dit-on ; il est vrai qu'on y est au niveau de la mer.

Tous les explorateurs disent que derrière nos montagnes du nord s'étend un vaste territoire propre à la colonisation. Il existe des établissements importants sur les bords de la rivière Rupert, et l'on trouve de riches cultivateurs au Lac Abbitibi. Les marchands de bois savent qu'il y a dans ces régions de vastes forêts de pin, et c'est par là que le Canada soutiendra sa réputation de fournisseur de bois aux vieux pays.

Maintenant que le gouvernement fédéral vient de reconnaître à la province de Québec la propriété du Nord jusqu'aux confins de la Baie James et jusqu'à la ligne tracée par East Main River et le fleuve Hamilton qui se décharge dans l'Atlantique au nord de Belle-Isle, la conquête pacifique du nord devient une question d'actualité. Mais il va falloir des chemins de fer pour tirer partie de notre nouvelle propriété. Ne nous laissons pas devancer par l'ambitieux Ouest. Un simple coup d'oeil sur la carte du Nord fait voir que la décharge naturelle du nouveau territoire ne doit pas se faire par Toronto, mais par Québec. A quoi bon, en effet, diriger sur les lacs le trafic de cette région, qui est destiné à l'exportation ? Ce serait rebrousser chemin.

Le premier tronçon du futur chemin du Nord existe déjà : c'est le chemin de fer du Lac St-Jean. La distance de Roberval à la Baie James est visiblement moins longue que la voie ferrée qu'on parle d'établir à partir de la Baie Georgienne.

Un concitoyen qui a beaucoup étudié ces questions nous communique à ce sujet des données qui constituent un irréfutable plaidoyer en faveur de notre proposition. Nous lui laissons la parole :

Les sauvages et les trappeurs canadiens, dit-il, qui ont parcouru le territoire qui s'étend entre le Lac St-Jean, la Baie James et la Baie des Esquimaux sur l'Atlantique, jusqu'à la Colombie Anglaise sur l'océan Pacifique, prétendent que la construction d'un chemin de fer partant du Lac St-Jean en ligne directe jusqu'à la Baie James, serait un projet d'exécution facile, et que c'est l'unique tracé praticable et avantageux pour la Puissance du Canada.

Ce tracé est facile à indiquer. On utiliserait d'abord les 190 milles de voie ferrée de Québec à Roberval. De là au pied des montagnes, il y a soixante milles de terrain plat en longeant la Mistassini. Vient ensuite la région des montagnes, du reste peu élevée, le niveau maximum étant à peine de 1,200 pieds au-dessus de la mer. Cette chaîne mesure une centaine de milles en largeur, mais elle est d'accès facile, de grandes rivières tributaires de l'Ashuapmouchouan et de la Mistassini, entre autres la Rivière du Chef, y ayant creusé des gorges profondes. On trouve du reste ça et là, dans ces montagnes, des plateaux de dix à vingt milles qu'on dit très propices à la colonisation.

Toujours d'après les relations des voyageurs, il existe de la hauteur des terres à la Baie James un second Manitoba. C'est une immense vallée de deux cents milles de longueur, arrosée par de grandes rivières ; le sol est fertile, le climat est agréable, l'eau excellente, le bois de construction y abonde. Une grande partie du sol est couverte de forêts de pin qui égalent celles de l'Outaouais.

Les distances récapitulées sont donc :

De Québec à Roberval, 190 milles.
De Roberval aux montagnes, 60 milles.
Région des montagnes, 100 milles.
De la hauteur des terres à la Baie James, 200 milles.
Formant en tout 50 milles.

Il resterait donc environ 360 milles à construire. Il suffirait de trente heures de chemin de fer pour mettre ce grand territoire et les pêcheries de la Baie d'Hudson, qui sont les plus riches du monde entier, à la portée de l'Europe et des grands centres du Dominion, et même des Etats-Unis.

Quels seraient les moyens à prendre pour construire ce chemin de fer destiné à pousser la colonisation, le commerce de bois et les pêcheries ?

La Compagnie du Québec et Lac St-Jean a une charte ; elle devrait demander au gouvernement un octroi en terre de 10,000 acres par mille sur un parcours de 500 milles (soit 5,600,000 acres à prendre par blocs alternatifs) et le droit exclusif d'exploiter les pêcheries de la Baie James à la Baie d'Hudson, ainsi que dans les grandes rivières qui se déchargent dans ces deux baies, pour une période de vingt ans.

Avec ces privilèges, la Compagnie pourrait porter son capital à $15,000,000 : $10,000,000 pour le prolongement de sa ligne, $2,000,000 pour la colonisation et $3,000,00 pour constructions de vapeurs et voiliers pour la pêche de la baleine, du lop-marin, du marsouin, etc.

Le profit de l'Etat serait dans l'impulsion donnée au commerce de bois, aux pêcheries, à la colonisation, aux mines, car toutes ces choses abondent dans la région de la Baie James. Les gouvernements n'auraient pas un sou à débourser en argent ; on se contenterait d'un octroi en terre, et le sol appartient maintenant au gouvernement provincial.

Si plus tard une nouvelle ligne courte vers la mer s'imposait pour le commerce d'exportation, on l'aurait déjà en partie toute faite. En effet, en partant de Chicoutimi et en suivant la hauteur des terres jusqu'à la Baie des Esquimaux par la vallée du grand fleuve Hamilton, on aurait un chemin de fer unique, passant à la tête des rivières de la Côte Nord jusqu'au Cap Charles. Cette vallée est depuis longtemps connue des trappeurs et offrirait un énorme raccourci pour la traversée de l'Atlantique.

Nous soumettons donc le projet à l'opinion public et en particulier à l'attention de nos législateurs. Nos confrères de la presse quotidienne devraient eux aussi lui prêter leur publicité, car l'avenir de notre province nous paraît intimement lié à cette importante question.

Nouvelles religieuses

Visiteurs ecclesiastiques de nos maisons d'education

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Cyrène, administrateur de l'archidiocèse de Québec, ont été nommés :

M. l'abbé L. Lindsay, inspecteur des académies et couvents de l'archidiocèse de Québec ;

M. l'abbé H. Bouffard, chapelain de l'Hospice des Sœurs de la Charité de Lévis ;

M. l'abbé Jos. Vaillancourt, M. l'abbé Eug. Carrier, M. l'abbé Jos. Ol. Roy, M. l'abbé Jos. A. Poulin, professeurs au Collège de Lévis ;

M. l'abbé Em. Pichette, professeur au séminaire de Québec.

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, administrateur du diocèse de Québec, M. l'abbé Lindsay vient d'être nommé inspecteur ecclésiastique des académies et des couvents.

Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de M. l'abbé Lindsay. Intelligence d'élite, écrivain, orateur et éducateur distingué, il a consacré toute sa carrière à la noble cause de l'enseignement et de la direction de la jeunesse.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'intelligente initiative de Mgr Bégin et à son heureux choix.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Montréal :

Mgr l'archevêque de Montréal qui, tout le monde le sait déjà, a tant à cœur le progrès de l'enseignement, vient de confier à M. l'abbé Dauth, prêtre de l'archevêché, une très importante mission : celle de visiter les diverses maisons d'éducation de son diocèse.

C'est ainsi que Sa Grandeur pourra être parfaitement mise au courant des auteurs que l'on étudie, des méthodes suivies, des progrès réalisés et des améliorations qu'il y aurait à apporter à ces méthodes.

Des conférences pédagogiques seront aussi données aux religieuses des pensionnats et des académies.

M. l'abbé Dauth, à qui sont confiées ces honorables fonctions, est un homme de lettres, qui a fait à Paris des études spéciales, qui possède très bien la langue anglaise et qui, pendant plusieurs années, a fait partie du bureau des examinateurs nommés par le gouvernement de Québec. Il est parfaitement qualifié pour cette charge nouvelle, et nous sommes assurés qu'il s'en acquittera avec grand succès et grand profit pour la cause de l'éducation. M. l'abbé Dauth prend actuellement quelque temps de vacances aux Etats-Unis.

Societe generale

Des eleveurs de la province de Quebec

ASSEMBLEE ANNUELLE

Cette Société a tenu son assemblée annuelle le 23 et le 24 août dans le bureau de M. S. C. Stevenson, terrains de l'Exposition, à Montréal.

M. E. A. Barnard président, occupait le fauteuil et M. J. A. Couture, M. V. agissait comme secrétaire.

Etaient présents : MM. R. Ness, N. Garneau, M.P.P., O. E. Talbot, M.P., Rév. F. P. Côté, Pères Trappistes, A. Denis, Jos Laporte, Thos. Hunter, D. Baxter, Ls. Labelle, J. C. Chapais, Ls Thouin, H. Deland, J.-Bte Deland, E. C. Brosseau, et une cinquantaine d'autres.

La SECTION DES RACES PORCINES fait rapport qu'elle a élu son bureau de direction qui se compose de MM. O. E. Talbot, M.P., président, J. G. Mair, God. Beaudet, J. H. Loyd, Alfred Roch, Ls Lavallée.

La SECTION DES RACES OVINES rait rapport que son bureau de direction se composera pour l'année prochaine de MM. E. Casgrain, président, Arsène Denis, Guy Carr, Chs Robinson, God. Beaudet, Neil McCaig, James Cowan.

La SECTION DU BETAIL CANADIEN fait rapport que pour l'année courante le bureau de direction est composé de MM. J. C. Chapais, président, N. Garneau, M.P.P., Arsène Denis, Rév. F. P. Côté, Jos. Girard, M.P.P., J. D. Guay, Frs. Gagnon.

La SECTION DES JERSEYS-CANADIENS fait rapport que le bureau de direction se compose de MM. E. A. Barnard, président, Ls Labelle, Paul Lavallée, G. Huot, Arsène Denis, RR. PP. Trappistes, Thos. Hunter.

La SECTION DES CHEVAUX CANADIENS fait son rapport que le bureau de direction élu est composé de MM. J. D. Guay, président, Robert Ness, Jos. Deland, J. Bte Deland, Féréol Bernard, Adelme Côté, Arsène Denis.

On procède ensuite à l'élection du président général et des deux vice-présidents généraux.

M. E. A. Barnard est élu président.
M. Robert Ness, 1er vice-président.
M. N. Garneau, M.P.P., 2ème vice-président.
M. J. A. Couture, M. V., est élu secrétaire.

MM. E. Loiselle et A. Gingras se plaignent que certains grands éleveurs exhibent à chaque exposition des porcs âgés dans les classes destinées aux jeunes. Après discussion il est décidé que tous les éleveurs de porcs de race pure, qui sont présents, signent une pétition à la Compagnie de l'Exposition lui demandant d'exiger, dès cette année, une déclaration solennelle des exposants, que l'âge de leurs animaux est telle que représentée.

Cette pétition est immédiatement présentée au vice-président et au secrétaire de la Compagnie qui se déclarent enchantés de pouvoir accorder cette demande.

RESOLU que demande soit faite aux Compagnies d'Exposition pour que les verrats âgés de trois ans n'aient plus de prix et pour qu'un exposant ne puisse avoir plus d'un prix dans la classe des troupeaux (pens) de porcs et de moutons.

Le vice-président et le secrétaire de la Compagnie de Montréal accordent immédiatement ces deux demandes ainsi qu'un 4e prix à toutes les sections des classes des races porcines.

Les éleveurs de moutons se plaignent que dans le concours pour le meilleur jeune troupeau (pen) certains exposants n'ayant pas de vieilles brebis exhibent un bélier avec deux brebis d'un an. La Société discute la question avec MM. les représentants de la Compagnie d'Exposition et il est convenu qu'à l'avenir le jeune troupeau (pen) devra se composer d'un bélier et de deux brebis âgés d'au moins deux ans.

Les éleveurs du bétail jersey-canadien demandent que la société lui aide à obtenir une classe spéciale pour leurs bestiaux. Rendez-vous est pris pour une conférence avec les autorités de la Compagnie de l'Exposition à ce sujet.

Les éleveurs de bétail canadien adoptent une résolution chargeant le comité de direction de demander au gouvernement provincial une allocation de $2,500, pour leur aider à choisir et préparer deux troupeaux, qui seraient exhibés à toutes les expositions importantes des Etats-Unis et d'Ontario, dans le but de créer un marché pour cette race d'animaux. Les éleveurs de chevaux canadiens décident de demander au gouvernement provincial de faire revivre l'allocation de $1600 accordée par l'hon. M. Mercier dans le but d'aider à la réhabilitation de la race chevaline canadienne, laquelle somme n'a jamais été touchée.

M. David McCrae, de Guelph, Ont., demande à adresser la parole à l'assemblée. Il lui demande son appui pour faire nommer, par le gouvernement fédéral, un commissaire du bétail de boucherie, dont les fonctions seraient de faire de la propagande dans tout le Dominion, en faveur de ces animaux. Ce serait le pendant du commissaire de l'industrie laitière. La question est référée à un comité spécial.

Il est résolu que MM. Barnard, Garneau, Talbot, Casgrain et Couture forment le comité exécutif de la Société

L'assemblée discute ensuite l'opportunité d'affilier la Société à la "Dominion Live Stock Association." Renvoyé au comité exécutif.

Il est résolu que la Société fasse des instances auprès de l'hon. ministre d'agriculture du Canada pour qu'il tente un nouvel effort pour faire reconnaître les livres de généalogie canadiens par le gouvernement des Etats-Unis.

Des remerciements sont votés à la Compagnie de l'Exposition de Montréal pour la courtoisie qu'elle a manifestée à la Société des Eleveurs et la bonne volonté qu'elle lui a montrée en accordant toutes les demandes de réformes qui lui ont été faites.

Le colonel Provost, vice président de la Compagnie de l'Exposition dit qu'il est heureux de déclarer que la Compagnie voit avec plaisir ces assemblées d'éleveurs durant les Expositions et qu'il en augure un plus grand succès pour ces expositions.

M. Stevenson prononce un discours dans lequel il fait l'éloge de la Société des Eleveurs ; il faut voir tous les avantages qu'il y aurait que cette société travaillât en harmonie, ou plutôt en communion d'idées, avec la Compagnie d'Exposition ; il termine en disant qu'il espère revoir, l'an prochain, une semblable assemblée à l'exposition de Montréal.

Des remerciements sont votés au Comité général de direction. La séance est levée.

CE QUE L'ON PEUT OBTENIR AVEC LE TRAVAIL ET L'ASSOCIATION

Si quelques-uns de vos lecteurs de la campagne hésitent encore à admettre les bienfaits de l'union il leur sera facile de se convaincre de la chose en lisant le compte rendu des délibérations de la "Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec." Voici en quelques lignes ce que cette société, qui n'a que deux ans d'existence, a obtenu dans le cours des derniers six mois, non seulement pour ses membres en particulier, mais pour tous les éleveurs.

1. La compagnie d'exposition de Sherbrooke a fait une classe spéciale pour les moutons Cotswolds, qui auparavant étaient exhibés avec six autres races ;

2. Trois prix ont été accordés, (au lieu de deux précédemment), dans chaque section des classes des moutons.

3. Une augmentation de prix, de $170 pour les moutons.

4. Dans la classe du bétail canadien trois sections ont été ajoutées (12 au lieu de 9) avec une augmentation de prix de $122.

5. La classe des chevaux canadiens a été mise sur le même pied que les autres classes de chevaux, donnant une augmentation de prix de $125.

Voilà ce que la Société des Eleveurs a obtenu de la compagnie d'exposition de Sherbrooke. Voici ce qu'elle a obtenu de la société d'exposition de Montréal :

1. Dans les classes de races porcines il y aura quatre prix au lieu de trois, pour chaque section. Augmentation $75.

2. Les exposants devront déclarer, sous serment, que l'âge de leurs animaux est telle que représentée. Ceci met fin à un abus criant, qui existe depuis longtemps dans toutes les Expositions et qui mettait nos éleveurs de la province sur un pied d'infériorité telle, qu'il leur était impossible de concourir. Cette règle a été mise en force cette année même.

3. Les vieux cochons reproducteurs, (âgés de plus de trois ans), n'auront plus de prix. Cette concesssion fait disparaître un autre abus contre lequel a toujours protesté l'éleveur de cette province ;

4. La Société des Eleveurs s'est entendue avec la société de l'Exposition pour que celui qui expose deux troupeaux ne reçoive qu'un seul prix, donnant ainsi une chance de plus aux autres exposants. Cette règle s'appliquera aux races porcines et ovines.

5. Une augmentation de prix de $76 pour le bétail canadien.

La Compagnie d'Exposition de Trois-Rivières a accordé à la classe du bétail canadien un quatrième prix dans chaque section, faisant une augmentation de $150.

Est-ce que ces concessions auraient pu être obtenues si la Société des Eleveurs n'avait pas existé ? Est-ce que ces résultats ne doivent pas encourager tous ceux qui élèvent des animaux de pure race à faire partie de cette société ?

J. A. COUTURE,
M. V.

UNE MAISON SACCAGÉE

Les voleurs emportent pour $2,000

Il semble que Montréal soit devenu depuis quelque temps le centre de tous les méfaits et de tous les crimes. Les famille, était allé passer l'été en villéde plus en plus hardis, et certes, Montréal n'a rien à envier aux grandes villes américaines ou européennes sous ce rapport.

Le bureau de sûreté vient d'être saisi d'une affaire à sensation et qui pourrait rivaliser avec les exploits des plus célèbres criminels. Il s'agit d'un vol avec effraction des plus audacieux, vol qui a eu pour théâtre la résidence d'un citoyen bien connu, M. James Walker, au numéro 391 de l'avenue des Pins. M. Walker avec sa famille, était allé passer l'été en villégiature à Ste- Agathe des Monts. Sa résidence était donc déserte et personne n'avait charge de la garder.

Mardi dernier, en entrant dans sa demeure, qu'elle ne fut pas la surprise de M. Walker de constater le passage des vandales.

Les meubles brisés, les portes enfoncées, les appartements dévastés, tout offrait au visiteur le spectacle lamentable d'un désordre terrifiant. Il s'écoula plusieurs minutes avant que M. Walker se remettant du premier étonnement, se rendit compte de l'état des lieux. Les murs et les tapis souillés, surtout dans le salon où les maraudeurs s'étaient amusés à répandre toutes sortes d'ordures, les lits renversés, les meubles brisés et vidés, telle est, en un mot, la condition dans laquelle M. Walker retrouva son logis. Le désordre était tel qu'il lui fallut se tracer un passage à travers tous les objets épars pour visiter la maison.

Les détectives furent aussitôt prévenus de l'affaire, et quelques-uns d'entre eux se rendirent immédiatement sur les lieux pour faire les premières constations d'usage. Après une enquête sommaire, on a trouvé que les voleurs se sont introduits dans la maison en passant par une cour intérieure et en enfonçant une fenêtre du rez-de-chaussée. L'isolement de la maison explique suffisamment l'ignorance des voisins qui n'ont entendu aucun bruit et qui n'ont remarqué aucun individu suspect. Une clôture basse et peu efficace offrait un accès facile dans la cour. Aussi les voleurs ont-ils profité de ces avantages, car il semble qu'ils ont fait un séjour assez prolongé dans la place, ce qui est prouvé par les traces qu'ils ont laissées.

Revenu à lui-même, M. Walker a procédé à un examen minutieux. Il a constaté la disparition d'une multitude de menus objets évalués à environ $1,500. Les autres dommages causés par les meubles brisés s'élèvent à plus de $500. Il se peut, cependant, que les pertes de M. Walker s'élèvent à beaucoup plus de $2,000. On n'a pu faire jusqu'ici qu'un exament sommaire et il est même probable, que lorsque l'on aura la liste complète des objets disparus, la somme des pertes s'élèvera à près de $3,000. Aucun indice ; aucune trace ; aucun instrument n'ont été laissés par les cambrioleurs, ce qui prouve que ce sont des coquins habitués et rompus à ces sortes d'exploits.

L'Eglise de Cacouna

Vu l'assemblée du Bureau de l'Instruction Publique, qui a lieu les 8 et 9 de ce mois, la consécration de l'église de Cacouna est forcément remise à samedi, le onze, de même que le banquet. Tous les invités sont priés d'en prendre avis et de s'y conformer.

Pauvres infortunés

Nous conseillons à tous les malheureux qui sont les esclaves de la passion des boissons enivrantes, qui est la cause de tant de malheurs, d'essayer L'ALCOOLICIDE de J. B. Morin, et en peu de temps ils seront débarrassés de cette funeste habitude qui les tient dans l'esclavage. Adressez-vous à la pharmacie J. B. Morin, en face de la congrégation de St-Roch, pour obtenir les renseignements nécessaires.

LE "SOLEIL"

ET LE COMMERCE PREFERENTIEL

Le "Soleil" de mercredi publiait un article dont nous détachons les lignes suivantes :

"Le trafic du Canada en moyenne s'élève annuellement à 200 ou 250 millions de piastres. Quatrevingt-dix pour cent de ce trafic se faisait jusqu'à présent avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Avant le tarif McKinley les Etats-Unis prenaient à eux seuls près de quatre-vingt pour cent des produits agricoles du Canada. Mais ce tarif McKinley a établi entre les deux pays un véritable mur prohibitif et aujourd'hui ce chiffre a été réduit à 10 p. c.

Mais où est allé ce trafic qui se dirigeait autrefois du Canada aux Etats-Unis ?

Dans la Grande-Bretagne.

En 1895 la Grande-Bretagne a pris pour 60 millions des produits du Canada tandis que les Etats-Unis en prenaient pour quarante millions.

De son côté le Canada a pris pour soixante millions des produits des Etats-Unis et seulement que pour trente millions des produits de la mère-patrie.

C'est cette proportion que les libéraux, en arrivant au pouvoir, ont voulu renverser, et ils se sont appliqués à cette tâche en essayant de développer le trafic entre le Canada et la Grande-Bretagne.

C'est pour cela qu'ils ont voulu assurer l'établissement du service rapide sur l'Atlantique. C'est pour cela que le ministre de l'agriculture a voulu faire aménager des vaisseaux de transport de réfrigérateurs.

Nous sommes donc entrés dans une ère nouvelle pour le développement du trafic canadien. C'est ce mouvement, ce sont tous les avantages qu'offre notre pays qui s'imposent actuellement à l'attention des européens.

C'est à nous d'en savoir profiter."

Tout ceci fourmille d'inexactitudes.

Ce qui est vrai c'est que les Etats-Unis ont un chiffre d'exportation dix fois plus élevé que le nôtre avec l'Angleterre.

Ce qui est vrai, c'est qu'un tarif préférentiel de l'Angleterre en faveur de nos produits aurait complètement renversé la proportion et nous aurait assuré un marché magnifique pour notre commerce.

Ce qui est vrai, c'est que M. Laurier a repoussé ce tarif préférentiel anglais qui aurait été si avantageux pour le Canada.

Le "Soleil" parle de la ligne rapide. La ligne rapide est une oeuvre conservatrice. Si nous ne sommes pas près de l'avoir encore c'est la faute du parti libéral, qui a voulu suivre une autre politique que ses prédécesseurs, et qui a tout embrouillé.

Les réfrigérateurs dans les steamers sont encore le fait du gouvernement conservateur.

En un mot tout l'article du "Soleil" n'est qu'un effort malheureux pour parer son parti de plumes qui ne lui appartiennent pas, et pour masquer sous des phrases pompeuses la bévue désastreuse commise par sir Wilfrid en Angleterre.

LES ECOLES DU MANITOBA

Nous lisons dans la "Croix," de Paris, à la date du 19 août :

"Nous avons parlé à maintes reprises de la mission de Mgr Merry del Val, délégué par le Pape au Canada et de son retour à Rome.

"Le prélat a été suivi par M. Laurier, président du Conseil des ministres au Canada et accompagné de M. Russell. Le ministre canadien a eu plusieurs conférences avec S. E. le cardinal Rampolla et a été reçu en audience privée par Sa Sainteté. Son voyage à Rome se rattache à la question des écoles du Manitoba. Mgr Merry del Val a rédigé un long rapport sur cette question que le Saint-Père fait examiner aussi par S. E. le cardinal Satolli préfet de la Congrégation des Etudes. Le Souverain Pontife qui décidera en dernier lieu sur cette question a fait hâter les travaux afin de mettre bientôt fin à l'agitation parmi les catholiques canadiens."

La "Patrie" organe de M. Tarte

Traite M. Tarte de calomniateur

Est-ce qu'on perd la tête à la "Patrie ?"

C'est dans le journal de M. Tarte que nous lisons les lignes suivantes :

"Il faut rendre au torysme le témoignage que pour organiser la calomnie, il a encore de la puissance. D'une paille en croix, il tire une énormité !

"Cela nous rappelle les jours de l'opposition de 1874 à 1878. Personne ne fut accusé avec plus de violence que M. Mackenzie, que l'honnête M. Mackenzie. Quel tapage les gazettes conservatrices ne firent-elles pas alors avec l'hôtel Neebing par exemple, avec la construction des barrages de St-Francis, sur la Rivière à la Pluie, etc !

Comment ! la "Patrie" organe de M. Tarte essaie de flétrir la lutte que les journaux conservateurs ont faite au gouvernement Mackenzie, de 1874 à 1878.

Mais M. Tarte a été lui-même l'un des plus ardents dans cette lutte. Les jobs de l'hôtel Neebing, du Kaministiquia, de l'écluse du Fort Francis, du canal Lachine n'ont pas eu de dénonciateur plus violent que le condottière qui est actuellement le véritable directeur de la "Patrie."

C'est le "Canadien" de M. Tarte qui a crié le plus fort contre les scandales et les fautes de l'administration Mackenzie.

Et la "Patrie" s'en vient aujourd'hui traiter tout cela de calomnies.

Joli spectacle !

L'organe de M. Tarte traite M. Tarte de calomniateur !

Bulletin Politique

La session provinciale aura lieu en decembre

M. Whitney repousse l'assistance de Clarke Wallace et du Dr Montague

LA SESSION PROVINCIALE

L'on croit généralement dans les cercles politiques que la prochaine session provinciale aura lieu en décembre prochain. L'honorable M. Marchand, premier ministre, interrogé à ce sujet, a répondu que la convocation des chambres locales, pour cette date, est bien probable.

LA CONTESTATION DES DEUX-MONTAGNES

Le requérant dans cette cause a présenté une motion devant le tribunal de Ste-Scholastique, présidé par l'honorable juge Taschereau, pour que la cour lui permette d'amender sa déclaration. La motion a été prise en délibéré.

UNE RUADE A CLARKE WALLACE ET A L'HON. DR MONTAGUE

Nous lisons dans la "Minerve" :—Les dépêches nous apprennent que M. Whitney, chef de l'opposition conservatrice dans la législature d'Ontario, a repoussé l'offre de M. Clarke Wallace et du Dr Montague qui, chacun de son côté, lui avait offert de prendre la direction des prochaines élections provinciales. M. Whitney déclare qu'il veut conduire sa campagne exclusivement au point de vue provincial.

"Cette nouvelle n'est pas sans importance, car la position prise par M. Whitney est l'un des incidents de la transition par laquelle passe le parti conservateur d'Ontario. Unis sur la question fiscale et sur plusieurs autres articles du programme du parti, les conservateurs de la province voisine nous ont donné le spectacle de divisions malheureuses sur la question scolaire, et nous comprenons que le chef de l'opposition législative ne veuille pas se mettre à la remorque du tel ou tel groupe.

"Le refus des offres de services de M. Wallace est assurément digne d'approbation. Le rôle du chef orangiste sur la question des écoles n'est pas de nature à lui attirer la confiance des esprits droits et justes. Il aurait été pour M. Whitney un élément de faiblesse. D'ailleurs, son programme ne cadre guère avec celui des véritables conservateurs d'Ontario.

"Quant à M. Montague, son abstention des dernières luttes lui a fait une position qui demande à être mieux définie avant qu'il soit mis à la tête de l'organisation électorale. C'est dans les traditions conservatrices d'avoir un programme clair, catégorique, sans ambiguité. M. Whitney l'a compris et c'est pour cela qu'il veut, avec raison, garder le contrôle et la direction du parti provincial dont les chances de succès semblent brillantes."

ENCORE UNE DESTITUTION

Au sujet de la destitution de M. Charles Bédard, N. P., maître de poste de St-Rémi, que nous avons annoncée l'autre jour, un électeur de Napiervielle écrit qu'un jour viendra, qui n'est pas bien éloigné, où M. Monet, député libéral du comté, devra demander à ses électeurs le renouvellement de son mandat, et qu'il se souviendra alors qu'on ne commet pas impunément une injustice aussi criante.

LES MINISTRES MANITOBAINS EN ROUTE POUR OTTAWA

L'on mande de Winnipeg que trois ministres du cabinet provincial doivent partir aujourd'hui même de Winnipeg pour se rendre à Ottawa. Ce sont l'hon. M. Greenway, l'hon. M. Cameron, attorney général, et l'hon. M. McMillan, trésorier. Cette visite coïncidant avec le retour d'Europe de sir Wilfrid Laurier, laisse à entendre qu'une nouvelle conférence aura peut-être lieu entre le cabinet du Manitoba et le cabinet fédéral sur la question scolaire. D'autres intérêts d'ordre matériel seront aussi traités.

Incendie a la Baie St-Paul

Tous les établissements d'une ferme detruite de fond en comble

Baie St Paul, 2—Dimanche matin, le feu a détruit la résidence de M. Elzéar Danais, sur la batture, ainsi que toutes les bâtisses voisines, hangars, étable et grange. L'origine du feu reste un mystère, mais l'on croit que l'incendie a été allumé par une étincelle échappée du tuyau ou de la cheminée. Vers 2.30 heures, dimanche matin, M. Danais se leva et alluma le poêle de la cuisine, puis il se coucha. A peine venait-il de se rendormir, qu'il fut éveillé soudain par un bourdonnement qu'il prit pour un feu de cheminé. Il se leva aussitôt afin de se rendre compte de ce bruit étrange. Il voulut monter au grenier, mais à peine avait-il ouvert la trappe qu'un tourbillon de fumée le força a rebrousser chemin ; le feu était pris dans le toit. Il donna l'alarme à sa famille qui s'empressa de sortir de la maison. M. Danais essaya de sauver quelques meubles, mais dans l'espace de quelques minutes, l'incendie fit des progrès tellement effrayants qu'il devint impossible de pénétrer dans la maison. Vu la grande distance qui sépare la résidence de M. Danais du village, les secours arrivèrent trop tard pour pouvoir contrôler l'incendie qui enveloppait déjà toutes les bâtisses. Il ne reste plus aujourd'hui de cet établissement, qu'un amas de ruines. Les pertes sont évaluées à plus de $2,000, en parties couvertes par des assurances.

NOUVELLES DE MONTREAL

UN SUICIDE

Un menuisier tente de se donner la mort

Montréal, 2— Un inconnu s'est suicidé, la nuit dernière, en se jetant dans le fleuve.

Le constable Perreault, du poste de police No 15, montait la garde sur les quais, vers une heure de la nuit, lorsqu'il aperçut un individu qui marchait à pas pressés vers le bord du fleuve. Arrivé en arrière du steamer "Labrador" au quai de la ligue Dominion, l'inconnu s'est jeté à l'eau.

Le constable a fait ce qu'il a pu pour porter secours au pauvre homme, mais il n'a pu le sauver. L'obscurité était d'ailleurs assez grande, et en outre, il ne se trouvait personne sur les quais pour aider l'agent de police.

Le cadavre n'a pas été repêché.

—Les officiers de police Côté et Remy ont arrêté, ce matin, un nommé Alphonse Léonard, âgé de 49 ans, menuisier, demeurant au No 307 rue Maisonneuve, pour avoir attenté à sa vie. Le prisonnier se trouvait sans travail et le désespoir s'est emparé de lui. Il est allé se procurer du vert de Paris dans une pharmacie, mais heureusement cette tentative de s'enlever la vie a été déjouée par les propriétaires de la maison chez lesquels le malheureux demeurait. Procès mercredi prochain.

Alphonse Léonard avait été employé à la compagnie de tramways. C'est une dame Julien, chez qui il logeait qui l'a empêché de s'ôter la vie. Léonard est le père de huit enfants, dont quatre travaillent, les quatre autres vont à l'école. Depuis quelque temps ses ressources étaient épuisées, il ne pouvait plus payer la pension de ses enfants. C'est cette circonstance qui lui a fait prendre la détermination de mettre fin à ses jours.

Hier midi, pendant qu'il était seul dans la maison, Léonard a préparé dans un verre une dose de vert de Paris. Au moment où il allait le prendre, un de ses amis est survenu qui l'a invité à sortir. Léonard est parti avec lui, laissant le poison sur la table.

Mme Jobin arriva pendant son absence et, trouvant le verre rempli de vert de Paris, elle le jeta dans le cabinet d'aisance. Léonard rentra au même moment, et, en apprenant que Mme Jobin avait jeté le poison, il alla en chercher d'autre que celle ci lui enleva encore.

Pendant qu'il était sorti une troisième fois pour aller chercher un autre paquet de vert de Paris, Mme Jobin envoya quelqu'un prévenir la police. Quand Léonard revint, elle l'amusa à causer quelques instants, jusqu'à l'arrivée des agents, qui conduisirent le malheureux désespéré au poste.

La revolte dans l'Inde anglaise

Les tribus rebelles repoussées

AU DEFILE DE KOHAT

Bombay, 2.—Les tribus rebelles qui étaient maitresses du défilé de Kohat ont été repoussées et mises en fuite. Cette nouvelle cause un grand soulagement dans les cercles gouvernementaux. On mande de Peshaver que tout est tranquille aujourd'hui, à part quelques coups de feu échangés entre les insurgés et les postes avancés des Anglais. A l'entrée du défilé de Khyber les reconnaissances de cavalerie anglaise n'ont rencontré aucun ennemi.

D'un autre côté, on reçoit des nouvelles inquiétantes de Quetta, poste militaire anglais dans le Béloutchistan. Les indigènes sont réunis en grand nombre sur les collines voisines et les autorités ont demandé de sérieux renforts. Une autre preuve de la situation inquiétante dans ce pays provient de ce fait que les deux principaux chefs des tribus se sont retirés sur le territoire de l'émir de l'Afghanistan. De plus, les habitants des villages environnants traversent la frontière pour se réfugier également en Afghanistan.

La "Civil and Military Gazette" dit : "L'empire est la victime de la bureaucratie. Le colonel Warburton, dont l'influence est énorme dans le Khyber et offre plus de garantie de paix qu'une garnison tout entière, a offert ses services pour combattre les rebelles ; on a rejeté sa demande sous prétexte qu'il avait passé la limite d'âge pour le service actif. Le système de mobilisation est tombé à plat. On sait que les indigènes révoltés sont presque tous armés de carabines nouveau modèle et que les rebelles sont largement payés par le mullah de Haddah. Il paraît qu'un jour a été fixé pour une attaque simultanée de la part de toutes les tribus réunies."

Peshaver, 2.—L'un des khans les plus influents des Afridis s'est joint aux tribus rebelles. Le défilé d'Ublan, par lequel la colonne partie de Peshaver essaye d'atteindre Kohat, est fortement occupé par les Bazotis. On s'attend à un engagement sérieux.

Constantinople, 2.—Le sultan suit avec le plus vif intérêt les événements de l'Inde anglaise. Les représentants de la Turquie dans différents pays ont reçu l'ordre de télégraphier sans retard au gouvernement turc tout ce qu'ils peuvent apprendre sur la situation.

Londres, 2.—Le correspondant du "Standard" à Constantinople apprend, à propos des troubles dans l'Inde anglaise, que sur la demande du saint-synode musulman, des avis secrets ont été envoyés pour autoriser dans toute l'Asie une propagande en faveur de la révolte.

Un colporteur l'echappe belle

Hier matin, un colporteur a vu la mort de bien près.

Il descendait la rue de la Couronne clopin clopant, un énorme ballot en bretelle sur le dos et un paquet sous chaque bras.

Sans doute extraordinairement absorbé à ce moment par la supputation de ce que sa paccotille pourrait bien lui rapporter de profits, il n'entendit pas venir le train de Montréal qui rentrait en ville, ne vit pas non plus le signal hissé par le gardien et continua à marcher. Il était au beau milieu de la voie, la locomotive lui touchait presque lorsqu'il eut conscience de l'imminence du danger qu'il courait. Il fit un bond, aussi fort que le lui permettait la pesanteur de sa charge, mais il ne put éviter tout à fait le convoi, le ballot seul a cependant été frappé. On croyait le pauvre diable littéralement écrabouillé, mais on l'aperçut bientôt à une vingtaine de pieds de là ramassant sa paccotille éparse sur la chaussée.

Le president Faure

LA BOMBE DE LA MADELEINE

Un discours de l'empereur Guillaume

Assassinat a Toulon

Le Havre, 2.—Le président Faure est arrivé ici, hier, pour prendre quelques jours de repos. La ville, ne voulant pas être éclipsée par la manifestation qui a été faite à Dunkerque, a fait à M. Faure un accueil enthousiaste. Les habitants étaient sortis par milliers pour acclamer le président, pendant que les fanfares jouaient la "Marseillaise" et d'autres airs nationaux. La ville était superbement décorée ainsi que tous les navires dans le port. Tous les magasins et toutes les fabriques étaient fermés.

Paris, 2.—Ce n'est pas devant l'église de la Madeleine, près de l'endroit où était passé le président Faure en allant de la place de l'Opéra à la rue Royale, qu'une bombe a fait explosion. C'est derrière la Madeleine, au coin de la rue Castellane et de la rue Tronchet. L'endroit où l'explosion s'est produite est à cent cinquante mètres de la route qu'a suivie le cortège présidentiel, et ni M. Faure ni aucun des personnages qui l'accompagnaient n'a entendu la détonation. Il était impossible que le président fût atteint par la bombe. On a appris que la bombe contenait un explosif violent et des clous. Deux hommes, nommés Moulin et Hédrol, ont été arrêtés pendant qu'ils causaient sur lel ieu de l'explosion ; ils sont connus de la police comme des anarchistes. Après des recherches, on a reconnu que les deux prisonniers n'avaient eu aucune connaissance de l'affaire et ils ont été relâchés.

Berlin, 2.—Le correspondant de la "Gazette de Cologne," à Bruxelles, informe ce journal qu'un anarchiste nommé Dæubenspec a été arrêté en cette ville pour avoir conspiré contre la vie de l'empereur Guillaume d'Allemagne.

Londres, 2.—Une dépêche de Berlin au "Daily News" dit que l'Espagne, après l'assassinat de M. Canovas, a sondé le gouvernement pour connaître ses intentions au sujet de l'adoption de mesures contre les anarchistes.

L'Italie propose de fonder une colonie internationale de déportation dans une île du Pacifique. L'Espagne a accepté avec empressement cette proposition et a offert dans ce but une des îles Philippines ou des îles Carolines. La France s'occupe de la chose, et si ce pays accepte la proposition, des démarches seront faites auprs des autres nations pour obtenir leur adhésion. La décision de l'Allemagne sera sans doute favorable au projet.

Toulon, 2.—Hier soir, au moment où les membres du conseil municipal sortaient de l'hôtel de ville après leur séance régulière, un Corse s'est approché du maire Pastoureau et l'a frappé d'un coup de poignard dans l'aine. La blessure du maire est dangereuse et les derniers rapports indiquent que l'état de M. Pastoureau est sérieux.

Coblence, 2.—Au banquet qui a eu lieu ici, mardi soir, aprs l'inauguration de la statue équestre de Guillaume-le-Grand, au confluent du Rhin et de la Moselle, l'empereur, portant un toast à la province du Rhin, a fait un long discours. Guillaume II s'est exprimé ainsi : "Mon grand père est venu de Coblence pour monter sur un trône, comme l'instrument choisi par le Seigneur, et comme tel il se considérait. Pour nous tous il a élevé une fois de plus la royauté, par la grâce de Dieu, la royauté avec ses difficiles devoirs, sans fin, ses peines et ses travaux, avec sa terrible responsabilité envers le créateur seul, dont aucun homme, aucun ministre, aucune chambre, aucun parlement, aucun peuple, ne peuvent affranchir le prince. Pour moi c'est un devoir sacré, et je souhaite de tout mon coeur que les habitants de cette province puissent prospérer sous la protection d'un pax durable."

PRONOSTICS

Voici ce que nous annonce les prophètes du mois que nous commençons.

SEPTEMBRE.—Du 3 au 10, beau quelques nuits froides—Du 10 au 18 par intervalles, vent, pluie et brume quelquefois tonnerre ; gelées locales—Du 18 au 26, quelques averses, mais beau la très grande partie de cette durée ; quelques gelées—Du 26 au 3 octobre, beau ; (quelques averses locales avec tonnerre—Temps en Europe et aux Etats-Unis.

Lettre d'Angleterre

UNE ENCYCLIQUE ANGLICANE

Avant de se séparer, les évêques anglicans, réunis à Lambeth, ont voulu faire connaître au monde le résultat de leurs travaux par la publication d'une lettre solennelle, dite "Encyclique de Lambeth," signée par l'archevêque de Cantorbéry au nom du congrès et adressée "à tous les fidèles dans le Christ Jésus."

A vrai dire, on éprouve tout d'abord quelque déception à la lecture de cette lettre. Elle effleure tous les sujets sans en approfondir aucun et certains passages sont à coup sûr d'une banalité lamentable. Il ne faudrait pas cependant s'en tenir à cette première impression. Cette "Encyclique" vaut surtout par les résolutions qui lui sont annexées et dont plusieurs sont de nature à modifier profondément la constitution et l'esprit de la communion anglicane dans un avenir assez rapproché.

Nous n'avons certes pas à nous louer du paragraphe dans lequel les prélats anglicans envoient l'expression de leur sympathie à toutes les sectes catholiques du continent et parlent des "termes illégaux de communion imposés par l'Eglise de Rome"; mais des préjugés de trois siècles ne disparaissent pas en un jour et il n'en reste pas moins que l'ensemble de la lettre constitue un nouveau témoignage du progrès des idées catholiques, non plus seulement chez quelques fidèles isolés du parti de la Haute Eglise, mais dans le corps tout entier de l'Eglise anglicane.

C'est le triomphe définitif de ce mouvement "anglo-catholique" qui depuis cinquante ans a fait rentrer dans le giron de l'Eglise quelques-uns des plus illustres enfants de l'Angleterre protestante et semble devoir ramener un jour à la foi catholique les masses profondes du peuple anglais. Comme le disait récemment le R. P. Tyrell, dans le remarquable article du "Month" que nous avons signalé, cette marche vers Rome s'opère généralement à reculons. On proteste jusqu'au bout contre "la tyrannie papale" et contre "les prétentions inadmissibles du siège romain," mais on avance quand même. C'est ce qui arriva naguère à Newman et à Manning et c'est ce qui vient d'arriver aujourd'hui, bien involontairement d'ailleurs, aux évêques anglicans.

Nous avons insisté parfois sur les divergences profondes d'opinion touchant des points essentiels qui se sont manifestées trop souvent au sein de l'épiscopat anglican. Nous opposions alors le langage tout à fait anti-catholique de prélats tels que l'évêque de Liverpool, qui jusqu'ici ne manquait jamais de proclamer le caractère protestant et insulaire de l'Eglise anglicane, à celui d'autres prélats de la même Eglise, qui, avec l'archevêque d'York, caressaient volontiers le rêve d'une union avec Rome sans cependant être encore prêts à en prendre les moyens.

Mais il semble qu'aujourd'hui ces divergences soient en train de disparaître. Voyons plutôt par curiosité en quels termes débute cette "Encyclique" qui constitue, sans aucun doute, l'un des documents les plus autorisés de l'anglicanisme qui ait paru depuis longtemps :

A tous les fidèles dans le Christ Jésus. Salut.

Nous, les archevêques métropolitain et autres évêques de la sainte Eglise catholique, en pleine communion avec l'Eglise d'Angleterre, au nombre de 194, ayant tous juridiction sur des diocèses distincts ou ayant reçu commission officielle pour y exercer les fonctions épiscopales, assemblés des diverses parties de la terre dans le palais de Lambeth en l'année de Notre-Seigneur 1897, sous la présidence du Très Révérend Frédérick, par la divine Providence archevêque de Canterbury, primat de toute l'Angleterre et métropolitain après avoir reçu en l'abbaye de Westminster le Saint Sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur et nous être mis en prières pour implorer le secours de l'Esprit Saint, avons pris en considération diverses questions qui nous ont été soumises, affectant les intérêts du peuple de Dieu et la condition de l'Eglise dans les diverses parties du monde.

Après ce début, les évêques s'étendent en considérations morales sans grand intérêt sur la tempérance, la pureté, la sainteté du mariage. Comme fond et comme forme, toute cette partie de la lettre est d'une banalité désolante. Il en est de même du passage qui traite des devoirs de l'Eglise en présence des problèmes industriels. Les prélats anglicans rappellent sans doute à leurs fidèles les grands principes chrétiens de justice et de charité, mais tout cela est dit sur un ton guindé et officiel qui découragerait les zélés les plus ardents.

Par contre, les rapports annexés à l'Encyclique sont forts intéressants. Après quelques vagues appels en faveur de la paix et de l'arbitrage international, les prélats en viennent enfin aux questions d'ordre purement ecclésiastique. Cette partie de leur lettre mérite d'être étudiée avec soin.

* * *

Il y a lieu de noter tout d'abord que l'archevêque de Cantorbéry ne sort point patriarche de cette assemblée de Lambeth que certains publicistes à l'imagination aventureuse appelaient pompeusement "un concile anglican." Comme nous le faisions prévoir, le congrès est arrivé à une de ces solutions moyennes si chères à l'esprit anglais.

On se contentera pour le moment d'instituer un "corps consultatif central", quitte à lui donner plus tard des pouvoirs disciplinaires, si l'expérience en démontre la nécessité. Ce corps sera sous le contrôle immédiat et direct de l'archevêque de Cantorbéry, qui est chargé d'en assurer la formation. D'autre part, la conférence encourage le groupement des diocèses en provinces ecclésiastiques et s'applique à renforcer l'autorité des métropolitains ; elle juge désirable "que, suivant l'ancien usage de l'Eglise d'Occident, les métropolitains elle invite tous les évêques à prêter, au jour de leur consécration, le serment d'obéissance canonique à leurs métropolitains : quant aux évêques coloniaux, ils prêteront un serment spécial de fidélité à l'archevêque de Cantorbéry.

L'Encyclique rend hommage aux services rendus par les ordres religieux ; mais elle estime que ces institutions, encore si récentes dans l'Eglise anglicane, ont besoin de quelque réglementation : elle appelle toute l'attention des évêques sur ce point.

Après avoir encouragé les études bibliques sagement conduites et les méthodes critiques, "dangereuses à coup sûr", mais nécessaires aujourd'hui, disent-ils, si l'Eglise veut se trouver en mesure de répondre à la critique libre-penseuse, l'Encyclique en arrive à la question du "Prayer Book," si importante pour l'Eglise anglicane.

Elle n'entend point que des clergymen isolés s'arrogent le droit de supprimer tel ou tel des "articles de religion," mais elle reconnaît qu'il y a beaucoup de lacunes dans le "Prayer Book" et autorise les services additionnels. Dans tous les cas, et c'est là le point important, car il indique bien la tendance actuelle de l'anglicanisme en matière de juridiction, les évêques diocésains auront seuls le pouvoir d'autoriser ces services additionnels dans l'étendue de leurs diocèses. C'est la répudiation complète des doctrines presbytériennes, qui, en dépit des luttes parfois héroïques du XVIe et du XVII siècles, avaient pénétré si profondément tout l'organisme anglican.

L'Encyclique parle ensuite des devoirs de l'Eglise envers les colonies." Les fidèles de l'Eglise anglicane devront s'opposer par tous les moyens à l'introduction dans les colonies des boissons alcooliques qui ont pour effet de démoraliser et de détruire rapidement les races indigènes. Les évêques reconnaissent d'ailleurs qu'il sera difficile de lutter toujours victorieusement sur ce terrain contre l'esprit de négoce, mais ils proclament hautement qu'il y a un devoir absolu et impérieux, pour tous ceux qui prétendent au titre de chrétiens, à entamer dans ce but une action énergique et incessante.

Quant à la question de l'unité de l'Eglise, si peu satisfaisante que soit la déclaration des évêques anglicans, nous croyons devoir la citer textuellement.

"Sur l'unité de l'Eglise, disent-ils, notre commission n'a pu nous proposer aucune résolution qui nous eût entraînés à quelque action nouvelle et immédiate. Un comité a été nommé et chargé d'entamer une correspondance en vue d'arriver à une plus complète compréhension mutuelle et à de plus étroites relations avec les Eglises d'Orient. L'archevêque de Cantorbéry a été prié d'instituer des comités pour examiner la position de "l'Unitas Fratrum" et de l'Eglise scandinave avec laquelle nous désirons entretenir des relations aussi amicales que possible. Nous recommandons qu'on saisisse toute occasion pour insister sur ce point, à savoir que "le dessein divin de l'unité visible parmi les chrétiens est un article de la révélation." Nous recommandons que des comités d'évêques soient institués partout pour encourager et au besoin faire naître les occasions de prières en commun et de conférences mutuelles entre les représentants des différents corps chrétiens, de même que pour servir de conseils dans les cas où cela peut être nécessaire ; nous désirons enfin que ces comités fassent, en vue de la prochaine conférence de Lambeth, un rapport des résultats qui auront pu être obstenus.

"Par-dessus tout, nous insistons sur le devoir d'une intercession spéciale pour l'unité de l'Eglise, cela conformément à la propre prière du Sauveur ainsi qu'il est rapporté dans l'Evangile de saint Jean."

Après cela, comme oubliant qu'ils viennent de déclarer que c'est pour tous un devoir impérieux de travailler à l'unité, les prélats anglicans envoient l'expression de leur sympathie à tous ceux "qui s'efforcent de se soustraire à l'autorité usurpée du Siège de Rome," reconnaissant d'ailleurs, avec beaucoup de candeur, que ces sécessions "ne sont pas sans dangers" et qu'elles peuvent amener quelquefois "non seulement à quitter l'obédience romaine, mais l'Eglise catholique elle-même."

Après avoir envoyé ces bons souhaits, mêlés de sages avertissements, aux vieux catholiques et aux "églises autonomes," encore en formation d'ailleurs, du Mexique et du Brésil, les évêques anglicans en reviennent aux missions étrangères et sur ce chapitre ils disent d'excellentes choses.

C'est par là qu'ils terminent cette Encyclique de Lambeth qui en dépit des inconséquences, des erreurs et des faiblesses que nous avons signalées, demeure incontestablement le signe d'aspirations vers un idéal chrétien plus élevé et par là, marquera une date mémorable dans les annales de l'anglicanisme.

CONINGSBY.

Pour les écoles séparées

Un document qui est répandu à profusion

"Des écoles sans Dieu, délivrez-nous, Seigneur."

Une circulaire a été envoyée à chaque pasteur catholique du Canada et des Etats-Unis, avec la permission des évêques. La distribution ne comprend pas moins de 200,000 envois.

Cette circulaire se lit comme suit :

1o. But : Maintenir, en dépit de la persécution, les écoles catholiques du Manitoba.

2o. Avantages spirituels—Une indulgence plénière, le jour de la fête de St-Joseph, aux donateurs et promoteurs. Cent messes aux bienfaiteurs défunts.

3o. Conditions—Souscription annuelle, 25 cts. Pour une famille entière, $1.00.

La circulaire est signée par Mgr Langevin et le R. P. Guillet. Elle se termine ainsi :

"Avec l'approbation de la vénérable hiérarchie de Québec.

"Des écoles sans Dieu, délivrez-nous, Seigneur ?"

Mort de Mme juge Ouimet

On annonce la mort de Dame Marie Josephe Thérèse LaRocque, épouse bien aimée de l'honorable J. A. Ouimet, juge de la cour d'Appel de Montréal.

Nous nous associons aux nombreux amis de la famille éplorée pour lui offrir nos plus sincères condoléances. Le deuil où elle se trouve plongée sera partagée par les pauvres et les malheureux qui perdent une bienfaitrice toujours prête à les consoler et à le secourir.

Feu Madame Ouimet naquit à Paris, le 21 mars 1856 ; elle était la fille unique de M. Alfred LaRocque et de dame Amélie Berthelot. Mariée à M. J. A. Ouimet, le 30 juillet 1873, elle eut treize enfants dont six sont vivants.

Une legende russe

M. Alfred Rambaud, aujourd'hui ministre de l'instruction publique, a rapporté d'un long séjour qu'il a fait à Saint-Pétersbourg l'anecdote historique que voici :

Dans le palais impérial Pierre le Grand se levant un jour de table, après un bon dîner, s'écria : "Ecoutez, princes et boyards, y a-t-il parmi vous un amateur pour lutter avec moi, histoire de passer le temps, d'amuser le tsar ?

Tous se taisaient. Un jeune dragon s'avança : "Ecoute, tsar orthodoxe, je suis jaloux de lutter avec le tsar !

—Si tu me terrasses, jeune dragon, je te ferai grâce ; mais si tu es vaincu je te ferai couper la tête."

Et le tsar prit sa ceinture et sortit avec le dragon. Ils s'empoignèrent. De la main gauche, le soldat renversa le tsar ; de la droite, il le soutint et l'empêcha de toucher terre.

Alors le tsar dit : "Quel cadeau vais-je te faire ? Parle, je te donnerai ce que tu voudras.—Tsar orthodoxe, accorde-moi de boire de l'eau-de-vie, sans payer dans tous les cabarets de la couronne !"

Le tsar accorda la licence demandée...et M. Rambaud a négligé de nous dire si le jeune dragon finit alcoolique !

OSSEMENTS HUMAINS

Trouvés dans la rue d'Aiguillon

En faisant une excavation

Comme l'"Evénement" l'a déjà annoncé il y a quelques jours, des ouvriers, employés à relever un hangar chez M. Picard, rue d'Aiguillon, trouvaient un squelette à 10 pouces sous terre. Sur l'ordre du coroner, la lugubre trouvaille fut transportée à la morgue et le lendemain M. J. Vézina, entrepreneur de pompes funèbres en faisait l'inhumation dans le cimetière de St-Sauveur.

Le Dr Larue ayant fait l'examen de ces ossements, est d'avis qu'ils sont ceux d'un vieillard de forte taille. Les vertèbres et quelques côtes ont été sciées.

Depuis que le public est au courant de cette trouvaille les commentaires vont leur train. Chacun fait des suppositions plus invraisemblables les unes que les autres.

La supposition qui se présente la première à l'esprit, si l'on veut écarter l'idée d'un crime, c'est que ce cadavre peut bien avoir été placé là par quelque étudiant qui après l'avoir dérobé s'en serait trouvé embarrassé. Mais la chose est bien peu probable.

Les anciens du quartier prétendent qu'il y a quelque quarante ans, un maître plombier, demeurant dans les environs, disparut un beau jour et on n'en entendit plus jamais parler. On ajoute qu'il était très dur pour ses apprentis et que ceux-ci purent bien s'être vengés en le faisant disparaître.

Quant aux disparitions mystérieuses, à Québec, on n'a pas besoin de remonter bien loin en arrière pour en trouver plusieurs.

Ceux qui sont quelque peu avancés en âge ne peuvent avoir oublié, par exemple, la disparition de M. Racine, boulanger, de St-Roch, frère de feu Mgr Racine, qui causa tant de bruit dans le temps.

Racine distribuait son pain en ville comme d'habitude. En haut de la Côte du Palais, Racine dit à son berlineur de l'attendre un instant, qu'il avait à faire rue St-Nicolas ; mais il ne revint pas et jamais depuis on ne le revit. La police du temps s'occupa activement de la chose, mais sans pouvoir rien découvrir.

Le squelette de la rue D'Aiguillon, est peut-être le résultat d'un crime.

M. Jacques Malouin, avocat, parlant de cette trouvaille dit qu'il se rappelle parfaitement qu'un étranger, allemand d'origine, a occupé autrefois la maison même où le squelette a été trouvé.

Nous avons fait des recherches pour trouver le nom de cet individu. En feuilletant les régistres de la Corporation, nous avons trouvé le nom d'un nommé Jacob I. Rundall, comme ayant résidé justement à cet endroit il y a une quarantaine d'années, époque à laquelle la disparition mystérieuse d'un plombier de la rue d'Aiguillon causa toute une sensation.

Y a-t-il quelque relation entre le disparu d'alors, Rundall et le squelette trouvé rue d'Aiguillon ?

Voilà la question qu'on se pose, et il est plus que probable que jamais l'on pourra avoir une version véritable de cette affaire. ?

Metiers de rois

A propos du voyage de M. Félix Faure en Russie, sait-on que le tsar Nicolas connaît aussi bien que le plus humble de ses sujets le maniement de la charrue, de la herse et de tous les instruments aratoires ? Quelque temps avant de monter sur le trône, il s'occupait lui-même de l'ensemencement de ses terres dans le Caucase et prétendait que son meilleur passe-temps était de se livrer aux travaux agricoles.

Presque tous les souverains actuellement régnant en Europe connaissent, d'ailleurs, un métier manuel qui leur permettrait, le cas échéant—on ne sait pas ce qui peut arriver—de se tirer d'affaire s'ils avaient à gagner leur vie.

La reine Victoria, malgré son grand âge, brode encore comme une fée et tricote merveilleusement vite. Le prince de Galles sait tisser et son fils, le duc d'York, a travaillé assez longtemps dans une corderie pour rendre de sérieux services à son patron.

L'empereur Guillaume d'Allemagne serait un typographe suffisamment adroit, le roi Oscar de Suède manie avec vigueur la hache du bûcheron et l'art du cordonnier n'a, dit-on, pas de secrets pour le roi Humbert.

M. FRANCISQUE SARCEY

ET LES ŒUFS D'AUTRUCHE

M. Francisque Sarcey nous apprend, dans le "Matin," qu'il a mangé tout récemment, chez lui, à Nanterre, une omelette d'oeufs d'autruche, et qu'elle était excellente : les deux oeufs avec lesquels cette omelette fantastique a été confectionnée avaient été donnés à M. Sarcey par un de ses amis qui, à Melun, se livre à l'élevage de l'autruche d'Amérique, élevage qui vaut bien celui des lapins :

"Cette autruche est très rustique, nous dit M. Sarcey ; elle couche en plein air et ne réclame un abri que dans les grands froids de l'hiver. Elle est peu coûteuse à nourrir, vivant de pommes de terre cuites, de son et d'herbe.

"Il est vrai qu'elle avale gloutonnement tout ce qu'on lui jette : des cailloux, des morceaux d'assiette cassée, des bouts de fer, des dés. Mais ce régime ne lui suffit pas. Je suppose même qu'elle n'avale ces détritus, indigestes que par ostentation, par vanité, pour ne point faire mentir le proverbe qui fait de l'estomac d'autruche un estomac exceptionnel."

Cette autruche pond de 25 à 50 oeufs par an.

"On m'en donna deux, continue M. Sarcey, que j'emportai chez moi, à Nanterre, et, là, nous délibérâmes à quelle sauce serait mangé le turbot, je veux dire de quelle façon serait accommodé chacun de ces oeufs monstres.

Je proposai d'en manger un à la coque.

Nous sommes en ce moment une douzaine de bouches à Nanterre. Chacun, disais-je, trempera à son tour sa mouillette dans la gamelle de l'oeuf géant.

On se récria d'horreur.

Et pourtant !

C'est une histoire qui est restée légendaire à l'école normale. Vous savez que Cousin n'aurait pas attaché ses chiens, s'il en avait eu, avec des saucisses. L'illustre philosophe invitait parfois à déjeuner ses deux condisciples bien-aimés, Simon et Saisset, qui lui faisaient cette traduction de Platon qu'il leur fit l'honneur de signer tout seul. Il y avait pour déjeuner deux oeufs à la coque. Cousin, qui était entre eux deux, trempait alternativement sa mouillette dans l'un et l'autre oeuf.

De deux oeufs à la coque il faisait
[trois heureux,

comme dirait François Coppée.

Il y aurait eu de quoi faire douze heureux avec un seul des deux oeufs que l'on m'avait donnés. On décida de faire une omelette avec l'un et de servir le second sur le plat.

Eh bien, il n'y a pas à dire : c'est excellent, l'oeuf d'autruche, et, comme disent les ménagères, c'est très profitant. Avec un seul oeuf, on fabrique une omelette qu'on aurait à peine avec dix oeufs de poule, et une omelette tout aussi délicate. Quant à l'oeuf sur le plat, il faudrait se mettre au moins six pour en venir à bout.

Ma foi, je suis converti. Je vais tâcher d e me procurer un couple de ces plantureures et savoureuses bêtes, et j'en propagerai la race dans les environs de Nanterre."

Incendie a Saint-Jean

Pertes considerables ch z M. Ed. Arpin

St Jean, Qué., 1—Ce matin, vers trois heures, un incendie s'est déclaré en arrière du magasin de modes de Mlles Chagnon, rue Richelieu et s'est communiqué à l'arrière de la maison de M. Ed. Arpin. Le feu a détruit cette partie de la maison et les marchandises du magasin de M. Arpin ont été considérablement endommagées par l'eau des pompes à incendie. Grâce au bon fonctionnement du service et à l'activité de la brigade des pompiers, l'incendie ne s'est pas propagé davantage.

On doit aussi beaucoup à la présence d'esprit de Mme Arpin qui, au bruit des vitres cassées par la chaleur, s'est empressée de fermer les portes et a ainsi retardé les progrès du feu. La famille réveillée par elle a eu juste le temps de s'échapper. M. Arpin était absent de chez lui.

LA BOXE

San Francisco, 2.—Solly Smith et George Dixon ont signé, hier, un contrat par lequel ils s'engagent à se rencontrer le 4 octobre à Woodward's Pavilion, dans une lutte de 20 rondes.

La rencontre est pour une bourse de $5,000, dont $1,000 au perdant. Les deux pugilistes devront peser 120 livres. Joe Choynski sera le referee.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*
11 Septembre 1897.—No 7

LE COMTE Du Trehoux

XVIi

De son côté, Georges se mit au pas. Après tant d'agitation, le repos devait lui être salutaire. Peu à peu, les impressions extérieures agirent sur ses sens, et son âme elle-même subit une influence bénigne La soirée était magnifique, le soleil se couchait à l'horizon dans une légère brume qui se condensait graduellement en petits nuages blanchâtres ; puis à mesure que les derniers rayons du soleil perdaient leur chaleur ces nuages descendirent sur les vallons et y formèrent de petit lacs flottants au-dessus desquels on voyait poindre la tête des arbres. Des troupes d'hirondelles se poursuivaient dans les hauteurs de l'air en jetant des cris aigus, d'autres oiseaux volaient à tire-d'ailes vers les bois, dans les ombres qui s'étendaient le long des haies, quelques animaux craintifs trottaient à pas menus, préludant à leurs ébats de la nuit ; un calme parfait régnait dans la nature les échos répétaient les bruits joyeux du soir. C'était le même spectacle qui à dix lieues de là, ravissait l'esprit ébranlé du pauvre chevalier de la Blairie.

Georges cheminait en rêvant. Au delà des côteaux lointains dont le sommet brillait de reflets empourprés son imagination recréait ce que ses yeux avaient tant vu, ce qu'ils allaient revoir dans quelques heures ; le logis du Breil, le jardin, la prairie, la Sèvre, l'île des Aulnes, et dans ces lieues enchantés, l'image adorée de Louise. Parfois il la voyait vive, alerte rieuse, telle que la faisaient ses souvenirs d'enfance, puis sous le coup d'émotions plus récentes, elle lui paraissait plus affligée, des larmes voilaient ses yeux perlaient au bord de ses [illegible] une goutte de rosée sur les pétales [illegible] blantes d'une fleur.

Mo [illegible]eu ! mon Dieu ! murmura-t-il, que n [illegible]rais-je point pour sécher ses larm [illegible]me tarirent ! Oh ! si les obstacle [illegible]venaient pas du chevalier lui-mêm [illegible]ais il finira par croire en moi.. Q [illegible]'accorde un jour de traiter Mal[illegible]vant son mérite, je sanglerai le misérable jusqu'à la frontière.

De ces idées où la tristesse était mêlée le bouillant jeune homme passait à d'autres plus suaves ; bientôt son cœur se perdait en songe délicieux, tout ce que l'affection de Mme de la Blairie lui avait permis d'espérer tout ce que la tendresse de Louise ratifiait sans doute lui semblait accompli ; alors, la main de Louise dans la sienne, il croisait avec elle les longs sentiers de la vie il ne s'arrêtait que pour chercher les sourires de sa bien aimée lui parler et s'assurer de son bonheur

En ces douces pensées, le temps ne lui durait guère. Cependant la nuit était venue, le pays avant changé d'aspect, une lande aride étendait à gauche et à droite, de la route un brouillard épais couvrait la terre de ses ondes ténébreuses. Tiré tout à coup de sa rêverie par un cri d'un hibou. Georges eut quelque peine à reconnaître le lieu où il était. Dans tous les cas plusieurs heures avaient dû s'écouler depuis son départ de Thouars. Dès lors, il était inutile d'attendre plus longtemps Lafleur, selon toute apparence par l'accident survenu à sa monture. Georges reprit en conséquence une allure plus vive. Mais au bout d'un quart d'heure, il crut entendre à une certaine distance derrière lui le trot d'un cheval.

C'était probablement Lafleur, en quelques minutes il allait le rejoindre. Les minutes s'écoulèrent, rien ne venait. S'arrêtant alors tout à fait, Georges écouta ; quelques sons parvinrent encore à son oreille, puis cessèrent presque aussitôt.

Je me suis trompé, dit-il, en se remettant en route.

Peu après survint une voiture allant dans la direction de Thouars. Au moment où Georges la croisait, un cavalier arrivant derrière lui le dépassa au galop. La nuit était si noire qu'on ne distinguait pas les objets à deux toises. Georges eut la pensée d'interpeller le cavalier qui courait si vite, mais il s'en abstint à la réflxion ; ce ne pouvait être Lafleur, trop ami de ses chevaux pour surmener ainsi une bête boiteuse. Du reste, cet incident n'occupa guère l'esprit de Georges ; il avait en ce moment assez à faire de soutenir son cheval dans le chemin étroit et rocailleux qui au sortir de la Lande, se poursuivait au fond d'un ravin dont les pentes étaient couvertes de broussailles.

Ce défilé touchait à sa fin lorsque Georges fut subitement ébloui par une lumière intense suivie d'une détonation. Son cheval s'enleva, donna deux ou trois violents coups de jarret puis s'abattit tout à coup et roula sur le sol à quinze pas en avant. Georges fut lancé plus loin encore et sa tête ayant porté contre un talus de fossé, il resta étendu sans connaissance.

Au bout d'un certain temps, le sentiment lui revint, puis un souvenir confus de ce qui venait d'arriver. Enfin ses idées s'étant éclaircies, son premier fut de s'assurer en se tâtant, s'il n'avait aucun membre brisé. Tout examen fait, le mal se bornait à quelques écorchures et à une forte contuston à la tête. Mais à quatre pas de lui, un râle étouffé paraissait venir d'une créature humaine. Georges se dirigea du côté indiqué par les sons rauques et intermittents qui frappaient ses oreilles.

Au premier abord, il ne vit que son cheval était couché sur le flanc, la tête dans une marre de sang : une balle lui avait brisé le front. Cependant. plus loin, entre les jambes du cheval' passait un bras d'homme et le pan d'un habit. Georges essaya de dégager l'être inconnu qui selon toute apparence attentait à sa vie l'instant d'avant, il n'y parvint qu'après de longs et violents efforts. Une fois sorti de sa position horrible le malheureux respira un peu plus librement, mais ne proféra aucune parole. Georges s'efforçait de le maintenir sur son séant en l'appuyant contre le cadavre du cheval c'était peine perdue: le corps inerte retombait tantôt d'un côté tantôt de l'autre.

Une demi-heure, une heure peut être s'étaient écoulées lorsqu'un voyageur survint Georges l'appela.

Hola ! ho !l'ami venez, je vous en prie, me donner un peu d'aide.

—Monsieur Georges ! répondit Lafleur.

—Ah ! c'est toi que Dieu soit loué !

—Il vous est arrivé accident, monsieur Georges, j'en suis sûr ; votre cheval est tombé dans ce maudit chemin : aussi vous allez toujours trop vite.

—Oui mon ami, mon cheval est tombé et il ne se relèvera plus : mais ce n'est pas que j'allasse trop vite. D'ailleurs trève de paroles et viens ici.

Lafleur descendit de cheval et s'approcha de Georges.

Au moins vous n'avez pas de mal ? monsieur.

—Non rien du tout, mais voici un homme qui s'en va mourir, je crois.

—Un homme ? et qui ça ?

—Moi foi, je ne sais trop : un voleur je suppose qui a tué mon cheval en voulant me tuer.

Alors il n'a que ce qu'il mérite.

—N'importe, il faut le secourir.

—Lui, avez vous parlé, monsieur Georges.

—Non, je vois bien qu'il ne peut pas dire un mot, il ne se soutient même pas sis.

—Oh ! ce n'est pas bien sûr ; il fait peut être son mort, le gredin ; attendez, je vas lui souffler quelque chose dans le tuyau de l'oreille.

Dites donc, le voleur ! cria Lafleur en se penchant vers l'homme affaissé sur le corps du cheval, qui êtes-vous ? que faites-vous là ? Croyez vous que nous allons vous lâcher ! en voilà une idée ! Ou bien veiller ici comme des sœurs ? parlez donc voleur du diable.

—Allons allons, tais toi reprit Georges tu vois bien qu'il est incapable de répondre.

Monsieur, je ne suis pas pour avoir un avis contre le vôtre et pourtant je n'aime pas les gens qui ne parlent pas.

—Tu lui diras plus tard tes goûts ; en attendant portons le quelque part où on puisse le soigner. Connais-tu quelque maison aux environs.

—Sans doute, monsieur, je suis ici, justement dans mon pays. Jusqu'à 15 ans, j'ai gardé les moutons dans la lande des Coudraies que nous venons de traverser. A deux cents pas d'ici sur la gauche, nous allons trouver le moulin de Jacques Porion, mon cousin germain, car il a épousé.

—Bien, assez, interrompit Georges, va chercher ton cousin.

Au bout d'un quart d'heure, Lafleur revint, accompagné de Jacques Porion. Ils posèrent l'homme blessé sur une civière garnie de paille, poussèrent le cheval de Georges dans le fossé, puis ils prirent le chemin du moulin en portant la civière avec précaution, tandis que Georges amenait par la bride le cheval de Lafleur.

A la porte du moulin, Jacques Porion parut hésiter à entrer.

Monsieur dit-il à Georges faut-il mettre cet homme-là chez nous ? S'il vient à mourir...ma foi, je ne sais trop ce qu'on dira,.. Si on disait ? voyez-vous monsieur ça pourrait me faire arriver de la peine..

—Ne craignez rien, mon ami, répondit Georges, on ne dira rien contre vous S'il y avait quelqu'un à accuser, ce serait moi, puisque j'étais seul au moment de l'accident.

—Oui monsieur, je comprends ça pourtant.

—Allons, Jacques, interrompit Lafleur on ne gagne pas d'idées à moudre, je vois bien ça. Comment ! malheureux ! voilà M. Georges du Tréhoux, comte de Miré, qui est assez puissant pour te faire pendre, si ça te fait le moindre plaisir et tu crois qu'il ne saurait t'empêcher d'être pendu, si ça lui convient à lui ? Va tu n'es qu'un meunier ! Entre donc bien vite et ne raisonne pas.

Persuadé que son cousin avait raison Jacques Porion ne fit plus aucune difficulté.

Et maintenant, reprit Lafleur d'un ton à marquer de plus en plus sa supériorité d'esprit, allume quelque chose il fait aussi clair chez toi que dans le fonds d'un puits.

A l'aide de la lumière, Georges voulut rechercher quelles pouvaient être les blessures de l'homme qu'on venait de déposer sur un lit. Mais à peine cet examen était-il commencé que Lafleur fit une exclamation de surprise.

Ah bien par exemple !

—Quoi ? dit Georges, d'un air impatienté.

—Oui, c'est bien lui.

—Qui lui ?

—Mais monsieur, vous ne le reconnaissez donc pas ? Michel.

—Michel !

—Oui Michel Riou, l'ancien valet de basse-cour du Breil.

—Ah ! peut être ; en effet, il lui ressemble.

—Comment M. Georges, s'il lui ressemble ; autant que je me ressemble à moi-même.

—C'est vrai, je le reconnais à présent Mais pourquoi m'en voulait il, ? Je ne me l'explique pas.

—Ah ! dame ! ça toujours été un garnement fini. Dans le temps de la mort de Madame, notre défunte maîtresse, il revenait souvent au logis, quoiqu'il eût été chassé ; il ne travaillait pas, ne gagnait rien et cependant payait à boire. Où prenait-il de l'argent. Après, je ne l'ai plus revu, mais j'ai ouï dire qu'il menait de mauvais métiers sur les routes ; en voilà bien la preuve.

—Je suis fâché dit Georges d'avoir été attaqué par un ancien domestique du Breil. Enfin, oublions ça, ce qu'il peut avoir.

Aidé de Lafleur et de Jacques Porion Georges écarta les habits du blessé. Il n'y avait pas trace de sang a l'intérieur, mais on remarquait que la poitrine avait subi une forte dépression, puis lorsqu'on voulut le retourner sur le côté, la partie haute de son corps obéit a l'impulsion donnée, tandis que la partie inférieure restait immobile.

C'en est fait de lui, dit Georges, il a les reins brisés.

Cependant soit par suite de la douleur qu'il venait d'éprouver, soit pour tout autre cause, le blessé se mit à remuer les membres et à prononcer des paroles incohérentes.

Au bras droit, répéta-t-il, au bras droit ! Un bras de moins, l'argent est à moi. Au bras droit ! Mais je n'y vois pas Tonnerre du diable ! Long feu ! ouf !

—Oui ouf ! marmotta Lafleur : c'est dommage que tu aies l'échine cassée, car je t'aurais travaillé les côtes avec un gourdin. Il y a longtemps.

—Tais toi donc Lafleur, interrompit Georges il va encore parler.

—A boire ! murmura le blessé.

—Donne lui l'eau de-vie Jacques dit Lafleur, c'est sa boisson ordinaire.

Georges n'eût pas besoin d'ordonner un cordial violent. Jacques Porion n'avait que du vin vert et assez fort. On en fit avaler quelques gouttes au blessé Ce breuvage parut le ranimer : il ouvrit les yeux et les promena autour de lui d'un air égaré. Puis il articula quelques mots à voix basse.

Un, deux, trois, comment ça ! Il était seul. Tiens, voilà cet antre animal. J'avais mis un bon clou pourtant à sa bête.

—Ah ! c'est toi sacripant ! qui avait piqué ma pauvre Chevrette un clou d'un pouce dans le vif ; c'en est ça du barbare ?

—Encore une fois, Lafleur, dit Georges tâche de te taire, Je veux l'interroger.

Michel, continua t-il en s'adressant au blessé. Pourquoi vouliez-vous me tuer ? que vous avais-je fait ?

—Michel ? je ne suis pas Michel, je me nomme Grandpion ou Frère-Jean à votre choix.

—Ne cherchez pas à me tromper, Michel, je vous reconnais parfaitement ; répondez-moi pourquoi m'en vouliez-vous ?

—Vous me reconnaissez, monsieur Georges ? après ça ; je veux bien, qu'est ce que ça me fait, maintenant que j'ai la carcasse rompue ; ils n'auront pas le temps de me pendre.

—Eh bien !

—Ah ! c'est ce chien, ce brigand, ce satané scélérat de Chantrac. Oh ! si je tenais ! Qui donc me l'amènera que je l'étrangle.

En parlant ainsi, Grandpion fit un effort pour se soulever, mais il jeta un cri de douleur, et retomba comme anéanti. Après quelques minutes de silence, il reprit d'une voix sourde.

C'est à votre argent que j'en voulais, ce n'est pas vous : un bras cassé : n'avez-vous pas le moyen de vous faire raccommoder ça ? Mais, moi, j'étais si gueux ! et toujours soif. C'est ce damné misérable qui m'avait dit : M. le comte du Tréhoux revient de Thouars avec quatre-vingt douze mille livres ; tout sera pour toi. Quatre-vingt-douze mille livres ? que je me disais y a-t-il là-dedans de quoi passer du bon temps ? Je vous ai suivi pendant trois jours: j'avais envie par moment de m'en aller, mais quatre-vingt-douze mille livres ? ça me tentait si fort enfin, je vous dépasse sur la lande des Coudraies ; vous arrivez dans le chemin creux, il fait noir, tant pis pan ! pan !.. long feu ! Ah ! le malheur ? le cheval relève la tête fait un saut effrayé, me tombe dessus, et puis me voilà écrasé comme une couleuvre, mais Chantrac ! Chantrac ne le manquez pas.

—Chantrac ! Qui est-ce ! je ne connais personne de ce nom dit Georges !

—Oui oui, Chantrac ! Mallard, un diable d'enfer.

—M. Mallard ! C'est lui qui vous a engagé à m'attaquer.

—Ca vous étonne ? Pour six-blancs Chantrac tuerait père et mère. Tenez, je ne vaux pas grand'chose : eh bien, Chantrac vaut cent fois moins que moi. C'est lui qui m'a perdu ; c'est lui qui m'a poussé à faire les mauvais coups. J'ai été avec d'autres vauriens comme moi ; nous avons mené ensemble des vies à faire trembler nous avons fait des pilleries, des voleries tout ce que vous voudrez mais de ces choses qui vous tourmentent ensuite nuit et jour ? Non l'idée de ça ne vient qu'a Chantrac.

Grandpion s'animait en parlant, ses joues étaient enflammées, une fièvre terrible faisait tressaillir ses membres, sa voix était rauque, inégale ; à peine pouvait il prononcer cinq ou six mots sans être essoufflé ; du reste sa lucidité d'esprit était entière.

Hôla ! hôla ! reprit il après une panse je me sens tout écrasé là-dedans ; il me semble que l'air n'entre pas dans mon pauvre corps qui se remplit de je ne sais quoi..Ah ! si j'avais cru Thérèse ? m'avait-elle dit, es-tu heureux depuis trois ans ? hein ? va donc là-bas, tu peux réparer le mal ; tâche parler au chevalier, et prends garde à Chantrac. Au lieu de ça, j'ai voulu savoir ce qu'il manigançait, ce gueux-là, et puis il m'a entortillé.

A boire, à boire !

Lorsqu'il eut bu, sa respiration devint de plus en plus courte, elle était coupée par des hoquets fréquents.

Monsieur Georges, reprit-il avec effort ; faites sortir Lafleur et cet autre-là, j'a iquelque chose sur le cœur, je ne veux pourtant pas mourir avec ça. Quand Lafleur et Jacques Porion furent sortis, Granppion voulut reprendre la parole, mais le souffle lui manquait ; entre chaque mot il faisait une panse.

Monsieur Georges j'ai fait deux mauvaises choses. entre bien d'autres point trop bonnes, j'ai voulu vous blesser, au risque de vous tuer. Si vous vouliez me pardonner, peut-être que le diable perdrait là une partie de ses atouts contre moi.

—Je vous pardonne, mon pauvre Michel, et je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous accorde merci.

—J'attendais ça de vous, car vous êtes un brave seigneur, c'était d'autant plus mal à moi. Maintenant il y a autre chose Nous étions quatre à l'affaire du carrosse.

—Ah ! malheureux, c'est donc vous !

—Laissez-moi parler ; je n'en peux plus. Thérèse m'avait tant supplié ces derniers temps. Elle s'en va, me disait Thérèse, le chagrin la tue. c'est toi qui en est cause. Alors j'étais venu à Châtillon, dans de [illegible]nes idées. Que Chantrac ne [illegible]e pas...ce qui m'est arrivé...il en viendrait peut-être à ses fins...tâchez de la sauver ; dépêchez-vous, chercher Thérèse Grandpion, une maison brûlée, à l'entrée du bois de la Varenne. Thérèse vous aidera..à Saint-Martin-des-Caves.

En ce moment Grandpion éprouve une telle suffocation qu'il lui fut impossible de continuer : deux minutes se passèrent, il râlait d'une manière effrayante un vomissement de sang parut le soulager ; il se mit à marmotter une prière, et essaya de faire le signe de la croix.

Vous direz à Thérèse, reprit-il d'une voix à peine perceptible, que Grandpion n'est pas mort.. tout à fait...comme un chien.

Mon Dieu, je suis une fameuse canaille...ayez pitié de moi ! Vous avez mis.. un voleur ..dans votre paradis ..vous en .vous en mettrez bien deux.

En achevant ce mot, il fut pris d'un nouveau vomissement de sang et voulut se soulever, mais ses forces étaient épuisées, sa tête retomba en arrière, il était mort ?

Georges se sentit touché à la vue du pauvre brigand demandant miséricorde, en son langage grossier ; mais il avait en même temps l'esprit singulièrement frappé d'une autre idée.

Qui ? elle se dit le jeune homme en frémissant d'une voix anxieuse. Mon Dieu ! serait-ce madame de la Blairie ? Vivrait-elle donc encore ? Me serait-il donné de la sauver ? Mais de quel autre entendre ce'a ? Quoi ! Michel était, suivant son expression, à l'affaire du carrosse, il y a trois ans ; plus de bonheur pour lui à partir de ce jour-là ; sa femme le presse d'aller au Breil, de parler au chevalier..puis [illegible] le mal ? Ce n'eût pas été en faisant connaître le nom des coupables, à quoi bon ! Puis il me dit de tâcher de la sauver.. que sa femme m'aidera. Nul doute ! nul doute ! c'est de madame de la Blairie qu'il a voulu parler Ah ! pourquoi n'a-t-il pas pu en dire plus long ? Enfin. ce que j'ai suffit à peu près Pas un instant à perdre ; je vais courir à Saint-Martin des Caves.

S'éloignant aussitôt du lit de Grandpion il appela Lafleur et Jacques Porion.

Entrez leur dit il, tout est fini ; le malheureux vient de rendre le dernier soupir mais enfin, il est mort demandant pardon à Dieu.

Maintenant mes amis pas un mot, sur ce qui s'est passé ici et dans le chemin creux. Tu m'entends Lafleur, garde ta langue ; un malheur sans pareil pourrait résulter d'une indiscrétion ; je ne te pardonnerais de ma vie, et vous, Jacques Porion.

—Oh ! pour moi, se hâta de répondre ce dernier, vous pouvez être sûr que je n'en ouvrirai pas la bouche ; vrai de vrai j'aimerais mieux être à cent pieds sous serre que de jaser. Ce serait une belle affaire pour moi et mon moulin.

Bien reprit Georges ; vous avez raison cette foi. Il faudra enterrer cet homme Vos peines vous seront payées, maître Porion, Toi, Lafleur tu partiras ensuite pour le Breil : tu diras à M. de la Blairie que j'ai été arrêté pour une affaire importante, et que je serai de retour dans deux ou trois jours au plus tard. Surtout ne dis rien, ne prends pas d'air mystérieux et important.

—Monsieur Georges répondit Lafleur vous me faites tort en me soupçonnant comme ça ; je sais me taire aussi bien qu'un autre.

A la bonne heure mon ami ; je ne veux pas te faire de la peine, mais sache bien que ton silence en ce moment est le plus grand service que tu puisses rendre à ton maître.

—Suffit, monsieur, si je dis un mot, pourtant, Chevrette boite encore : faudra-t il prendre ça sur mon compte.

—Eh ! qu'importe ? explique la chose comme tu voudras ; un clou d'écurie, un accident de route, que sais-je ? Et quand même on te gronderait ?

—Bon, c'est dit M. Georges, rien que vous faire plaisir, je me couperais la langue.

Georges sourit ; il connaissait très bien son homme pour regretter d'avoir insisté Lafleur aimait à raisonner ; et ne se rendait jamais du premier coup. Au demeurant, on pouvait se fier à lui.

Au moment où après s'être renseigné auprès de Jacques Porion sur la route qu'il devait suivre pour se rendre à Saint-Martin des Caves Georges se disposait à partir Lafleur revint vers lui.

Monsieur voici la bourse de ce pauvre diable ; ça pourrait dit il faire dire des messes pour le repos de son âme, m'est avis qu'elle doit en avoir besoin.

Georges mit la bourse dans sa poche, puis ayant fait apporter l'équipement de son cheval, il prit ses pistolets, laissa le reste à la garde de Jacques Porien et partit.

XVIII

Il était alors environ quatre heures du matin, le brouillard couvrait toujours la terre ; mais les premières lueurs du jour le traversaient faiblement, on commençait à distinguer les objets. Georges avait cinq lieues à faire ; il prit un pas de route qui ne le cédait guère en vitesse au trot d'un cheval à pareil train le trajet ne devait pas durer longtemps.

Chemin faisant, il réfléchissait au moyen à employer pour arriver à son but. Bien des choses lui restaient obscures après les confidences incomplète de Grandpion. Si cet homme à moitié repentant avait eu réellement l'intention de délivrer madame de la Blairie qui pouvait l'en avoir empêché ? Pourquoi avait-il dit ? Tâchez de la sauver ! Ce n'était donc pas chose facile ? Quels obstacles pouvaient se rencontrer ? Si madame de la Blairie était entre les mains de gens qui ne voulaient ni la relâcher, ni cependant sans défaire par un nouveau crime n'était-il pas à craindre de les pousser à cette extrémité en se laissant pénétrer par eux ? Il fallait donc agir avec une extrême prudence.

Vers huit heures du matin, Georges entrait sur le territoire de Saint-Martin-des-Caves, le pays était stérile, couvert de bruyères et de taillis maigres et malvenants : à peine voyait-on ça et là un champ cultivé : pas de maisons pas même de chaumières mais des espèces de cavernes auxquelles on n'avais accès que par des ravins creusés de main d'homme. Ces habitations reconnaissables uniquement à la cheminée qui surgissait au niveau du sol du milieu des broussailles occupaient la place des carrières abandonnées. Partout la terre avait été fouillée pour l'extraction d'une sorte de pierre crayeuse fort employée

dans les environs. Là où la pierre s'était trouvée d'une qualité supérieure on avait poussé les fouilles à des distances énormes ; il était dangereux de s'aventurer dans ces dédales souterrains qui se divisaient en mille galeries ténébreuses ; on pouvait s'y perdre et y mourir de faim.

Georges avait entendu parler quelquefois de ce pays singulier, mais il n'y connaissait âme qui vive. Pour surcroit d'embarras les champs étaient déserts ! il y cherchait vainement quelqu'un à qui demander sa route. A en juger par l'état d'abandon des terres cultivables ; on devait supposer que tous les habitants de la localité s'adonnaient à l'extraction de la pierre.

Cependant, Georges avait besoin de renseignements ; à la fin, il se décida à descendre dans une des habitations souterraines qui avoisinaient le chemin,

Les gens étaient réunis autour d'une table et faisaient quelque repas. L'entrée du gentilhomme fut pour eux une apparition ; ; les enfants surtout et il y en avait bon nombre, n'avaient pas les yeux assez grands pour contempler le beau monsieur : ils s'empressèrant d'accourir et de chuchoter autour de lui. Le maître de l'endroit, la maitresse et deux jeunes gens qu'on pouvait prendre pour des domestiques ou des ouvriers se levèrent aussi, voyant bien qu'ils avaient affaire à un grand personnage.

Mon ami dit Georges en s'adressant au plus âgé, pourriez-vous m'enseignez le chemin du bois de la Varennes.

C'est bien aisé monsieur vous n'avez qu'à continuer tout droit jusqu'à Saint-Martin : arrivé là, vous verrez le bois de la Varenne, qui couvre la moitié de la paroisse au moins. Mais continua l'homme en se grattant la tête, si c'est de la pierre que vous voulez, de la bonne pierre, bien blanche d'un grain fin, facile à tailler, du numéro un, ce n'est pas par là qu'il faut aller, il y a longtemps que les carrières sont abandonnées à la Varenne,

Enchanté du prétexte excellent qui se présentait inopinément pour expliquer sa présence dans le pays et ne donner lieu à aucun soupçon, Georges se hâta de répondre dans le sens de la question qui lui était faite. Ramenant ensuite la conversation sur la carrière et le bois de la Varenne, il apprit que la maison brûlée, dont lui avait parlé Grandpion était situé dans l'intérieur du bois ; elle servait autrefois d'habitation au garde mais brûlée à plusieurs reprises par des braconniers des maraudeurs, on ne savait trop, qui, elle avait été abandonnée depuis dix ans.

De la sorte, dit Georges, on a renoncé à rebâtir la maison, et elle est restée inhabité, il y a dedans une manière de cabaret.

—Et qui peut tenir cabaret dans des ruines.

Ah dame ! du drôle de monde allez tenez ; monsieur, tout ça n'est point notre affaire si vous voulez de la bonne pierre j'en ai à votre service ; allons la voir, elle est à une portée de fusil d'ici.

Georges consentit à suivre le carrier et lui adressa encore quelques questions, mais il n'en put tirer rien d'important.

Une fois il suivit les indications qu'on lui avaient données.

Le bois de la Varenne occupait une grande superficie de terrain. On l'avait, pour la facilité de l'exploitation, coupé par des allées qui aboutissaient toutes à une clairière au centre de laquelle s'élevait autrefois la maison du garde. Mais celle ci yant été brûlée à plusieurs reprises on avait logé le garde à une autre extrémité. Dès lors la clairière négligée, s'était avec le temps, couverte de broussailles. Georges en profita pour approcher sans être vu. A l'extérieur les ruines de la maison n'offraient rien de particulier, c'étaient des murs noircies des baies de fenêtres à travers lesquelles on voyait le bleu du ciel de grands pignons terminés par des têtes de cheminée et s'élevant en l'air comme les bras d'un squelette ; en un mot l'aspect ornaire d'un bâtiment détruit par le feu. Mais à l'intérieur apparaissait un travail de main d'homme, postérieur à l'incendie une restauration grossière avait été tentée : quelques poutres à moitié brûlées, s'étant arrêtées dans leur chute à la hauteur du premier étage, y avaient formé une espèce de support dont on s'était servi, en le chargeant de fagots et de bruyères, pour faire un toitau-dessus de la pièce principale de la maison ; puis on avait remplacé la porte par une claie en osier, et la fenêtre par un lambeau de toile cloué aux quatres coins. Tout cela n'était pas très flatteur à l'œil, et cependant un rameau de houx, fiché dans le mur au dessus de la porte indiquait que le dieu Bacchus avait là un temple, on ne s'y serait guère attendu.

Quelle singulière fantaisie pensa Georges, d'avoir été camper un cabaret dans un endroit où jamais voyageur ne passe, j'imagine,

Sans chercher toutefois à pénétrer ce mystère, il entra d'un pas délibéré ; puis ne voyant ni hôte, ni hôtesse, il appela. Personne ne répondit. Alors, maître du lieu, au moins par droit d'occupation, ses yeux se portèrent sur les objets qui garnissaient la pièce. L'inventaire n'était pas long à dresser ; un lit dans la partie la mieux abritée, au milieu une table chargée de vivres et de bouteilles dans un coin quelques barriques ; voilà en quoi consistait le mobilier. Pensant que le meilleur parti à suivre était d'attendre le retour des gens qui ne pouvaient tarder, puisqu'ils avaient laissé la porte ouverte, Georges prit une chaise et s'assit près de la table, comme tout voyageur a droit de le faire pans une auberge.

Il était là, songeant profondément lorsqu'un bruit singulier vint frapper ses oreilles : c'était comme l'écho lointain d'un chant religieux. Des sons d'une admirable pureté, bien qu'affaiblis par la distance se produisaient par intervalles puis cessaient pour recommeecer l'instant d'après : on eût dit le rythme régulier d'un psaume. Georges se leva, et s'approcha de la porte, mais il n'entendit plus que le frémissement des feuilles dans le bois.

Rentrant aloss dans la chambre, il écouta ne nouveaux sons ne tardèrent pas à se rejoindre c'était toujours la même voix claire sonore, un peu tremblante voiz de femme ou de séraphin. Mais d'où venait elle, cette voix ? Du dehors ? Non, à la porte on ne l'entendit plus. Des ruines ? Elles ne consistaient qu'en quelques débris de toiture.—D'un étage supérieure ? Il n'y en avait pas. Non, elle semblait sortir de dessous terre. et chose étrange à mesure que le jeune homme, au combie de l'étonnement s'approchait du lit placé dans le coins de la pièce, les sons devenaient plus distincts ; encore étaient ils si éloignés que le moinere bruit les couvrait. On ne pouvait saisir ni l'air, ni les paroles, c'était une mélodie dont les parties n'arrivaient point entières à l'oreille, et que l'imagination seule devait achever.

Tandis que Georges était penché en avant tout à écouter arriva du dehors une personne qui parut fort mécontente en voyant sa demeure occupée par un inconnu.

Ouais, fit-elle, voilà du monde pas gêné.

En se retournant, Georges aperçut encore une femme assez jeune, d'assez bonne mine et vêtue plus élégament que ne le sont d'ordinaire les dames de cabaret ; ce devait être néanmoins la femme du lieu à en juger par son air d'antorité.

Comment ? dit Georges la maison n'est-elle pas une auberge.

—Une auberge ? où avez-vous vu ça monsieur-

—Au bouchon qui est a-dessus de votre porte.

—Le bouchon ne signifiait rien.

—Encore trompe t-il le public ma pauvre femme.

Enfin monsieur, je ne veux pas qu'on rentre chez moi quand je suis absente.

—Fort bien, je le saurai puisque vous me l'apprenez ; mais je ne pouvais le deviner, vraiment. Du reste, je n'ai qu un mot à vous dire. Connaissez vous la femme de Grandpion ?

—Qu'est ce que ça vous fait, monsieur si je la connais.

—Je désire lui parler, on m'a dit que je la trouverais ici.

—On vous a dit, c'est possible, les diseurs ont la langue bien longue et souvent menteuse.

—Allons, allons, reprit Georges celui qui m'a appris cela ne mentait pas. Reconnaissez vous ceci ? ajouta-t-il en lui montrant la bourse de Grandpion.

—Sa bourse ! murmura la femme en perdant contenance.

—Oui, la bourse de Michel Riou.

—Ah ! grand Dieu ! il a été pris.

—Non.

—Il est mort peut-être ? dites-moi la vérité, monsieur.

—Il a éprouvé un terrible accident, la chute d'un cheval.

—Mais si vous avez sa bourse, s'écria tout à coup la femme passant de la pâleur au rouge pourpré, c'est vous peut être.. j'étais bien lasse de lui par moments, mais il était mon mari, malheur à qui l'aura touché.

En parlant ainsi ses yeux brillaient de colère, et néanmoins sa voix trahissait encore de l'incertitude.

Georges secoua la tête.

Non, dit-il, calmez-vous, je n'ai pas fait le moindre mal à votre mari ; j'aurais pu regretter au contraire un ancien serviteur du Breil.

—Ah ! monsieur, qui êtes vous ? et qu'est il arrivé ? s'écria Thérèse en se couvrant le visage avec les mains et en se laissant aller sur une chaise.

—Votre mari a montré de bons sentiments.

—Oh ! dites moi qu'il ne sera pas perdu le malheureux.

—Non, je vous l'affirme.

—Alors, il est mort.

—Oui, il est mort en parlant de vous et en priant Dieu.

Thérèse se mit à sangloter, puis elle prononçait quelques mots entrecoupés. Je lui avais dit tant de fois : Michel ça ne durera pas longtemps. Il n'étain guère bon pour moi, mais je me rappelais les deux premières années de notre mariage. Non, il n'était pas tout à fait mauvais alors, mais la boisson.. Ah ! le malheureux ! Enfin, s'il est mort en faisant une pauvre prière. Dieu aura peut être pitié de lui.

Après s'être livrée à sa douleur pendant quelque temps. Thérèse écartases mains s'essuya le visage et s'adressa à Georges.

Vous me prenez peut-être en compassion mon bon monsieur, de regretter un homme qui n'était point à compter les braves gens. Que voulez-vous ? c'était mon mari : je l'avais connu dans un temps où il était meilleur. Tenez ça ne s'oublie pas aisément les bonnes paroles du jeune âge. Nous nous aimions bien fort ; dans le pays on disait Michel et Thérèse, comme on aurait dit les deux doigts de la main. Ah ! faut il que la paresse et la boisson l'aient perdu.

Si tout de même ce n'était pas en souvenir du temps passé, je n'aurais guère à me plaindre car la vie que nous menions ici était misérable, j'espère que c'est fini maintenant. Non, non, je ne resterai pas. Pourtant si je m'en vais comme ça tout de suite ah ! mon Dieu, qu'arrivera t-il. ? Tenez monsieur, j'avais décidé Michel à faire quelque chose de bien, à présent qu'il n'y est plus, me voilà dans un grand embarras.

—Quant à cela, ne vous inquiétez pas ma bonne Thérèse, je le remplacerai.

—Ce n'est guère possible, monsieur.

—Pourquoi, je sais tout.

—C'est bon, mais.

—Quoi ?

—Il y a du risque, monsieur : d'abord, avant de parler je voudrais savoir.

—Qui je suis, n'est ce pas ? et vous avez raison ; je suis le comte du Tréhoux.

—Ah ! faites excuse, monsieur, sûrement, j'ai entendu prononcer votre nom pas une fois cent fois.

—Ainsi c'est donc bien ! elle est ici, madame de la Blairie ?

—Oui la dame du Breil.

—Et entre les mains des brigands.

—Oh ! ils ne se donnent point ce nom-là ; ils se disent camissards, religionnaires, bons croyants.

—N'importe, combien sont-ils ?

—Sept maintenant, puisque mon pauvre homme n'y est plus.

—Et les croyez-vous capables d'attenter à la vie de madame de la Blairie.

—Ca dépend, monsieur ; je n'en voix que deux qui soient foncièrement méchants ; Fortin et Le Bic : les autres ne bougeront pas sans les ordres du chef. Si on les laisse en repos, il n'y a pas de danger ; mais si on les tracasse du dehors, je ne réponds de rien, le chef lui-même ne pourrait pas empêché un malheur.

—Cependant si on amenait ici la maréchaussée, à quoi servirait d'ajouter à leurs autres méfaits un crime inutile ?

—Peuh ! la maréchaussée, ils s'en soucient bien ; la cave a cinq ou six sorties dans le bois eux seuls les connaissent.

—Et vous croyez qu'on ne peut pas pénétrer jusqu'à l'endroit où ils tiennent leur pauvre captive ?

—Si fait, monsieur mais pour ça faudrait traverser le quartier, et là il y en a toujours un de garde ; en ce moment, c'est le chef lui même.

—Vive Dieu ! s'écria Georges, s'il n'y a qu'un homme.

—Oui, mais c'est le chef.

—Chef ou non, qu'importe ? montre-moi le chemin.

—Peste ! comme vous y allez, dit Thérèse en joignant les mains d'un air d'effroi.

Par ma foi, ajouta t-elle en changeant tout à coup de sentiment tant pis ! je veux bien, moi qu'est ce que ça me fait J'ai couru d'autres dangers, et pour des motifs qui ne valaient pas celui-là. Mais, au moins attendez que le chef dorme ; ça ne saurait tarder. il a veillé toute la nuit.

—Soit, je ne veux négliger aucune chance de réussite.

—En attendant, reprit Thérèse, vous ne pouvez pas rester dans cette chambre ce serait dangereux si les autres venaient à rentrer.

—Pourquoi, je suis voyageur, vous avez une enseigne.

Oh l'enseigne n'est là que pour la frime : ils l'ont mise dans la crainte d'être surpris ici, alor ils auraient à dire qu'ils sont à boire dans un honnête cabaret. Mais un étranger, ils ne le souffriraient pas.

—Eh bien ! où faut-il aller ?

—Puisque vous voulez absolument tenter l'affaire, il y va de votre vie, je vous en préviens, je vais vous mettre tout de suite à moitié route, il n'aura plus à reculer après. Ecoutez-moi bien, et faites tout ce que je vous dirai. Nous allons aller jusqu'à la porte du quartier là, je vous montrerai un endroit où vous vous vous cacherez ; je reviendrri ici pour surveiller le dehors, puis je retournerai de temps en temps pour écouter si le chef dort. Une fois ce, j'entrerai dans le quartier, j'irai prévenir la dame, ensuite je viendrai vous chercher, vous me suivrez sans faire le moindre bruit. Le quartier passé nous baisserons le pont ; je n'en suis pas capable toute seule ; je n'en suis pas capable toute seule : je vous montrerai comment faire. Maintenant pas un mot, ; le chef n'est pas mauvais, surtout depuis que la dame est ici ; il l'écoute, et lui obéit souvent mais pour la laisser partir, c'est une autre affaire. Prenez garde ! s'il s'éveille tout est perdu,

Georges fit un signe d'assentiment avec la tête, et écartant un pan de son habit, montra à Thérèse la crosse de ses pistolets.

—Bah ! fit elle il en a bien d'autres, lui. Enfin ça peut-être utile. Suivez-moi

(*A suivre*)

À ST-ALBAN

La prophetie du recteur de l'Universite Laval

UNE LUGUBRE AVENTURE

Lachevrotière, 7.

Appelé à donner son opinion catastrophe de St Alban, laquelle produite le 27 avril 1894, Mgr Laflamme, recteur de l'Université Laval, disait entre autres choses que la rivière Ste Anne commençait à peine à causer des ravages dans la région qu'elle baigne et qu'avant longtemps, elle ferait de nouveau des ruines, surtout dans la paroisse même de St Alban.

La prophétie de ce savant s'est trois ans plus tard réalisée et d'une façon terrible. La malheureuse paroisse de St Alban, vient en effet d'être visitée de nouveau par un de ces cataclysmes dont notre siècle n'offre que peu d'exemples, et c'est encore la rivière Ste Anne qui en est la cause.

—Il y a une quinzaine d'années, M. Pratte, riche citoyen de Montréal, qui passait depuis plusieurs années la belle saison à St Alban où il s'était rendu célèbre par ses exploits nautiques et de chasse, fit annoncer dans la paroisse et les environs qu'il sauterait en canot les fameuses "cascades" de la rivière Ste Anne qui n'étaient rien autre chose qu'une merveille géologique et l'idée de les sauter avait effrayé jusque là les plus hardis canotiers. Pendant plusieurs années, M. Pratte avait déclaré qu'il les sauterait s'il se présentait une personne assez intrépide pour l'accompagner dans ce périlleux voyage. Le trajet n'était pas long : 200 pieds à peine ; mais il offrait des périls réputés impossibles à surmonter.

Un jour un nommé Lefebvre se présente et offre ses services à M. Pratte. Un canot est spécialement construit et le jour fixé.

Les vieux disent que plusieurs centaines de personnes étaient accourues pour assister à la scène. Lorsque tout fut préparé, Lefebvre vint le premier dans le canot. M. Pratte et son frère devaient l'accompagner. Le frère refusa au dernier moment et M. Pratte lui-même allait se retirer lorsque Lefebvre lui dit : "You are not going to retire, I hope," et M. Pratte embarqua.

Deux minutes après, sous les yeux des spectateurs, les deux canotiers étaient projetés dans le courant et assommés contre les rochers. Leurs corps furent retrouvés le lendemain à l'endroit appelé la "pêche à l'anguille", à quelques arpents en aval.

Cette lugubre aventure avait causé un émoi considérable dans la paroisse où les messieurs Pratte dépensaient beaucoup d'argent chaque été. Le deuil fut général.

—Personne avant samedi n'avait vu le lit des cascades. On n'avait pas la moindre idée de ce que pouvait produire le singulier courant—la chute je devrais dire. Aussi pas un seul résident de la paroisse, les femmes comme les hommes, a-t-il refusé de profiter de l'assèchement du lit des fameuses cascades pour aller le visiter.

"J'ai traversé les cascades, disait-on, et cela rendait les gens aussi orgueilleux que Napléon à Wagram.

La visite aux cascades, aujourd'hui, a donné beaucoup d'actualité à la tragédie dont MM. Pratte et Lefebvre ont été victimes. Le lit de la rivière à cet endroit est fait dans le roc vit à une profondeur d'environ 20 pieds. On y remarque une foule de niches creusées par les eaux et avec une régularité et un poli qui rendraient jaloux le plus habile marbrier.

Les résidents qui ont baptisé du titre peu rassurant de "fauteuil du diable" une excavation creusée un peu plus bas dans le roc ont une superbe occasion de mettre en relief leur faconde et de donner des noms typiques aux capricieuses constructions de la nature sur les berges. Et ils doivent se hâter, car dans une couple de jours l'eau aura repris son cours et tout aura disparu.

On admettra que ce n'est pas tous les jours qu'il est donné à des mortels de voir de leurs yeux le lit d'une rivière aussi importante que la rivière Sainte-Anne, surtout lorsque l'on sait que ce n'est que temporaire.

—Les paroisses de Saint-Casimir, de Sainte-Anne, de Deschambault, de Portneuf et autres ont fourni un contingent de visiteurs comme on n'en a jamais vu à Saint Alban. On estime à plus de 200 voitures—et ce n'est pas exagéré—la circulation dans l'unique rue de la paroisse, durant la seule journée d'aujourd'hui (dimanche).

AU PAYS DE L'OR

Nouvelles decourageantes

Les femmes à Klondyke

Victoria, C. B.,—Les dernières nouvelles reçues des deux points de l'Alaska, Dyea et Shagway, où ont débarqué la plupart des mineurs se rendant dans le bassin du Yukon, ne sont pas absolument encourageantes pour ceux qui se disposent à entreprendre le voyage.

A Dyea, il n'y a pas plus de mille hommes, presque tous ceux qui y ont débarqué s'étant engagés aussitôt dans le défilé de Chilkoot pour atteindre les lacs qui se trouvent de l'autre côté de la montagne. Sans être complètement impraticable, la route offre néanmoins des difficultés sans nombre, et ce n'est qu'à force d'énergie et de patience que les mineurs arrivent très lentement à franchir le défilé. Il parait que sur une distance d'une dizaine de milles la route est semée de bagages et de vivres abandonnés, et de cadavres de chevaux.

A Skagway, la situation est pire ; il s'y trouve actuellement de cinq à six mille hommes dans une inaction complète. Il n'y a pas cinquante mineurs qui aient réussi à franchir le défilé White, et des centaines sont revenus découragés après de vaines et périlleuses tentatives. Une pluie incessante pendant huit jours a tellement détrempé le sentier qu'il est impraticable et qu'il ne le sera probablement pas de longtemps, car l'hiver arrive à grands pas, et à la boue succéderont les glaces et la neige. Aussi beaucoup de mineurs se trouvant à Skagway reviendent-ils dans équipement pour ce qu'on veut bien leur en donner et se préparent-ils à revenir à leur point de départ dès qu'un vapeur se présentera pour les emmener.

Il paraît que ce qui manque le plus dans le nouvel Eldorado ce sont les femmes. C'est au moins ce qui ressort de la curieuse annonce suivante publiée dans les journaux de la côte du Pacifique :

"On demande 150 jeunes filles pour accompagner la première expédition qui partira pour le Klondyke au printemps prochain. Des installations de premier ordre seront fournies et on évitera les fatigues d'un voyage par terre. Le vapeur partira dès que la navigation sera ouverte. Notre dernier courrier dit qu'il n'y a que deux filles à marier parmi les 11,000 chercheurs d'or de ce territoire, et l'une d'elles, qui savait heureusement faire la cuisine, gagne $150 par semaine. Pour plus amples renseignements, s'adresser à..."

Un mineur revenu récemment de Dawson City avec $10.000 de poudre d'or a dit à ce propos : "Une jolie fille à marier pourrait choisir dans le tas et épouser l'homme le plus riche de la région. Je crois qu'il y a là-bas à peu près une femme pour 4,000 hommes. Elles y sont traitées comme des reines. Quand une femme passe dans la rue à Dawson City tous les hommes lui lèvent leur chapeau."

Gisement de charbon dans le comte de North

Toronto, 7.—On a trouvé un autre gisement de charbon dans le comté de North. Des industriels avec M. Joe McKay à leur tête sont à l'exploiter. Le gisement existe sous une surface de près de 400 acres du township Baxter, près de Coldwater.

La découverte de cette nouvelle richesse est due à la couleur spéciale qu'on a pu remarquer dans l'eau d'un petit lac se déversant dans le Severn.

Ce lac ne contient pas de poisson, et un examen attentif vient de révéler le phénomène de cette mine jusqu'ici ignoré.

Sur l'Intercolonial

Un correspondant nous écrit de St Octave de Métis à la date du 7 du courant :

"Vous savez que le convoi local se rendait à Petit Métis depuis le 21 juin avec les malles. On a décidé hier qu'il ne se rendrait qu'à Ste Flavie sans avertir personne ; la seule nouvelle que nous avons eue c'est que nous n'avons reçu notre malle qu'à une heure cette nuit par un convoi de marchandises.

"Remarquez que nous avons ici trois bureaux de poste servis par ce convoi, St Octave, Grand Métis et Price Village."

Est ce que les autorités fédérales ne pourraient pas faire mieux pour les citoyens de ces trois localités ?

L'ÉBOULEMENT DE SAINT-ALBAN

Nouveaux détails

(Dépêche spéciale)

Lachevrotière, 8.—Je suis arrivé à St-Alban, hier après-midi, en compagnie de deux journalistes de Québec et d'un journaliste américain, M. Pitt, du "Journal", de New-York, pour visiter le théâtre du bouleversement qui vient encore de se produire dans cette paroisse, sur la rive de la rivière Ste-Anne. Nous avons été étonné de l'étendue du désastre et notre confrère de New-York, aussi surpris que nous, déclarait n'avoir jamais rien vu d'aussi extraordinaire, pendant sa longue carrière de journaliste.

L'éboulement s'est produit à huit milles de la station de St-Alban, mais, cette fois, de l'autre côté de la rive et à environ deux milles plus bas de l'endroit où s'est produite la terrible catastrophe du 27 avril 1894. Ce nouveau cataclysme n'a pas les proportions du premier et le terrain qui vient de disparaître n'est pas aussi étendu, mais il n'est pas moins intéressant à étudier. Comme vous le savez déjà, le terrain qui a glissé dans la rivière Ste-Anne, vendredi dernier et qui en a complètement obstrué le cours, couvrait une superficie d'environ 45 arpents. Presque tout est disparu. La rivière est complètement endiguée à cette endroit, et de là jusqu'à Ste-Anne, le lit de la rivière a été découvert depuis vendredi soir jusqu'à hier, vers 10 heures. Toute cette partie de la rivière a pu être traversé à pied sec pendant les quatre derniers jours. Il n'y avait que quelques mares d'eau ici et là, et les enfants allaient recueillir le poisson qui s'y trouvait. Il n'y en avait bien peu, cependant, car on a remarqué que depuis la catastrophe de 1894, le poisson se faisait de plus en plus rare dans la rivière Ste-Anne.

M. Laganière qui nous conduisait, nous a déclaré avoir traversé la rivière à pied, lundi, près des Cascades, à l'endroit même où, il y a 3 ans, c'est-à-dire avant le premier éboulement, existait une chute considérable. En souvenir de cette traversée, il a apporté à sa maison quelques poignées de terre qu'il a ramassée sur le lit de la rivière, là où jusqu'à vendredi dernier il y avait au moins une quarantaine de pied d'eau.

Près du site du pont qui a été emporté en 1894, la rivière se rétrécit considérablement. Les deux rives sont très escarpées et à cet endroit l'eau avait une profondeur d'environ 75 pieds, durant la crue des eaux.

L'eau ne déborde pas encore par dessus la digue formée par cet énorme amas de terre qui s'est détachée de la rive vendredi. Elle s'infiltre cependant vers la base, et aujourd'hui l'eau coule à une épaisseur de 2 à 3 pieds depuis St-Alban jusqu'à Ste-Anne. Mais de l'autre côté du barrage, l'eau qui n'a cessé de monter depuis vendredi, a atteint une profondeur de pas moins de 80 pieds. Si la digue se brisait soudainement cet énorme volume d'eau, qui se précipiterait de là comme un torrent, causerait des dégâts considérables à St-Casimir surtout, qui est le village le plus exposé. Par suite du barrage, la crue des eaux sur la rivière Ste-Anne s'étend jusqu'à St-Raymond, c'est-à-dire sur une distance de 28 milles, inondant une bonne partie des terres au-delà de St-Alban. Près de la digue nous avons le spectacle d'une immense écluse couvertes de troncs d'arbres, de planches et de débris de toutes sortes. L'eau est vaseuse, et ce qui indique bien qu'il n'y a pas le moindre courant, c'est que rien ne bouge.

L'ETENDUE DE LA CATASTROPHE

Tout le terrain bouleversé par l'éboulement, s'est abîmé à pas moins de 75 pieds. Au bas de la falaise qui continue de se désagréger peu à peu, on voit une partie d'un champ d'avoine appartenant à M. G. Angers. La plus grande partie de la sucrerie de M. Célestin Angers, portant environ un millier d'érables et qui se trouvait voisine de la terre de Geo. Angers, a été transportée à 80 pieds plus loin. Une partie du sol a été bouleversée et envahie par les eaux, la cabane à sucre a disparue, mais le sol est resté ferme sur une bonne étendue, à cause, sans doute, de la consistance que lui donnaient les racines des gros érables qui se trouvent à cet endroit. Ce qui reste, ou du moins une bonne partie de ce qui reste des terres de Nap. Ouellet, Ed. Legaré, G. Angers et Hubert Toussin, menace d'être bouleversé. On s'attend à un autre éboulement.

LA TERREUR DES FAMILLES

Depuis vendredi, toutes ces familles quittent leurs résidences le soir, pour aller passer la nuit chez des voisins, au loin de la rivière. Hier soir, cependant, quelques-unes ont eu le courage de rester dans leurs maisons, en compagnie des enfants les plus âgés.

Craignant de voir emporter le pont de fer—que la municipalité a fait construire avec l'aide du gouvernement, après la catastrophe de 1894,—dans le cas où le barrage formé par l'éboulement viendrait à se rompre, les paroissiens de St-Alban, l'ont attaché avec des chaines et des amarres et l'ont solidé d'avantage au moyen de grosses pièces de bois.

La plus grande anxiété est causée par la crainte de voir le barrage se rompre tout à coup. Le torrent qui aurait alors une violence énorme, emporterait tout sur son passage, et ont doute même que le pont pourrait résister. Les dégâts seraient alors incalculables.

* * *

Il nous semble que le gouvernement provincial devrait envoyer à St-Alban des ingénieurs pour étudier le désastre qui vient de s'y produire, et faire rapport. De plus le gouvernement devrait venir en aide, aux infortunés cultivateurs qui ont été en grande partie ruinés par l'éboulement de vendredi, en leur fournissant par exemple, les moyens d'aller s'établir sur le domaine de la couronne, ou ailleurs.

* * *

En nous rendant à St-Alban, notre charretier nous a fait remarquer la maison du meurtrier Dubois, qui se trouve à envion deux milles de l'éboulement. On se rappel'e que Dubois avait tué à coups de hache sa belle-mère, sa femme et ses deux enfants Cette maison est aujourd'hui habitée par une autre famille

* * *

La paroisse de St-Alban a fait des progrès remarquables depuis 1892, par suite du développement de l'industrie du fromage. Depuis cette époque, cinq fromageries ont été établies. M. G. Laganière, une des principaux fromagers de la localité vend pour sa part $7,000 de fromage par mois, alors qu'en 1892 tout le fromage fabriqué dans la paroisse n'atteignait pas une valeur de $5,000 par année.

LE BLE

On remarque une hausse extraordinaire sur le prix du blé, dit un de nos confrères. Cette hausse tiendra-t-elle? Si nous consultons les grands journaux des différents pays, nous croyons que le prix du blé restera assez élevé, mais descendra de ce taux excessif, dirons-nous, où il est actuellement.

Montera-t il encore avant de descendre?

Voilà le mystère. Mais il est certain que cette hausse extraordinaire n'étant pas justifiée par les besoins du monde n'est qu'un coup de bourse et par conséquent ne tiendra pas devant les importations des blés d'Amérique en Europe.

Voilà où conduit la spéculation : on crie contre la hausse du prix du pain, on affole les populations, on trompe par le fait même les cultivateurs, on leur fait subir des dommages réels pour permettre aux grands capitalistes de faire des fortunes immenses !

N'est-il donc pas possible de régler la Bourse ?

N'est-il donc pas possible d'empêcher ces vols épouvantables ?

Les ecoles paroissiales

Terre-Haute, Ind., 7 — Une lettre de Mgr Chatard a été lue dimanche dans toutes les églises catholiques du diocèse de Vincennes pour demander que tous les enfants nés de parents catholiques soient envoyés aux écoles paroissiales. Sa Grandeur a cité un extrait d'une lettre du Pape aux évêques de Suisse, où Sa Sainteté dit que les catholiques ne doivent pas envoyer leurs enfants aux écoles mixtes.

Mgr Chatard dit qu'on peut obtenir de bons résultats si les parents veulent seconder le zèle des pasteurs qui sont déterminés à soutenir la cause de l'éducation catholique en dépit de la persécution.

Il faut qu'il ait du mérite

Il faut réellement qu'il ait du mérite, car le "Baume Rhumal" est chaque jour de plus en plus demandé. Les médecins le recommandent à ceux qui toussent. Il guérit rapidement et sûrement, bronchites, catarrhes, etc.

N'oubliez pas que la Purgation du four de J. B. Morin décongestionne promptement le foie.

Les cas étaient-ils vraiment différents ?

Après avoir lu la lettre de Mrs Oak et en avoir attentivement examiné les différents points, vous pourrez vous former une opinion qui vous soit propre. Pour ma part je crois que cette dame était dans l'erreur. Les points peuvent sembler différents et après tout être les mêmes. Si même elle se trompait, l'erreur était très naturelle. Le fait est que des hommes compétants, qui depuis des siècles ont étudié la question sont arrivés à la même conclusion que Mrs Oak. Pourtant il est de la plus grande importance de savoir qui a raison et qui atort. Le cas peut se présenter un jour ou l'autre dans votre propre maison ; vous-même peut-être en ferez l'expérience.

"En décembre 1888," écrit la dame en question, "je fus soudain prise de frissons, à un tel point que je dus me coucher. Une sueur froide me prit, suivie bientôt d'accès de fièvre. J'étais dans l'anéantissement le plus complet incapable de faire le moindre mouvement. Le médecin que l'on fit venir dit que j'avais une attaque de fièvre intermittente. A chaque instant je m'efforçais de vomir mais ne rendais qu'un liquide clair comme du blanc d'oeuf. Dès le début de ma maladie je perdis complètement l'appétit ; je ne pouvais rien prendre de solide. Pendant quatre mois je ne pris que du lait, du bouillon et d'autres substances liquides supposées faciles à digérer. Pendant tout ce temps il me fut impossible de quitter la chambre. La maladie, jointe à une diète forcée, m'avait exténuée, et je passais le temps soit au lit ou étendue sur le canapé. La moindre mouvement m'épuisait, et j'étais si faible et si énervée que je ne pouvais supporter aucun bruit. J'avais deux médecins pour me soigner ; leurs prescriptions consistaient en toniques qui me faisaient aucun bien. Je m'affaiblissais de jour en jour au point de n'avoir plus de forces du tout. Je me croyais aux portes de la mort, et tous ceux qui me voyaient avaient la même opinion. J'avais perdu toute confiance dans les médecins et dans les médicaments. Quant à la nourriture je n'avais aucun désir d'en prendre, et si j'en prenais, elle ne me donnait aucune forces.

"Nous étions alors au mois de mai 1889 ; mais l'approche de l'été me laissait dans l'indifférence. Un certain jour de ce mois de mai je me souvins que plusieurs années auparavant j'avais eu une pleurisie et une bronchite et que j'en avait été guérie par un remède extraordinaire connu sous le nom de sirop curatif de la Mère Seigle. Et quoique les maladies dont j'avais souffert à cette époque et celle dont je souffrais alors (en 1889) fussent tout-à-fait différentes, j'avais néanmoins quelque espoir que ce même remède me ferait du bien. J'en envoyai chercher un flacon et je me mis à en prendre. Au bout de quelques jours mon appétit revint et peu à peu je pus prendre de la nourriture. Je continuai mon nouveau traitement qui me rendit les forces. Finalement je recouvrai la santé, mais je ne me suis jamais mieux portée qu'aujourd'hui. Je ne doute nullement que c'est le Sirop suratif de la Mère Seigle qui ma rendue à la vie, et je tiens à le reconnaître publiquement. (Signé) Mrs Elisa Oak, 59, Plynlimmon Road, West Hill, Hastings (Angleterre), le 1er février 1895."

Maintenant considérons un peu : D'après ce que nous venons de lire, il ressort que quelques années auparavant le Sirop curatif de la Mère Seigel avait guéri notre correspondante d'une pleurésie et d'une bronchite, et plus récemment d'une fièvre intermittente. Pourtant ce remède n'a la prétention de guérir que la dyspepsie ou indigestion chronique. La déduction en est que les deux maladies mentionnées plus haut proviennent de la dyspepsie au moyen d'un sang impur produit par la décomposition d'aliments dans l'estomac, ce qui n'empêche pas qu'un froid ou un rhume aient pu être la cause immédiatement déterminante de la bronchite ou la fièvre. C'est vraiment là le fait, et les maladies dont a souffert cette dame, au lieu d'être "entièrement différentes" étaient, au contraire, les mêmes autrement dire : des symptômes d'une seule et même cause radicale, la dyspepsie ou indigestion chronique.

Le soin des chevaux

Tous ceux qui gardent des chevaux savent ce qui en coûte quelquefois, lorsque l'animal est malade. En gardant à votre disposition le "Traveller's Companion" les propriétaires de chevaux s'épargnent bien des dépenses inutiles. Ce remède fait disparaître le souffle. Adressez-vous chez J. B. Morin, 325½ rue St-Joseph, où vous aurez tous les renseignements nécessaires.

Bulletin politique

Le *Canada* donne publicité à certaines rumeurs qui circulent à Ottawa au sujet des remaniements ministériels que la presse a mises sous les regards du public depuis quelques jours.

On persiste à dire qu'un remaniement ministériel se prépare actuellement à Ottawa, et les changements à faire seraient toujours les mêmes que ceux déjà annoncés.

L'hon. secrétaire d'Etat, M. R. W. Scott, serait nommé prochainement lieutenant-gouverneur d'Ontario.

Ce poste aurait été offert à sir Oliver Mowat, mais ce dernier préfère conserver le portefeuille de la justice.

—. Scott serait remplacé au secrétariat par M. Sutherland, le chef des *whips* libéraux dans les communes.

On parle aussi de M. Fraser ; mais ses chances sont plus éloignées que celles de M. Sutherland.

On dit aussi que M. Fielding est disposé à retourner dans la législature de sa province où il se sentirait plus chez lui que dans le parlement fédéral.

Ce départ permettrait à M. Fraser qui est de la Nouvelle Ecosse, d'entrer dans le cabinet fédéral.

Un travail se continue pour amener le départ de sir Henri Joly. C'est tout simplement de l'ingratitude, ce dernier, comme sir Oliver Mowat, n'étant entré dans le cabinet Laurier que pour rendre service à son parti, que pour donner au cabinet-Laurier une apparence honnête et respectable. Mais la gratitude des libéraux est une chose inconnue.

Le "Star" engage fortement, et par des arguments convaincants, les rebelles de la presse rouge à persister énergiquement dans leurs revendications contre les abus dont leur parti se rend coupable.

Si vous tenez bon, leur dit-il, on ne pourra faire autrement que de vous entendre et vous faire justice avant qu'approche trop le grand jour de l'appel au peuple. Mais si vous cédez à des injonctions comme celles de M. Tarte, par exemple, votre faiblesse et vos indispositions fâcheuses pour les despotes seront exploitées à la fois contre vous.

L' "Avenir du Nord." organe ultra rouge publié à St-Jérôme, a trouvé le mot assez juste quand il désigne sir Wilfrid Laurier comme "notre gloire nationale du moment."

En effet, la gloire de sir Wilfrid n'est que "du moment," elle durera peu.

Quoiqu'ait pu être M. Tarte dans le passé, disait récemment M. Hardy, premier ministre d'Ontario, nous savons qu'il est devenu un honnête homme."

Joli compliment pour le passé de M. Tarte.

M. Laurier est revenu d'Europe, M. Davies aussi, et tous deux ont été passés au "sirage." M. Blair est parti à son tour pour les vieux pays. Son copain M. Tarte ira le rejoindre bientôt. M. Fielding va partir à son tour pour aller emprunter $15,000,000 destinées à payer les extravagances de Tarte et Blair. MM. Geoffrion et Blair ont également fait le voyage transatlantique.

Il reste encore quelques ministres qui n'ont pas fait la traversée depuis qu'ils sont au pouvoir. A quand leur départ ?

La question d'Orient

Les negociations de la paix

Une victoire pour la diplomatie Allemande

Constantinople 9.—Les puissances ont accepté la proposition de lord Salisbury tendant à la formation d'une commission internationale, qui serait chargée du contrôle des revenus destinés par la Grèce à la garantie du payement de l'intérêt dû aux anciens actionnaires ainsi que du payement de l'emprunt pour l'indemnité de guerre. Il ne reste plus qu'une question à régler, celle de l'époque des payements partiels de l'indemnité.

Les puissances veulent insérer ces dates dans le traité de paix, mais sir Philip Curie, l'ambassadeur d'Angleterre, propose de laisser à la commission internationale le soin de fixer ces dates. Les ambassadeurs espèrent que tous les détails du traité de paix seront réglés jeudi prochain.

Londres, 9.—On considère la dernière proposition de lord Salisbury, pour la conclusion de la paix, comme une victoire pour la diplomatie allemande. Aussi, les sentiments du public anglais sont loin d'être favorables au premier ministre à cause de sa prétendue reculade. En effet, le contrôle des revenus de la Grèce par une commission internationale a toujours été le projet mis en avant par l'Allemagne.

Les difficultés du présent

L'"Examiner", de Sherbrooke, journal libéral, après avoir parlé de l'accueil sympathique qui a été fait à sir Wilfrid Laurier, par les citoyens de toutes nuances politiques, et félicité le premier ministre de s'être si bien acquitté de sa mission durant les fêtes jubilaires, continue :

"Sir Wilfrid Laurier se trouve à son retour en face de difficultés qui sont loin d'être insurmontables, mais qui doivent être néanmoins, réglées convenablement, si le gouvernement libéral veut maintenir son crédit. Nous sommes convaincus que les journaux libéraux ne rendent pas service au parti s'ils gardent un silence qui puisse être interprété par erreur comme un acquiescement ou laisser entendre que l'acquiescement est général dans le parti ; d'un autre côté en permettant en temps opportun à la "dissatisfaction" de se faire entendre, nous croyons que c'est encourager une habitude salutaire d'indépendance. C'est le propre du libéralisme de ne pas exclure de ses rangs la liberté d'expression et nous avons pleine confiance que le langage ouvert bénéficiera plus au parti et qu'il ne lui fera injure. La politique générale du gouvernement rencontre sans cesse l'approbation de tout le pays et elle se recommande par des actes.

"L'Examiner" a sa plus cordiale sympathie au gouvernement et il est en communauté d'idées avec sa politique générale, mais la politique générale, d'une administration n'est pas la seule chose qui doive être jugée. Il y a d'autres caractères qui ont aussi leur effet sur l'opinion publique et qui renforcissent ou affaiblissent un gouvernement. Nous maintenons donc que le gouvernement Laurier s'est jusqu'à un certain point discrédité dans le pays et exposé à se voir discrédité davantage s'il ne souffre pas la critique), des deux façons que nous allons signaler. La première, c'est que les destitutions faites dans le service civil jurent dans plusieurs cas, avec les principes qui ont été dénoncés sur ce point, il y a un an; grâce croyons-nous, à la "trop vigoureuse" politique introduite par M. Blair, en rapport avec l'Intercolonial. Il devient suffisamment évident que le système des destitutions et des mises à la retraite doit être pratiqué sur d'autres bases, quand on voit un sous-maître général des postes compétent être mis à la retraite, pour faire de la place à un docteur de campagne, En outre, M. Tarte n'a pas répondu à l'attente qu'on avait reposée en lui. Son énergie est grande—trop grande. Elle est trop grande pour son intelligence, et c'est dire quelque chose. M. Tarte a besoin d'être bridé. Nous ne référons pas simplement à son mauvais entêtement relativement au port de Montréal, mais à son attitude publique en général. Il va difficilement d'un comté à un autre, soit dans Québec, soit dans Ontario, pour faire des discours sur ce que le gouvernement entend dépenser dans tel comté. C'est un des procédés que les libéraux ont condamné chez les conservateurs, et si nous sommes logiques, nous devons le condamner chez M. Tarte. Le bonnêtes libéraux du pays—les francs-tireurs qui combattent pour un gouvernement honnête—regrettent bien amèrement les appels à la voracité locale, dont M. Tarte fait si librement usage. Nous espérons que le premier Laurier prendra ces choses en considération avec soin et promptitude.

L'inquiétude règne depuis quelque mois ; elle ne saurait être dissipée que par un changement substantiel."

DECES

Hamel.—Décédé hier matin, à Chicoutimi, le Dr Joseph Hamel.

Lemieux.—A St-Sauveur, le 6 courant, à l'âge de 84 ans, Dame Marie Dion, épouse de Pierre Lemieux, ancien charretier.

Casault.—En cette ville, le 7 septembre 1897, à 4 heures du matin, Joseph Adolphe Casault, journaliste, correspondant Québecois de la Presse Associée, époux de Dame Marie Louise Gouge.

Coulombe.—Décédée le 1er septembre 1897, à l'âge de 29 ans et 10 mois, Dame Zoé Roy, épouse de Jos. Coulombe, tailleur de cuir.

Ouellet.—Décédé le 1er septembre, à l'âge de 72 ans sieur Damase Ouellet époux de Elizabeth Boutet, de St-Ambroise, Jeune Lorette.

Fortin.—A St-Sauveur, le 1er septembre, est décédée à l'âge de 68 ans et 4 mois, Marie [illegible], épouse de feu François Fortin.

Rochette.—Le 1er septembre 1897, à l'âge de 16 mois, Joseph Octave François, enfant de sieur Octave Rochette.

Boutet.—Le 2 du courant, à l'âge de un an, Laurent Wilfrid, enfant de M. Léonidas Boutet, commerçant de Lord.

Godin.—Décédé le 3 du courant, à l'âge de 14 mois, Joseph Michel Irénée, enfant de Ferdinand Godin.

Pelletier.—Le 3 septembre, est décédé Joseph André Hypolite Pelletier, âgé de 22 ans et 7 mois.

Bougie.—Décédé le 4 septembre 1897, à l'âge de 77 ans, sieur Louis Bougie, ancien charpentier.

Fournier.—Décédée le 3 du courant, à l'âge de 3 ans et 8 mois, Blanche Emélla Fournier, fille de Chs. Fournier, employé chez M. Benfrew & Cie.

Vigor.—Le 6 du courant, à l'âge de 37 ans, Dame Delphine Noël, épouse de M. Frs-Xavier Vigor, navigateur.

Turgeon.—Le 5 septembre 1897, à l'âge de 72 ans, sieur Philippe Turgeon, époux de Mary Troude.

Dynes.—A Burlington, Ont., à l'âge de 72 ans et 4 mois, Joseph Dynes, artiste, de cette ville.

Marché de Québec

Québec, 4 septembre 1897.

FARINE ET GRAINS

FARINE—Patent extra, bar 196	$5.10	*a*	5.50
Straight Rolor	5.00	*a*	5.10
Extra	4.40	*a*	4.60
Forte pour boulanger	5.40	*a*	5.50
Superfine	3.90	*a*	4.20
Fine	3.60	*a*	3.80
Farine de famille en poches de 100 liv	2.25	*a*	2.30
Blé d'Inde jaune	0.42	*a*	0.44
Blé d'Inde blanc	0.55	*a*	0.65
Pois	0.70	*a*	0.75
Fève le minot	0.95	*a*	1.00
Avoine	0.31	*a*	0.34
Orge	0.40	*a*	0.50

PROVISIONS ETC., ETC

Beurre frais par livre	$0.14	*a*	0.18
Beurre salé par livre	0.13	*a*	0.10
Patates par poche (nouv.)	0.60	*a*	0.70
Œufs par douzaine	0.15	*a*	0.10
Sucre d'érable	0.06	*a*	0.08
Sirop d'érable	0.75	*a*	0.80
Fromage par livre	0.12	*a*	12½
Foin par 100 bottes	10.50	*a*	11.00
Paille par 100 bottes	4.00	*a*	5.00
Oignon la poche	0.50	*a*	0.65
Pommes par baril	1.25	*a*	2,25
Orange boite Floride	5.00	*a*	5.00
Orange Valence, caisse	5.50	*a*	5.60
Orange Jamaique, Bris	5.50	*a*	6.00
Citrons, par boite	3.50	*a*	4.00
Tabac canad. en feuille par lb.	0.10	*a*	0.15
Choux par douzaine	0.20	*a*	0.20

BŒUFS, MOUTONS, ETC

Bœuf, 1ère qualité, par 100 liv.	5.00	*a*	6.00
Bœuf, 2ème qual. par 100 liv.	3.00	*a*	4.00
Bœuf, 3ème qual. par 100 liv.	3.00	*a*	4.00
Bœuf par livre	0.05	*a*	0.06
Mouton par livre	0.07	*a*	0.10
Veau par livre	0.07	*a*	0.09

LARDS, JAMBONS, ETC

Porc frais par 100 livres	$ 6.00	*a*	7.00
Porc frais par livre	0.09	*a*	0.10
Porc salé, par livre	0.09	*a*	0.10
Porc salé, par baril	14.00	*a*	15.00
Jambons frais, par livre	0.08	*a*	0.09
Jambons fumés par livre	0.11	*a*	0.12

VOLAILLES

Volailles, par couple	$0.75	*a*	0.80
Oies, par couple	1.20	*a*	1.25
Canards, par couple	0.50	*a*	1.00
Dindes, par couple	2,25	*a*	5 50

POISSONS

POISSONS—Séché le quintal.	$4.00	*a*	$4.50
Morue verte le b.	3.75	*a*	4.00
Saumon, No 1	13.00	*a*	15.00
Hareng du Labrd.	4.00	*a*	4.50
Truite par quart.	6.00	*a*	9.00
Morue No 1, g brl.	3.75	*a*	4.00
Huitres par quart.	3.50	*a*	4.00

SUCRES

Brun	0.02⅞	*a*	3.00
Jaunes	0.03	*a*	0.03 1⅛
Blancs	0.03 1⅛	*a*	0.03¼
Boucauts et quarts.			
Extra moulu, quart	0.05	*a*	0.08
" " "	0.06	*a*	0.00
Cut loaf, demie boîte	0.06¼	*a*	0 00
Powdered, quart	0.55¼	*a*	0.00
Granulé, quart	0.03⅞	*a*	9.04

EPICERIES

Thés : ½ boite et cady.

Japon, nou. com. moy. livre	$0.12	*a*	0.20
Japon, bon, moyen à fin, livre	0.20	*a*	0.25
Japon, fin à choisir, livre	0.30	*a*	6.35
Yng Hyson, com. bon, livre	0.15	*a*	0.20
Yng Hyson, fin à t. fin. livre	0.30	*a*	0.60
Gun Pder, c. à moyen, livre	0.14	*a*	0.20
Gun Pder, bon à fin, livre	0.30	*a*	0.45
Gun Pder, très fin, livre	0.00	*a*	0.60
Impér al, moyen à bon, livre.	0.25	*a*	0.33
Impérial, fin à très fin, livre	0.37	*a*	0.58
Twankay, commun à bon, liv	0.12	*a*	0.18
Oolong, livre	0.15	*a*	0.00
Congo, commun, livre	0.12	*a*	0.14
Congo, bon, commun, livre	0.16	*a*	0.08
Congo, bon à très fin, livre	0.32	*a*	0.45
Souchong, commun, livre	0.12	*a*	0.00
Souchong, bon, livre	0.25	*a*	0.00
Souchong, fin à choisir, livre.	0.35	*a*	0.50
Couchong, poussière, livre	0.16	*a*	0.00
Seylan, livre	5.18	*a*	0.20

CHARBONS

Grate et Egg	0.00	*a*	5.75
Stover et Chestnut	0.00	*a*	6.00
Forge (New Castle) p. ch		*a*	8.00
" américain p. ton		*a*	7.50
Steam "	4.00	*a*	4.50
Coke à fonderie	6.00	*a*	7.00

MELASSES

Barbade tonne nouv. gl	0.30	*a*	0.30
" tierce	0.31	*a*	0.35
" quart	0.32	*a*	0.31
ajardo "	0.34	*a*	0.32

SIROPS

Sirop Redpath tin 2 lbs	0.00	*a*	0.00
" " " 8 lbs	0.00	*a*	0.00
" " " qurt gl	0.21	*a*	0.50

CONSERVES

Homards par douzaine	1.90	*a*	2.00
Maquereau par "	1.00	*a*	1.00
Eperlan, par "	0.00	*a*	0.50
Saumon, par "	1.25	*a*	1.75
Clams. 1 lb tins par douzaine	1.40	*a*	1.50
Huitres 1 " "	1.35	*a*	1.50
do 2 " "	2.60	*a*	0.00
Tomates, par "	0.65	*a*	0.70
Pêches, 2 lbs	1.75	*a*	2.00
" 3 "	2.50	*a*	2.75
Poires, 2 " tins. doz	1.50	*a*	1.75
" 3 " "	2.25	*a*	2.50
Fraises	1.76	*a*	2.00
Pommes, tins gal.	2.00	*a*	210
" " 3 lbs.	0.90	*a*	1.00
Blé-d'Inde, 2 lbs.	0.63	*a*	0.70
Ananas	2.25	*a*	3.00
Bluets, 2 livres	0 70	*a*	0.90
Bluets, 3 livres	0.85	*a*	0.90
Pois canad., 2 livres tins	0.70	*a*	0.90
Bœuf, 1 livre rôti	1.25	*a*	1.35
" 2 livres	2.25	*a*	2.35
" 14 livres	16.50	*a*	0.00
Langues de bœuf, 1 lb doz	3.25	*a*	3.50
" " 2 lbs "	6.00	*a*	7.50
Bœuf salé, 1 livre	1.25	*a*	0.00
" 2 "	2.25	*a*	0.90
" 4 "	4.50	*a*	6.50
" 6 "	7.25	*a*	1.40
" 14 "	16.50	*a*	2.40
Pêches en sceaux	0.75	*a*	4.75

MGR LAFLECHE

BELLE FETE A TROIS-RIVIERES

Sa Grandeur Mgr Laflèche vient de célébrer à Trois-Rivières le 80ième anniversaire de sa naissance. A cette occasion il y eut un splendide dîner de famille à l'Evêché auquel prirent part plusieurs prélats.

Dans la matinée, Sa Grandeur a officier à une messe solennelle après quoi il a reçu les hommages du Clergé et des Citoyens.

Les voeux unanimes de tous sont "Ad multos annos."

LUGUBRE TROUVAILLE

En suivant un sentier qui traverse un petit bouquet de bois près de Parkersburg (Virginie occidentale) un enfant de neuf ans, Emily Roberts, a trouvé une tête de femme. A la vue de cette tête, l'enfant a failli s'évanouir ; puis le premier moment de frayeur passé, Emily s'est approchée et, prenant la tête par les cheveux, elle se disposait à l'emporter à la ferme la plus proche pour donner l'alarme, quand un individu de mauvaise mine est sorti du mois et a commandé sous peine de mort à l'enfant de remettre la tête où elle l'avait trouvée. Emily ne s'est pas fait répéter l'ordre deux fois et laissant tomber son lugubre fardeau, elle a couru tout d'une traite à une ferme voisine, où elle a raconté son étrange aventure.

En moins d'une heure, une centaine de fermiers étaient réunis et organisèrent une battue dans le bois. Ils ne tardaient pas à trouver un grand feu de broussailles d'où se dégageait une épouvantable odeur de chair grillée il était évident qu'un cadavre arrosé de pétrole dont les traces étaient visibles sur les broussailles, avait été consumé dans le feu ; il n'en restait plus que quelques ossements calcinés. La tête avait disparu, et aussi l'individu qui avait parlé à la petite Emily ; mais d'après le signalement qu'elle a donné on suppose que c'est un colporteur qu'on avait vu depuis quelques jours dans le pays. La police le recherche activement. Quant à la victime, on croit que c'est une femme arabe qui vendait de menus objets dans les villages environnants.

Penible accident a Beauharnois

NOYE EN SE BAIGNANT

Beauharnois, 3.—Albert Leduc, fils de M. Michel Leduc, s'est noyé, hier après-midi vers les trois heures. Le matin, il était parti en chaloupe en compagnie de deux de ses cousins pour aller aux îles où ils se sont amusés à la pêche pendant quelques heures. Avant de revenir Leduc décida de prendre un bain. Ses cousins lui firent remarquer qu'il serait prudent de ne pas se jeter à l'eau profonde. Leduc répondit qu'il n'y avait pas trop d'eau pour lui. En même temps, il se jeta à l'eau. Il fut immédiatement saisi de crampes et disparut sans que ses compagnons aient pu lui porter secours. Son corps fut aussitôt repêché et transporté à la demeure de son père. Le coroner Demers, après avoir interrogé les témoins, n'a pas jugé à propos de tenir une enquête. Leduc était âgé de 20 ans.

L'election d'Yamaska

M. MONDOU RESIGNE SON MANDAT

Sorel, 4.—M. Mondou a résigné hier son mandat de député d'Yamaska, ce qui va mettre fin à la contestation d'élection qui était commencée.

Les pétitionnaires sont satisfaits de cette résignation et ne pousseront pas plus loin leurs procédures.

Le jugement de la cour déclarant le siège vacant sera rendu le 23 du courant

Etat de choses intolerable

AU LABRADOR

Un religieux de cette ville communique la lettre suivante qui nous fait connaître l'état de choses vraiment intolérable qui existe dans une certaine partie du Labrador. Il devrait y avoir moyen de mettre un terme aux exactions et au pillage des terreneuviens, signalés dans cette lettre, et de protéger nos pauvres Canadiens du Labrador :

Révérend Monsieur,

Les pauvres pêcheurs de Bradore à qui vous avez daigné écrire ont été très touchés de votre bonté et ils me prient de les aider à vous écrire. J'aurais bien des choses à dire mais je me bornerai à mentionner les faits aussi exactement que possible en évitant d'être trop long. J'ai vu arriver les pêcheurs de Terreneuve et je les vois aujourd'hui s'en aller, je puis dire que j'ai été profondément peiné : une telle multitude de pirates sans aucun respect des lois, sans aucun respect des individus, sans aucun respect de la propriété s'abattre sur de pauvres places *et d'être d'autant plus durs que l'an dernier nous avions fait quelques réclamations auprès de notre gouvernement fédéral.*

On a pu voir ici des centaines de goélettes arrivant de Terre-Neuve et s'emparent de tout le pays. Pour ne parler que de la Longue-Pointe et de Bradore je dirai que ces deux places ont été littéralement traités en pays conquis. Les terreneuviens sont venus s'emparer de nos ports, bâtir leurs campements et placer leurs trappes devant nos demeures. Nous avons dû augmentant nos dépenses, bravant les périls de la mer, les obstacles créés par la brume perdant souvent notre poissons aller placer nos quelques trappes dans les endroits les plus incommodes. Si au moins dans ces dernières places nous eussions été laissés dans une paix relative ; nous n'avons même pas ce petit avantage. Nos pauvres trappes étaient cernées en avant, sur les côtés, par d'autres trappes établies quelquefois à moins de 50 verges des nôtres. Mr. Joncas à qui vous avez écrit avait 10 trappes autour de la sienne. Nous n'avions donc pas d'espace pour nos trappes, on arrêtait tout le poisson au passage et comme si cela n'eut pas été plus que suffisant pour oppresser des malheureux qui ont commis le crime d'aimer le Canada, les seigneurs venaient ramasser autour de nos trappes, arrachaient nos ancres et renversaient nos filets, d'autres venaient avec des filets à morue se placer à l'entrée de nos trappes, les banquiers trollaient dans nos fonds de pêche et jetaient leurs débris dans ces fonds de pêche sans égard pour le tort qu'ils faisaient. Quelques-uns ont été même jusqu'à pomeiller nos trappes en notre absence.

Entre Blanc Sablon et Bradore sur une distance de 7 milles (sept milles) l'on comptait plus de 150 trappes dont 6 des plus petites appartenaient à des pêcheurs de la côte. M. Blanford a ramassé 8000 quint. de morue, M. Youdle 3000, M. Penny 2500. Environ 200 goélettes ont emporté chacune une cargaison que nous ne saurions connaitre.

Parmi les habitants de la côte un seul a pu atteindre le chiffre de 400 quintaux, cet habitant, résidant à la Longue Pointe, a eu le bonheur exceptionnel d'avoir sa trappe devant chez lui, de n'être pas trop entouré et d'avoir pu surveiller. Les 3 autres trappes ont obtenu chacune entre 100 et 200 quintaux de morue. Les habitants non possesseurs de trappes ont généralement obtenu au milieu de mille difficultés et de milles insultes entre 20 et 60 quintaux, quelques uns n'ont même pas obtenu 20 quintaux.

Les années dernières, le commandant Wakeham nous a dit que les Blanford, les Whiteley, les Penny et les Youdle avaient leurs pouvoirs d'Ottawa. Nous espérions que l'arrivée d'un commandant canadien, aurait amélioré la situation dans laquelle nous sommes, mais voilà les terreneuviens partis et le commandant n'a pas encore fait son apparition.

Mr Whiteley dont la Compagnie est à Bonne Espérance est député de Terre-Neuve. Le gouvernement Canadien lui a confié les charges de percepteur des licenses pour les trappes, de maître général des postes sur la côte, de juge de paix. Ne pourrait-on pas confier ces charges à un Canadien qui serait suffisamment rétribué pour pouvoir conserver son temps à ses fonctions ? Ne pourrait-on pas avoir un maitre de port qui ferait observer les lois, règlerait les différends, empêcherait les dommages à la propriété des invidus comme à la propriété publique ?

Des terre-neuviens bouchent nos ports avec le leste qu'ils apportent de Terre-Neuve dans leurs bataux, ils détruisent les batiments inhabités en été, ils tuent jusqu'à nos chiens qui sont notre seule ressource en hiver, ils font occasionnellement de la contrebande, en un mot c'est le régime de la Terreur au milieu des sacres et des imprécations à notre égard. Il n'y a pas jusqu'à l'immoralité la plus éhontée qui ne vienne parfois s'étaler le dimanche aux yeux de tous, de manière que l'on ne peut décemment laisser sortir les enfants le dimanche là où il y a des terre-neuviens.

Un maître de port comme vous le voyez aurait bien de l'occupation et il pourrait être d'un bon rapport au gouvernement surtout par une perception régulières des licences, en saisissant la contrebande, en empêchant les étrangers d'emporter tout le poisson, en encourageant des armateurs canadiens à prendre la place des armateurs terreneuviens.

N'est-il pas triste de voir les steamers étrangers venant chercher le poisson à nos portes, ayant la malle tous les 15 jours, pouvant user et abuser de tout ? N'est-il pas triste de voir un maître d'équipage comme M. Blanford nous sacrer, nous maudire, s'écrier à chaque instant : I wish that all those lasy people night starve to desah. Nous ne sommes pas paresseux mais nous avons besoin d'une tête qui nous protège, qui nous dirige.

Voilà en quelques mots, mon Révérend Père, la situation qui nous a été faite cette été. Quelle sera notre situation l'hiver prochain ? Comment nous procurerons-nous les objets de première nécessité pour nous-mêmes, pour nos familles, pour les infirmes que nous devons assister ? Les terreneuviens détruisent, enlèvent notre poisson, ils détruisent également les œufs et le gibier. La pauvreté nous prive de tout, elle nous prive d'écoles, elle nous prive de soutenir nos missionnaires, toutes nos richesses, le pain de nos femmes, de nos enfants, de nos infirmes s'en va à l'étranger. Un terreneuvien nous disait dernièrement : faites comme nous ferions en pareil cas, usez de la violence. Nous avons répondu que notre honneur de Canadien et notre religion nous interdisent la violence. En effet nous voulons être exempts de tout blâme, de toute faute et c'est dans cette condition que nous venons demander protection et secours.

PLUSIEURS LABRADORIENS.

Conflagration a Montreal

Vingt-cinq familles sur le pave

Les incendiaires à l'œuvre

Montréal, 6.—L'un des incendies les plus considérables qu'on ait eu à enrégistrer à Montréal depuis plusieurs années a éclaté, samedi après-midi, vers 4.30 heures, dans les hangars à bois et écurie de M. Wilfrid Robitaille, entrepreneur, 850 rue Sanguinet. En quelques minutes le feu a pris des proportions telles qu'il a fallu sonner une alarme générale de la boîte 219, appelant toute la brigade. Malheureusement, les hangars pour la plupart à deux ou trois étages, se trouvaient placés entre deux rangées de bâtisses situées sur la rue Sanguinet et sur l'Avenue Laval, offrant ainsi un aliment à l'élément destructeur. Rapidement le feu se communiqua aux galeries des maisons de la rue Sanguinet et de l'Avenue Laval, et en un clin d'oeil une dizaine de maisons étaient en flammes. Pendant que les pompiers des postes 14, 16 et 17 combattaient les flammes, il leur arriva du renfort des autres postes.

Le chef Benoit et les sous-chefs Dubois, Jackson et Beckingham prirent la direction des secours. La fumée était tellement épaisse et suffoquante, qu'elle rendait difficile le travail des pompiers, et l'oeuvre du sauvetage.

De concert avec les pompiers, les occupants des maisons travaillaient à sauver leur mobilier qui bientôt fut entassé pêle-mêle dans la rue. La terreur des femmes et des enfants était à son comble. Une mère affolée, à deux reprises différentes s'est élancée au milieu du brasier pour sauver ses enfants. Une autre qui n'était pas assurée a failli se faire brûler en essayant de sauver son mobilier.

Les bâtisses suivantes situées sur la rue Sanguinet ont été détruites par le feu : Ce sont les Nos. 850 occupé par Wilfrid Robitaille, entrepreneur ; 850A occupé par M. Camille Perreault, notaire, absent de la ville et dont on eut pu sauver une partie du mobilier, 848A occupé par M. Edmond Fournier, relieur ; 848 occupé par M. Benoit Lussier, journalier ; 846A occupé Philéas Lemieux, électricien ; 846 V. Legault, agent ; 844 J. B. Dépatie, menuisier ; 842 inoccupé, 840 A. DeGrandpré, inspecteurs des chemins de la Cie des Chars Urbains ; 838 A. Steinkirchner, photographe ; 836 James Hersey, machiniste. L'arrière des bâtisses portant le No. 852 occupé par M. F. X. Auclair ; 854 par D. H. Smitheman, 856 par M. Henri Augé, 858 et 860 par M. Ernest Grenon, condcteur, ont été détruites. Sur l'avenue Laval, l'arrière des maisons portant les Nos. 565 occupé par Joseph Dugal, épicier, 569 occupé par MM. Etienne Lamaureux, journalier, et Donald Séguin, journalier ; 571 Louis Brisson, menuisier ; 573, Mme P. Bradley ; 575 MM. Théophile Ouimet, Charles Dupré, maçon ; F. Beauchamp, menuisier ; Joseph Gauthier, boulanger ; 577 Elzéar Jean, cordonnier, 581, Louis Poupart, laitier, 583, Octave Poirier, agent, et F. X. Levesque, journalier.

Il y a que très peu d'assurances, savoir sur la rue Sanguinet : MM. Perreault $1,000, pertes $1,500 sur le mobilier ; E. Guernon, pertes $500, assurée $500 ; Robitaille $1,000, pertes totales. En plus, un magnifique cheval valant $200, a été brûlé, D. H. Smitheman, pertes $300, assurances $500 ; F. X. Auclair, perte totale, pas d'assurances ; J. B. Dépatie, et B. Lussier, pertes totales ; A. DeGrandpré, pertes $500, assuré. Les pertes totales tant sur les bâtisses incendiées que sur les mobiliers détruits sont de $50,000. Les propriétés détruites appartenaient à MM. Edouard D. Roy et Eusèbe Roy, et étaient assurées pour $12,500. Le Rév. Frère Charest, propriétaire d'une des maisons détruites avait une assurance de $5,300. Ce feu est l'oeuvre d'incendiaires, disent les voisins, car on prétend avoir vu deux personnes se sauver immédiatement au commencement du feu.

Racine succombe à ses blessures

Le jeune Racine, la victime du malheureux accident arrivé il y a quelque temps sur le Québec, Montmorency et Charlevoix, a succombé à ses blessures, samedi dernier.

On se rappelle que l'infortuné jeune homme avait refusé de se laisser amputer les deux jambes sur l'avis des médecins qui avaient quelque espoir de lui sauver la vie.

Le corps du malheureux jeune homme a été transporté à Ste-Anne de Beaupré chez ses parents.

C'EST UNE OBLIGATION

Celui qui se trouve atteint d'une maladie quelconque est dans l'obligation de se donner tous les soins possibles pour recouvrer la santé. Il ne peut pas se soustraire à cette loi sans s'exposer à une faute grave. Il ne peut prétendre que sa maladie soit incurable, car depuis que les fameux remèdes sauvages de J. E. P. RACICOT, qui ne sont composés que d'herbes et de racines, sont connus, toutes les maladies peuvent être guéries. Ces remèdes sont d'une efficacité incontestable. Aussi voit-on des malades partir des parties les plus reculées du Canada et des Etats-Unis pour venir se les procurer. D'autres, que leurs moyens ne permettent pas d'entreprendre le voyage se les font expédier. Et tous sont d'accord à les proclamer hautement supérieurs à tout ce qui s'est vu, en fait de remèdes, leur efficacité dépend de ce que des racinages seuls sont employés dans leur fabrication. Vous tous qui souffrez, sachez que pas une seule fois ces remèdes ont failli. On se les procure en s'adressant à l'Enseigne du gros sauvage, chez

J. E. P. RACICOT

No. 25, rue Québec. St-Joseph.

CHEMIN DE FER

QUEBEC - CENTRAL

L'HORAIRE D'ÉTÉ

SERA EN FORCE LUNDI, LE 28 JUIN 1897

ALLANT AU SUD

Partira de Québec (Traverse) à 2.30 p. m. } EXPRESS pour S. François, Mégantic, Sherbrooke, Boston, New-York et tous les endroits au Sud.
Partira de Lévis, Q. C. R., à 3.00 p. m.

Partira de Québec par la Traverse à 8.45 p. m. } PASSAGER pour Sherbrooke, Portland, Boston, New York et tous les endroits sur le B. & M. R.
Partira de Lévis Q. C. R. à 9.15 p. m.

Partira de Québec par la Traverse à 7.45 a. m. } MIXTE pour Beauce Jct., et St-François
Partira de Lévis Q. C. R. à 8.15 a. m.

ALLANT AU NORD

Arr. Lévis, Q. C. R., 1.00 p. m. } EXPRESS de New-York Boston, Sherbrooke, St-François et Mégantic.
Arr. Québec (Traverse), 1.15 p. m.

Arr. Lévis, Q.C.R., 6.30 a. m. } PASSAGER de New-York, Boston, Portland et Sherbrooke.
Arr. Québec (Traverse), 6.45 a. m.

Arr. Lévis, Q. C. R., 6.30 p. m., } MIXTE de St-François et Beauce Jnct.
Arr. Québec (Traverse), 6.45 p. m.

Le convoi qui laisse Lévis à 9.15 p.m. ne circulera pas le Samedi soir, mais circulera le Dimanche soir. Tous les autres convois circuleront tous les jours, le dimanche excepté.

Raccordement à Harlaka Jc. du train Express avec l'Express local de l'Intercolonial de Dalhousie.

L'express laissant Québec le samedi se rendra seulement qu'à Springfield le dimanche matin.

Chars Pullman attachés à l'Express sans changement de Québec à Springfield, se raccordant à Sherbrooke avec les Pullman directement pour Boston. Chars dortoirs directement sur l'Express de Québec à Boston.

Pour autres informations s'adresser aux agents de la compagnie et à M. R. M. Stocking, 32, rue St-Louis, Québec.

FRANK GRUNDY, Agent Général.
J. H. WALSH, Agent gén. pass.
31 aout 1897.